# VOLONTAIRES POUR L'OBSERVATION CITOYENNE DE L'ENVIRONNEMENT

## RAPPORT FINAL

31/10/2011 au 31/10/2013

Projet soutenu par le programme REPERE du ministère du Développement Durable, des Transports et du Logement

N/REF : dossier n°11-MUTS-REPERE-3-CVS-036 CHORUS N°2100 553 314

*Note : Pour la réalisation du présent rapport il a été décidé d'intégrer la contribution du Tiers veilleur au corps du document, préservant la qualité de Tiers tout en participant d'une réflexion plus cohérente. Les parties du Tiers veilleur visent alors à compléter les éléments déjà décrits dans le rapport, au vu des questions et réflexions conduites dans le programme REPERE.*

# Contenu


**I. Situation initiale ..... 5**

1. Rappel général ..... 5

1.1. Objectifs du projet ..... 5

1.2. Partenariat ..... 6

2. Diagnostic territorial ..... 6

2.1. Réalisation d'un diagnostic du territoire sur l'observation citoyenne ..... 6

2.2. Caractéristiques générales du territoire ..... 8

2.3. Cartographie des groupes constitués ..... 11

2.4. Identification des pratiques démographiques appliquées sur le territoire ..... 11

2.5. Besoins en termes de précaution, prévention, gestion, réhabilitation ..... 12

3. Les besoins issus du diagnostic ..... 12

3.1. Introduire la Science et notamment la Recherche Publique comme partie prenante de la problématique territoriale ..... 12

3.2. Permettre aux populations de pouvoir se servir de l'outil, de mieux comprendre « la chose scientifique » via sa participation/aide à la décision ..... 14

3.3. Elargir la capacité d'action des scientifiques sur le territoire en leur permettant de mettre en place un réseau d'observation spécifique ..... 15

4. Motivation des partenaires ..... 15

4.1. Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des pollutions ..... 15

4.2. Aix-Marseille Université ..... 15

4.3. Cessa ..... 16

5. Tiers-Veilleur : VOCE, une démarche expérimentale, "science/société" ..... 16

5.1. VOCE, au cœur d'un territoire " à vif" ..... 16

5.2. Des partenaires au cœur des problématiques science/société ..... 17

5.3. Dimension expérimentale du projet ..... 19

**II. Vision d'ensemble ..... 20**

1. Fonctionnement du projet ..... 20

1.1. Le Comité de Pilotage ..... 20

1.2. Les groupes de discussion ..... 20
2. Réalisation des activités ..... 20
3. Communication ..... 21
4. Evaluation de la mise en œuvre et de la gestion du projet ..... 23
4.1. Aspects positifs ..... 23
4.2. Difficultés ..... 24
5. Activités ..... 26
5.1. Gestion du projet ..... 26
5.2. Organisation de la consultation publique – Focus groups ..... 30
5.3. Recrutement ..... 31
5.4. Animation ..... 32
5.5. Résultats des Focus groups : l'environnement comme base de l'engagement volontaire ..... 33
5.6. Les interventions envisagées ..... 53
5.7. S'engager dans un processus de coproduction de la connaissance ..... 57
5.8. Développement d'une ébauche de projet de groupe de volontaire ..... 58
5.9. Mise en place du partenariat exécutif ..... 59
5.10. Action test du groupe de volontaires ..... 59
5.11. Lancement du projet ..... 61
6. Tiers Veilleur : design du dispositif et évolution globale ..... 66
6.1. Design du dispositif « VOCE » et principaux événements contextuels ..... 66
6.2. Des focus groups aux groupes de discussion VOCE : ..... 66
6.3. Un changement de cap, vers plus d'action et de territorialité ..... 72
6.4. Un processus d'engagement au cours de deux réunions publiques ..... 73
6.5. Le lancement du groupe de volontaires ..... 75
**III. Situation terminale ..... 76**
1. Les évolutions principales ..... 76
1.1. Existence de données scientifiques légitimes ..... 76
1.2. Positionnement positif des populations par rapport aux questions de pollution ..... 77
1.3. Lancement des premiers programmes de formation ..... 77
1.4. Liens créés sciences/société ..... 77
1.5. Elargissement du territoire d'action ..... 78
2. Connaissances nouvelles induites ..... 78

2.1. Suivi de l'état environnemental par la mesure de la bio-imprégnation des lichens..... 78

2.2. Biosurveillance du milieu marin par la bio-imprégnation des congres..... 79

3. Synthèse des principales observations..... 79

3.1. Analyse ..... 79

3.2. Méthode..... 80

4. Suggestions pour le futur..... 80

5. Tiers Veilleur : Mise en perspective (complément réflexif et réponses aux questions du séminaire « Tiers veilleurs »)..... 81

5.1. Le pilotage du projet ..... 81

5.2. L'ouverture réciproque des compétences. ..... 82

5.3. Comment gérer la « sphère » politico-médiatique ? ..... 84

# I. Situation initiale

## 1. Rappel général

### 1.1. Objectifs du projet

Le projet VOCE fait suite aux mutations qui se sont opérées dans un territoire concerné à la fois par l'usage de l'environnement et par son aménagement, notamment industriel.

Les connaissances acquises par les acteurs de ces mutations portent sur l'environnement, à la fois comme bien patrimonial mais aussi comme milieu d'usage. L'histoire du territoire de Ouest Provence est marquée par l'aménagement industriel, dont les dernières décisions ont inscrit un élément supplémentaire à la problématique environnementale : la question démocratique. En effet, la décision d'implanter un incinérateur dédié aux déchets de la Communauté Urbaine de Marseille s'est vue imposée aux populations locales, qui s'étaient déjà insurgées face à la construction d'un terminal méthanier sur la plage la plus fréquentée des citoyens de cette zone.

Autant de décisions sans participation qui ont structuré les populations en mouvements contestataires, en quête d'information cohérente et intelligible sur une réalité qu'il fallait reconquérir.

Les acteurs de ce territoire étaient en demande d'une réelle approche scientifique, qui puisse fonder des échanges sur un socle de confiance. Il a été décidé de former un consortium réunissant les protagonistes du territoire autour de représentants du monde de la recherche et des professionnels de santé, afin de conduire une politique scientifique sur le territoire en matière d'environnement et de santé.

Il s'agissait de confier l'expertise au monde scientifique dans sa dimension universitaire et de recherche, et loin de l'approche contractuelle classique consistant à faire appel à des bureaux d'étude pour répondre aux questions posées par un projet.

Le projet VOCE représente le développement de cette démarche, dont l'objectif est de resituer chaque acteur strictement dans son rôle, en fonction de l'expertise qu'il porte : proposer aux citoyens d'observer leur environnement et d'en partager la compréhension avec le monde scientifique, qui pourrait mener à la définition et la conduite d'études complémentaires.

Parallèlement à cet objectif, VOCE vise à animer la mémoire du territoire, en faisant appel à la culture des habitants, présents parfois depuis plusieurs générations. En effet, le caractère industriel du Golfe de Fos et de l'Etang de Berre peut les faire qualifier de « terres technologiques », dont l'usage semblerait répondre à un besoin stratégique d'envergure au moins nationale. Une telle approche peut avoir pour conséquence de gommer la mémoire portée par les habitants, au profit d'une description du territoire plus factuelle attachée à justifier les choix d'aménagement. Enfin, que les citoyens acquièrent une meilleure connaissance de l'approche scientifique permettra également de dépassionner les débats, dès lors qu'il existe des données produites par des instances de

confiance. VOCE ouvrira ainsi un nouvel espace participatif pour les populations, restant éloigné des contestations et des crispations.

Il s'agit donc de constituer un groupe à l'interface du territoire, des décideurs et du monde scientifique, qui pourra d'une part constituer une courroie de transmission efficace de l'information aux populations riveraines, mais également positionner les habitants dans une posture participative à ces grands questionnements de santé environnementale.

### *1.2. Partenariat*

Le partenariat se fonde sur trois acteurs dont l'expertise porte sur :

- les questions locales d'environnement et d'engagement : l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions (IECP)
- l'observation scientifique : Aix Marseille Université (AMU)
- la concertation : Centre d'Etude en Sciences Sociales Appliquées (CESSA)

L'organisation de VOCE se répartit en 2 structures principales d'analyse, de fonctionnement et de validation – un Comité de Pilotage et des Focus groups – auxquels s'ajoutent des experts techniques dans des domaines touchant la formation des volontaires.

En outre, deux groupes sont en cours de mise en place :

- un groupe exécutif, issu de l'opération pilote en cours de montage, veillera à la mise en œuvre des groupes de volontaires au sein des villes, et pourra par la suite diffuser la méthode et le savoir-faire acquis au cours du projet auprès d'autres territoires intéressés.
- Un groupe scientifique, issu du Conseil Scientifique de l'IECP, aura la charge de traduire les observations en données scientifiques.

## *2. Diagnostic territorial*

### *2.1. Réalisation d'un diagnostic du territoire sur l'observation citoyenne*

#### 2.1.1. Objectifs

Cette étape permet de repérer l'existant à l'échelle du territoire et de fonder la mise en place d'un groupe de volontaires sur une connaissance objective du contexte local.

Le groupe de volontaires VOCE vise, en effet, à créer un réseau d'observateurs, voire d'opérateurs de l'environnement, répondant à des enjeux réels et caractéristiques du territoire.

Il s'agit donc, en première étape, d'identifier les enjeux, les différents terrains d'observation, et enfin l'offre en terme d'engagement volontaire au travers des groupes constitués.

#### 2.1.2. Méthodologie du diagnostic

La méthodologie a engagé les membres du Comité de Pilotage qui, au cours des discussions tenues lors des première et seconde réunions, ont établi, simultanément et par collège, les thèmes que le diagnostic doit aborder concernant les acteurs constitués autour des questions environnementales et sanitaires, les pratiques démocratiques sur le territoire et les besoins concernant la prévention des pollutions, à savoir :

- L'existence d'observateurs, identifiés au travers des groupes associatifs et professionnels constitués, agissant dans des domaines jugés pertinents pour l'observation environnementale,
- Le domaine observé : l'environnement général du territoire et ses composantes : aérienne, terrestre et maritime,
- Les échanges d'informations entre acteurs,
- La capacité d'interprétation des observations et de définition d'études relatives aux questions posées sur l'environnement du territoire.

On note la pertinence de la présence des associations au sein du Comité de Pilotage à cette phase de mise en œuvre du projet, compte tenu de leur connaissance des caractéristiques du territoire et de ses acteurs.

Une telle approche diagnostique débouche sur l'identification affinée des compétences et des capacités à agir, et constitue un élément déterminant pour, notamment :

- l'organisation du groupe de volontaires,
- les missions des volontaires,
- le partenariat exécutif, notamment en termes de formation des volontaires.

#### 2.1.3. Réalisation du diagnostic

L' IECP a ensuite procédé à un travail documentaire en suivant la structure suivante :

- Auprès des collectivités, du tissu associatif et des organisations professionnelles : recensement des organisations présentes sur le territoire et actives sur des domaines pertinents pour le projet (comité de quartier, culture/histoire/patrimoine, sport/pratique et défense de l'environnement, organisations professionnelles, action sociale/santé) portant l'implication volontaire, identification des structures d'échange d'informations et de concertation.
- Auprès des services de l'Etat et des services experts des collectivités : les données recensées en matière d'aménagement du territoire, de population et d'environnement
- Auprès des organismes d'études et de recherche : les études portant sur l'environnement du territoire considéré, identification des acteurs scientifiques en vue de constituer un groupe de référence en matière d'expertise.

Les informations contenues au sein du diagnostic territorial sont amenées à évoluer au cours de la mise en place du groupe de volontaires.

### *2.2. Caractéristiques générales du territoire*

#### 2.2.1. Population

La population des 6 villes de l'intercommunalité Ouest Provence est d'environ 99 000 habitants (recensement général 2006) avec la répartition par commune présentée dans le tableau suivant :

| Commune | Population |
|---|---|
| Cornillon-Confoux | 1375 |
| Grans | 4247 |
| Istres | 43500 |
| Miramas | 26030 |
| Port-Saint-Louis | 8685 |
| Fos-sur-Mer | 15620 |

*Population Ouest Provence par commune (Source INSEE)*

#### 2.2.2. Structure du territoire

##### (1) Zones urbaines

Elles sont particulièrement situées sur les centres villes des communes. L'étalement urbain gagne peu à peu, à mesure de la hausse des besoins en logement. Les deux communes du nord du territoire (Grans et Cornillon-Confoux) sont de petites tailles et de type villages. Les 4 autres communes sont fortement marquées par une absence de mixité entre elles : certaines comptent jusqu'à 60% de logements sociaux (Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône). La présence du domaine portuaire (Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis du Rhône) rend difficile l'extension de ces deux communes du fait de l'absence de foncier (90% du territoire de Fos-sur-Mer relève de la compétence du GPMM). A Istres, la Base aérienne 125 possède une emprise assez importante à l'Est. A Miramas, une zone de fret SNCF au sud-est et, dans son prolongement, une zone militaire d'envergure moyenne impactent les possibilités d'extension de la zone urbaine. Pour l'ensemble de ces 4 communes les seuls espaces restant pour répondre aux importants besoins de logement (estimés à quelques 7000 dossiers en attente sur l'ensemble du territoire par le Schéma de Cohérence Territorial), restent donc les espaces naturels.

##### (2) Zone industrielle

La zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-Port-Saint-Louis couvre quelques 20 000 hectares (dont 60% sur le territoire de Fos-sur-Mer). Un projet (FOS 2020) porté par le Grand Port Maritime de Marseille Fos (GPMMF) prévoit d'industrialiser 15 000 hectares supplémentaires sur des terrains appartenant déjà au GPMMF. La ZIP a la particularité d'être située à l'embouchure du Rhône qui abrite deux zones naturelles uniques et classées comme fragiles : la Camargue à l'est et la Crau à l'ouest. La ZIP, une des plus grande d'Europe, abrite 13 sites Seveso II et présente des activités industrielles de type sidérurgie, pétrochimie, cimenterie, incinération de déchets dangereux,

incinération de déchets ménagers… A cela vient s'ajouter le transport maritime, le stockage et l'activité de logistique. On estime que 25 000 personnes travaillent dans la zone industrielle et qu'elle génère un trafic de quelques 50 000 véhicules par jour dont 30% de poids lourds.

### (3) Zones agricoles

Au nord de l'Intercommunalité, Grans, Cornillon-Confoux et une partie de Miramas concentrent une activité agricole importante (culture maraîchère, et élevage dans une moindre mesure). Une importante production de Foin de Crau (AOC) existe jusqu'à Istres. Du côté de Port-Saint-Louis, des exploitations d'envergure produisent du riz de Camargue (AOC). A noter également un poids important pour la conchyliculture à l'embouchure du Rhône. L'élevage de taureaux de Camargue se poursuit, mais demeure une tradition plus qu'une activité économique à part entière.

### (4) Zones naturelles

Compris entre ces deux espaces classés que sont la Camargue et la Crau, le territoire dispose de nombreuses zones naturelles classées : Natura 2000, Znieff… Passage obligatoire pour de nombreux oiseaux migrateurs, le territoire intercommunal abrite de très nombreuses espèces protégées (faune et flore). Le Parc naturel régional de Camargue a d'ailleurs été étendu à la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône en 2011. Le nord du territoire est composé de pinèdes et de chênaies. Des espaces boisées qui ont été très impactés par des incendies dont les Bouches-du-Rhône sont malheureusement coutumiers.

### (5) Historique du territoire

Au début des années 2000, la politique d'industrialisation du Grand Port Maritime de Marseille, stoppée net par le choc pétrolier de 1973, reprend. Après une trentaine d'années passées dans une relative invisibilité du point de vue des riverains, la zone industrielle de Fos réapparait à travers une série de projets d'implantations industrielles. En quelques mois, la population semblera soudainement découvrir le gigantisme de cette zone, la complexité de sa gouvernance et les conséquences que sa présence engendre.

### (6) Une prise de conscience brutale

La première annonce d'implantation, la construction d'un nouveau terminal méthanier sur une plage jusqu'alors très prisée des habitants du territoire, va déclencher à la fois une colère populaire, mais surtout une soudaine prise de conscience de la situation de ce territoire. En l'espace de quelques mois, les habitants qui se sont, pour l'occasion, regroupés en associations de défense, vont réaliser concomitamment que les décisions d'implantations de sites industriels polluants relèvent soit de la structure portuaire, soit de l'Etat (par le biais du préfet) donc hors d'un processus démocratique sur lequel ils pourraient directement influer, que les sites industriels déjà présent génèrent une pollution très importante qui est peu ou mal surveillée, qu'aucun des dispositifs de recours mis en place (administratif ou juridique) n'est réellement en mesure de porter leurs revendications et enfin que la situation sanitaire des populations est quasiment inconnue car ne faisant l'objet d'aucune surveillance spécifique.

Il est, à ce stade, très important de préciser que les populations en question, vivant aux portes d'une zone industrielle, y travaillant pour beaucoup, se refusent à être qualifiés de « nymbistes » (not in my

backyard). Dès l'origine des dossiers, il ne s'agissait pas pour eux de refuser purement et simplement une nouvelle usine, mais bien de tenter d'influer soit sur le lieu d'implantation (toujours dans la zone mais plus éloigné des lieux de vie), soit sur le process utilisé (générant moins de rejets atmosphériques par exemple). Cet élément constitue un aspect fondateur de la relation de défiance existant aujourd'hui entre les populations, les associations, les services de l'Etat, les industriels et les collectivités locales. Après avoir toujours laissé le champ libre aux industries, les habitants, relayés par les collectivités locales, ont pour la première fois sollicité l'aménagement d'un projet, afin de moins nuire à leur qualité de vie. Aucune instance existante n'a pris ces démarches en considération, selon les demandes exprimées alors. Pour autant, les populations ont activement participé à tous les processus de concertation proposés (réunions publiques, enquêtes publiques, Commission Nationale du Débat Public), préparant des propositions alternatives. Lorsqu'au bout de quelques mois, de nouvelles implantations sont annoncées, les habitants développent le sentiment que ces projets sont déjà décidés lorsqu'ils sont rendus publics. Leur action se porte alors sur un terrain judiciaire, constat violent car vécu comme un déni de démocratie. Lorsque les associations et les collectivités locales vont se lancer sur le terrain de la justice administrative, les questions de pollutions et de santé publique vont devenir prégnantes.

### (7) Une histoire sans mémoire

Dès l'origine, la construction de la zone industrielle de Fos-sur-Mer a été opérée dans un flou certain, et ce malgré la démesure de ces installations. Lorsque les habitants du territoire en ont été informés, les engins de chantiers et les quelques 60 000 ouvriers transportés pour l'occasion étaient déjà présents. Il s'agit de mesurer combien la soudaineté du bouleversement qu'a vécu ce petit village côtier de quelques 3000 habitants, propulsé dans le gigantisme industriel en peu de temps a été prépondérante dans la structuration du territoire aujourd'hui. Très rapidement, les populations ont trouvé leurs places dans ces immenses chantiers, ne constatant qu'après coup la défiguration de leur paysage familier. Hormis les pêcheurs professionnels, pratiquement aucune voix ne s'est élevée à l'époque autour des questions de pollution, d'environnement ou de santé. Le choc pétrolier de 1973 stoppera la construction de la zone aussi brusquement qu'elle avait été entamée. Ce n'est que depuis 2005 que le GPMMF a entrepris de finir ce qui avait été commencé : une zone industrielle de 40 000 hectares. Avec l'avènement de ces nouveaux projets, les populations ont également découvert que la connaissance qu'elles avaient de leur territoire était une forme de science. Aujourd'hui, lorsqu'un projet est présenté et que son emplacement détruit un endroit particulier, les habitants mesurent immédiatement l'impact de cette perte, car il s'agit souvent du dernier du genre : dernier marais, derniers chênes verts… D'un autre côté, cette connaissance profonde des lieux, des sites industriels (qu'ils ont souvent construits) et des procédés utilisés leur permet d'être force de proposition. La problématique restant toujours : à quel point ont-ils capacité à influer sur un projet ?

### 2.3. Cartographie des groupes constitués

| | Comités et représentation de quartier | Culture, patrimoine, histoire | Sport de plein air, pratique/protection de l'environnement | Solidarité, social, santé | Organisations professionnelles |
|---|---|---|---|---|---|
| Cornillon | 0 | 1 | 7 | 0 | 0 |
| Fos-sur-Mer | 1 | 9 | 27 | 2 | 7 |
| Grans | 0 | 1 | 10 | 0 | 0 |
| Istres | 35 | 7 | 31 | 22 | 6 |
| Miramas | 0 | 4 | 29 | 11 | 4 |
| Port-S-Louis | 4 | 4 | 24 | 4 | 1 |
| Total | 44 | 26 | 128 | 39 | 18 |

### 2.4. Identification des pratiques démographiques appliquées sur le territoire

Ce second volet du diagnostic porte sur l'identification des structures de concertation, afin de s'assurer que les citoyens impliqués dans la politique du territoire peuvent effectivement agir dans le cadre du volontariat. Les structures de concertation prennent la forme de comités de quartier, Comités Locaux d'Information, participants à l'agenda 21...

***Comment la décision politique est-elle prise au niveau du territoire ? Quelles sont les opportunités de participation des groupes constitués et des citoyens ?***

Les échanges sur les questions environnementales se déroulent de façon régulière au sein d'instances dédiées. Au départ, créées dans le cadre réglementaire, définies par la gestion des risques industriels majeurs et le traitement des déchets (centre d'enfouissement technique dit d'Entressen jusqu'à 2010, incinérateur de déchets industriels Solamat Merex, incinérateur d'ordures ménagère Evéré), ces instances ont été complétées par des réunions régulières à caractère volontaire :

- Les CLIC : comités locaux d'information et de concertation, créés à l'occasion de la loi sur la prévention des risques industriels majeurs, suite à l'accident d'AZF à Toulouse.
- Les CLIS : comités locaux d'information et de surveillance, associés aux installations de traitement de déchets.
- Les CLIE : comités locaux d'information et d'échange, structures mises en place à l'initiative des industriels et de l'intercommunalité Ouest Provence.
- Le S3PI : secrétariat permanent pour les problèmes de pollutions industrielles.

A ce type de rencontres s'ajoutent les différents travaux des aménageurs et des services de l'Etat en charge de l'environnement et de la santé :

- Le Grand Port Maritime de Marseille conduit une démarche de concertation
- La DREAL PACA et l'ARS PACA pilotent, avec l'ensemble des acteurs locaux, le PRSE 2009-2013, dont la vocation est d'identifier les projets dans le cadre de la santé environnementale.

### *2.5. Besoins en termes de précaution, prévention, gestion, réhabilitation*

L'ensemble des acteurs du territoire se sont donc quasiment découverts autour de polémiques violentes, de réunions publiques houleuses concernant de futurs projets. Toutefois, la recherche de données concernant les atteintes à l'environnement et à la santé que pourraient entraîner les nouveaux sites, a également mis en lumière des données environnementales de la zone avant extension. Ainsi, des sites industriels très émetteurs de pollution qui, jusqu'à cette période n'avaient eu aucune question à ce sujet de la part des habitants, voient soudain cette thématique plutôt tabou devenir le centre de toutes les attentions. Peu habitués à une forme de communication autre que descendante, les industriels « historiques » sont très rapidement sommés non seulement d'être plus transparents, mais également de réduire leurs émissions drastiquement. Car pour les populations, le constat est là : les chiffres de la pollution sont déjà alarmants mais sont très clairement parcellaires. Et malgré cet environnement très impacté par la pollution et la méconnaissance de ses effets sur leur santé, voilà que de nouvelles installations, tout aussi polluantes leurs sont imposées. Une forme de défiance systématique s'installe : les habitants suspectant les industriels de mensonges, les industriels estimant les questions des habitants injustifiées et illégitimes. Les services de l'Etat, assujettis à la réglementation, ne peuvent jouer de rôle de médiateur, car avec le durcissement des conflits et le recours incontournable aux tribunaux administratifs, ils se retrouvent la plupart du temps aux côtés de l'autorité préfectorale et des industriels à la barre. Dans les différents dossiers (dont certains sont toujours en cours) une centaine de recours seront déposés de part et d'autre.

Peu à peu, les populations, les associations développent une forme d'expertise autour des dossiers qu'il s'agisse de technique, de juridique ou de scientifique. Et plus elles cherchent d'arguments tangibles pour un dossier précis plus elles posent de questions qui restent sans réponse. Ces silences aggravent encore des tensions déjà virulentes. Difficile pour les habitants d'admettre que les acteurs concernés (services de l'Etat, industriels…) ne se sont tout simplement jamais posés ces questions, parce qu'elles n'existent pas dans les textes réglementaires. L'absence de données tangibles, légitimes et produites par un organe de confiance fait enfler les craintes, notamment sur les questions de santé publique.

## *3. Les besoins issus du diagnostic*

### *3.1. Introduire la Science et notamment la Recherche Publique comme partie prenante de la problématique territoriale*

D'emblée, il peut sembler opportun de replacer le projet dans l'espace de réflexion qui a vu sa genèse et qui a conduit à profiler l'ingénierie sociale usitée. Cet espace réflexif, initié et nourri par de précédentes enquêtes, laissait en effet apparaître une difficulté majeure : celle d'avoir à composer avec cette sorte de « couple maudit » que forment parfois la politique (entendue comme l'affaire de citoyens concernés) et la science (et de sa place dans ou à côté de la société). On sait que les deux

entretiennent souvent un rapport complexe et tumultueux (orientation des politiques, expertise/contre-expertise dans le cadre de conflits, orientations des agendas de recherche, etc.). Toutefois, ici, l'éventail se veut plus ouvert. En tout cas, suffisamment pour faire place à des processus plus constructifs, voire plus *collaboratifs*, du type des Health Impact Assessments (HIA ; Evaluation des Risques Sanitaires, ERS)[1]. On comprendra donc que l'initiative engagée doive dealer avec ce vœu pieu consistant à sauvegarder la science de la politique, pour autant qu'il s'agisse d'aller vers une co-nnaissance de données scientifiques mobilisant à la fois des scientifiques et des citoyens…

On notera alors que ledit territoire concerné, celui de Fos-sur-Mer, a été tout particulièrement marqué par une longue histoire conflictuelle, s'étirant de la genèse du vaste complexe industriel aux récentes extensions portuaires, en passant par l'implantation controversée de l'incinérateur. Il s'agit là d'un ensemble de conflits successifs, parfois éclatés, parfois ponctuels, parfois aussi larvés ou plus confinés, mais qui s'étirent sur presque un demi-siècle, et se sont centrés tour à tour sur la question de la pollution, celle de la gestion/prévention des risques et plus récemment sur les problématiques de santé/environnement[2]. La création de l'IECP dans les années 2000 est alors à repositionner dans l'héritage des développements les plus récents. L'IECP a en effet l'ambition de service d'interface entre société et science sur le « territoire » du SAN Ouest-Provence, en poussant, notamment à travers le projet VOCE, dans le sens d'une « éco-citoyenneté » emprunte de connaissances fondées et administrées scientifiquement. Cette production en passe, de la sorte, par la stabilisation d'un positionnement proactif dans ce type de rapport, toujours complexe et pluriel, ainsi que par le déploiement et l'affermissement d'un ensemble de prises tirant dans le sens d'une collaboration effective. Pour ce faire, elle en appelle alors à un volet opérationnel, visant à recruter des volontaires susceptibles de prendre part à la démarche engagée dans le cadre de VOCE.

Ce par quoi la question centrale lors cette phase exploratoire a été de savoir sur quelle ligne de concernement prendre appui pour « recruter » de façon concrète. Les pistes étaient nombreuses. D'autre part, il s'est rapidement imposé comme évidence qu'un volontaire ne se recrute pas : il s'engage (après tout, on ne parle pas de recrues, mais de volontaires…). Ceci a donc orienté vers la mise en place d'une ingénierie sociale souple, permettant en cette phase génétique du projet, d'accéder à la fois à des formes riveraines et citoyennes plurielles, de toucher un public et ses divers plans de concernement. Le tout étant susceptible d'alimenter la réflexion sur le montage et la conduite de ce projet horizonnant l'établissement de modalités d'interaction entre science et société *civile*. En d'autres termes, il s'est agi d'ouvrir une arène autour d'espaces et de moments d'échanges afin d'être à même de mieux saisir par où passer et comment procéder pour produire de telles passerelles (au risque - ou au bénéfice, c'est selon - de nourrir le projet en permettant l'affinement et

[1] Tout au moins dans les mondes anglo-saxon et scandinave, puisqu'il semble qu'en France la dimension participative tende à s'effacer derrière l'évaluation exclusivement technique des risques sanitaires.

[2] Sur ce point, nos précédentes études nous avaient sensibilisés à la possibilité d'un potentiel latent et souvent confiné, toujours à temps de surgir.

le réajustement d'objectifs). Ce geste « ingénerial » a donc été pensé de sorte à assurer une première prise de contact avec le public, de jauger le « terrain », d'introduire une dimension participative le plus en amont possible de la projection et ainsi d'offrir un arrière-fond éthique à celle-ci. En bref, d'ouvrir la voie à l'engagement. Et s'il y a ici quelque chose à voir avec de la citoyenneté, c'est précisément parce que le processus à l'œuvre s'évertue à nouer un dialogue constructif, permettant tout à la fois de dépasser une abstraite labellisation « écocitoyenne » en lui donnant précisément corps, et d'accompagner l'avènement des modalités de co-production et de partages de connaissances par des scientifiques et des citoyens.

Ce faisant, on comprendra aussi que l'expérimentation s'expose à la possibilité d'emprunter un chemin sinueux et à celle de faire l'objet de nombreux réajustements. Déjà, en permettant de toucher de près ce qui peut faire problème pour ceux qui s'engagent, l'ingénierie sociale s'expose au retour d'un pluralisme avec laquelle il s'agit de composer. D'autre part, elle s'expose aussi à un recrutement délicat, fait tantôt de mauvaise presse, tantôt d'agendas politiciens, tantôt d'un pesant ancrage territorial (souvent d'ordre Institutionnel), tantôt de tout autre chose (pensons au désintérêt). Ce qui, dans un cas comme dans l'autre, peut très bien se comprendre comme tirer dans le sens d'un approfondissement des objectifs, et permettre de dégager et d'affiner des pistes, des créneaux et des orientations *a priori* porteurs (ou non) en matière de collaboration. C'est pourquoi cette phase initiale est apparue essentielle pour alimenter une part réflexive de l'expérimentation, tout en l'ancrant dans une réalité sociale.

### *3.2. Permettre aux populations de pouvoir se servir de l'outil, de mieux comprendre « la chose scientifique » via sa participation/aide à la décision*

Dans ce système décisionnel où la question de la décision démocratique se pose encore, seules des données légitimées par tous pourraient être à la base d'une concertation raisonnée. Or, il apparaît que la défiance envers l'expertise reste profondément ancrée, notamment parmi la population et qu'elle est aggravée par la barrière de la compréhension. En effet, si de nombreuses instances de concertation fondent leurs débats sur des chiffres, de grandes lacunes en terme de pédagogie empêchent les citoyens de se les approprier et entretiennent l'idée que seuls les « spécialistes » peuvent comprendre et donc participer. Il a semblé de fait pertinent, alors qu'une structure dotant le territoire d'une politique scientifique venait d'être créée, de fonder son action sur une base de transmission. La participation du citoyen pouvait donc s'inscrire à la fois dans un volet de mobilisation des populations (agir) et dans celui de la formation (comprendre). Ainsi, le projet se devait de proposer aux volontaires de recevoir une « formation » scientifique. Outre que cette théorie garantisse la qualité de la donnée collectée, elle permet également que les citoyens appréhendent mieux les grands principes scientifiques utilisés dans les nombreux débats d'aménagement qui se tiennent sur leur territoire. La présence de la zone industrielle conduit, en effet, les habitants de ce territoire à se confronter à des questions ardues qui ne se posent pas à d'autres endroits du pays. Effectivement, lors des enquêtes publiques, afin de pouvoir donner son avis sur les conséquences d'une nouvelle implantation industrielle, le citoyen se doit de comprendre des concepts physiques complexes (liquéfaction du gaz, procédé de fabrication de l'acier...), des

éléments de chimie précis (polluants persistants organiques, réactivité des gaz dans l'atmosphère, rejets aqueux …) auxquels viennent s'ajouter un grand nombre de données techniques liées au process industriel. Cette masse d'informations, de concepts, n'est pas accessible à tous. Il est donc primordial d'accompagner cette situation particulière en permettant aux volontaires d'avoir accès à un outil de formation spécifique. Le projet VOCE place le citoyen dans la chaîne de production de la connaissance en reconnaissant son savoir profane, sa légitimité d'action et enfin sa capacité d'apprendre.

### *3.3. Elargir la capacité d'action des scientifiques sur le territoire en leur permettant de mettre en place un réseau d'observation spécifique*

La mise en place du réseau de volontaires est un véritable outil pour les chercheurs partenaires. Les volontaires formés deviennent des « vigies » locales, permettant aux scientifiques d'agrandir leur espace d'observation, et d'en démultiplier la puissance d'interprétation. Il s'agit donc, dès l'élaboration des protocoles d'observation, de bien définir le rôle des citoyens et d'utiliser au mieux leur connaissance de l'environnement proche. Ainsi, les volontaires peuvent également réduire les délais de prospection, signaler certaines anomalies, évolutions et, bien entendu, élargir les jeux de données collectées le cas échéants.

## *4. Motivation des partenaires*

### *4.1. Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des pollutions*

L'IECP est une structure d'acquisition de la connaissance, tant du point de vue scientifique que du point de vue citoyen. La transmission des connaissances acquises est un axe incontournable du carnet de route de l'IECP. Un savoir produit qui resterait confidentiel ne permettrait ni une amélioration du processus décisionnel local, ni des décisions d'aménagement véritablement concertées avec la population. Le projet d'observatoire citoyen de l'environnement est le cadre privilégié du partage de cette connaissance. En outre, les volontaires sont à leur tour des courroies de transmission de ces connaissances vers les citoyens ne participant pas au dispositif. Pour l'IECP, la mise en place de l'observatoire est donc une priorité.

### *4.2. Aix-Marseille Université*

L'Université Aix-Marseille investit plusieurs champs dans le cadre de sa participation au projet. Pour les chercheurs il s'agit bien d'investir de nouveaux territoires d'expérimentation. Le projet VOCE leur permet d'être en confrontation permanente avec les besoins du territoire, les questions des habitants. Cette perspective nouvelle est une occasion unique de conduire différemment leur réflexion globale, en prise directe avec le réel. En outre, la recherche environnementale en général est, après la recherche spatiale, l'une des disciplines nécessitant les plus gros investissements humains, matériels, structurels et temporels. Elle se doit donc de fonder son action en lien étroit avec la société.

### 4.3. Cessa

Le CESSA est une structure associative indépendante avec pour objet de favoriser les échanges entres les problématiques et les connaissances universitaires et celles des autres acteurs de la société. Nos travaux de recherche ont porté sur la participation concernant l'aménagement du territoire puis, après 2003, principalement sur les questions de gestions des risques (technologiques, naturels, chroniques) et ils ont principalement concerné le territoire de la région PACA. Nous avons ainsi pu suivre la naissance de l'Institut Eco-Citoyen et autre acteur particulier sur ce territoire.

Le projet de volontaires pour l'observation de l'environnement de l'IECP, nous a semblé une voie originale pour retravailler la participation sur les questions sanitaires et environnementales. Positionné en accompagnement de l'IECP pour l'expérimentation d'un dispositif participatif innovant, nos motivations ont été de prendre part à cette expérience, d'observer et analyser les réactions des participants tout en rendant compte auprès de ces participants de nos observations. Nos motivations dans ce projet ont été de participer à la mise en place de nouveaux échanges entre des citoyens et des scientifiques sur un territoire et autour de questions à définir ensemble.

Le projet VOCE porte sur une partie jusqu'à présent ignorée en France de la concertation : la constitution de l'expertise et la mobilisation des discours scientifiques. En envisageant la collaboration entre citoyens et scientifiques, la participation n'est plus la formulation d'un avis, mais elle entre dans la production des savoirs, des connaissances sur l'environnement et cela sur un territoire où les tensions sont nombreuses autours des enjeux sanitaires et environnementaux. Ces dimensions innovantes du projet étaient importantes pour le CESSA.

## 5. Tiers-Veilleur : VOCE, une démarche expérimentale, "science/société"

### 5.1. VOCE, au cœur d'un territoire " à vif"

Comme nous l'avons vu précédemment, les pourtours de l'étang de Berre et le golfe de Fos constituent un territoire très spécifique, subissant depuis 40 ans les effets d'une des plus grandes zone industrielle d'Europe, alors que peu de données sur l'état environnemental de ces territoires existent, hormis les mesures de polluants classiques opérés dans un cadre réglementaire. La question des risques environnementaux, issus d'une combinaison de polluants multiples (pétrochimie, transport, sidérurgie, tertiaire, agricole) reste entière, et une défiance réciproque s'est installée (opposant Industriels, associatifs, collectivités, État), et décrédibilisant les expertises produites ainsi que les données posées comme "informations" ou "faits". Territoire meurtri, défiant, « sans mémoire » environnementale (peu de données factuelles pouvant servir à tracer une évolution dans le temps), marqué par un aménagement du territoire sans concertation, des conflits entre acteurs locaux… Et toujours au cœur d'une actualité brûlante, puisqu'au cours même du projet VOCE, l'incinérateur, qui fut l'objet de violentes contestations et oppositions a pris feu.

Le projet VOCE ne vise toutefois pas à entrer dans les controverses opposant les acteurs locaux (quand bien même l'IECP espère que le processus de co-construction des données scientifiques puisse « dépassionner » les débats). L'observation citoyenne est pensée de manière ouverte, et non en impliquant spécifiquement des associations ou des membres d'associations locales. Ceci dit, il ne

s'agit pas non plus d'un appel au "grand public" excluant des porteurs d'intérêt, comme c'est le cas dans d'autres dispositifs qui font appel à des citoyens lambda exclusivement (comme les conférences de citoyens) et VOCE prévoit que les volontaires soient issus tant d'organisations associatives, que parmi les agents de collectivités ou les acteurs économiques. Il s'agit alors d'ouvrir une autre voie aux publics du territoire, en tant que citoyens, dans une démarche autour d'une co-construction des savoirs. Les volontaires pourront donc pourront faire part de leurs observations, tant dans le cadre de leur travail que pendant leurs temps de loisir, concernant des faits ponctuels ou des tendances (comme l'observation des comportements animaliers, par exemple) et sont légitimés par le dispositif lui-même, réduisant les situations d'asymétries liées à d'autres formes d'engagement (comme les débats publics dans lesquels la prise de parole et la légitimité ne vont pas de soi, les rapports de pouvoir ne restant pas à la porte de la réunion).

Concernant l'expertise, il s'agit aussi de se tenir à l'écart des processus de délégitimation croisée des données scientifiques et de l'information (accusations de mensonge, remise en cause de la manière de construire l'information, la réglementation, les protocoles, etc.), puisque ce sont les études conduites par l'IECP qui constituent la référence commune. La relation dialogique citoyens/scientifiques est sensée permettre l'intégration de savoirs profanes ou d'usages comme de savoirs scientifiques dans un processus d'échange, intégrant les questions et préoccupations sociétales au processus d'étude et d'élaboration de connaissances. Au final, c'est toutefois le Conseil Scientifique qui demeure décisionnaire des études à effectuer et des conditions de validation des observations et données recueillies. Ainsi, si les problématiques liées à la pollution, à la santé environnementale et aux impacts des activités humaines sur le territoire et au-delà préexistent au projet, celui-ci propose de les redéfinir dans ce partenariat, permettant l'émergence de nouvelles questions ou études, qui serviront à minima à l'écriture d'une « mémoire » d'un territoire, référentielle. On a à la fois ici « un lieu d'échange pour contribuer à la réforme de la démocratie » et « un processus d'apprentissage collectif en vue d'une problématisation commune »[3]. Ainsi, l'IECP s'emploie à se tenir à l'écart des conflits, controverses et actualités houleuses locales, à afficher une dimension apolitique garantie par son conseil scientifique.

### *5.2. Des partenaires au cœur des problématiques science/société*

Le profil des partenaires qui conduisent le projet VOCE est spécifique, répondant déjà par leur structure même aux objectifs de REPERE, de développement de la participation des associations à l'orientation et à la programmation de la recherche et au développement de la reconnaissance de la recherche coopérative.

La création même de l'IECP constitue une réponse aux nombreux conflits et controverses traversant le territoire. Face à des oppositions et prises de positions houleuses, il s'agit de proposer une structure qui soit une interface entre science et société, afin de réduire la défiance, voire d'établir une relation de confiance par rapport aux expertises conduites. Cette ambition est loin d'aller de soi, étant donné que la création de l'association est une action politique, créée et financée par des

3 Note de réflexion "Analyse transversale des projets REPERE (AAP2), Esquisse des profils types", Jean Baptiste Narcy et Agathe Dufour, Asca, séminaire REPERE janv 2013

politiques locaux. Les budgets alloués sont d'ailleurs une des sources de possible défiance quant à la neutralité des activités de l'IECP ou des études conduites. (en 2011, 200 000 euros de financement de la part du SAN et 200 000 de la mairie de Fos-sur-Mer), que n'a pas manqué de saisir l'opposition, et situent l'Institut au cœur de jeux d'acteurs et politiques. La structuration de l'IECP veille alors à figurer au mieux son indépendance vis-à-vis des politiques ou lobbies, mettant en avant le fait qu'un Conseil Scientifique, constitué de scientifiques « indépendants » (travaillant à l'université) soit décisionnaire des études à effectuer, afin de se démarquer des enjeux territoriaux et locaux avec lesquels il se trouve aux prises. L'argument d'autorité de la science, pourtant mis à mal par la crise de l'expertise que dénoncent de nombreux travaux en science sociale (de même que la notion d'indépendance ou de neutralité de la science et des laboratoires), vient ici en appui à cette idée d'indépendance et de garantie de la qualité des études conduites (dans un contexte de données multiples, partielles et contestées) , en mettant en avant la transparence et la structure même de l'IECP.

La structuration de l'association la constitue déjà comme une interface science société. En effet, l'Institut est constitué d'un Conseil d'Administration et d'un Conseil Scientifique. Le Conseil d'Administration est organisé de manière collégiale, regroupant divers acteurs du territoire : collège des scientifiques (Université de Provence, CNRS, Faculté de St Jérôme, CEREGE), des collectivités (Ouest Provence, CG 13, CR PACA), et des associations de défense de l'environnement (Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos, Collectif Citoyen Santé Environnement, Association Esperen). Les services de l'État en charge de l'environnement et de la santé sont également invités à participer aux réunions. Le Conseil Scientifique, quant à lui, compte une quinzaine de personnes, principalement universitaires (à l'exception de deux médecins). Le statut étant associatif, il est également possible à quiconque d'adhérer.

VOCE n'est alors pas seulement un projet mené par l'institut mais constitue un troisième pilier de sa structuration. Outre l'administration collégiale, il s'agit d'impliquer les « citoyens », avec un rôle propre, d'« observateur » ou « opérateur de l'environnement ».

Le centre d'études en sciences sociales appliquées (CESSA) est, quant à lui, un bureau d'étude et de recherches transdisciplinaires en sciences sociales, économiques et politiques, spécialisé sur les questions de risques sanitaires, industriels et naturels et les processus de participation des publics aux choix politiques. L'association est constituée de chercheurs, mais entretient des relations privilégiées avec associations et acteurs locaux, avec des phases de recherche coopérative, ou privilégiant une approche pragmatiste, qui fait la place aux actions et discours des acteurs. Le CESSA intervient également régulièrement dans des processus de concertation, favorisant la reconnaissance de différents types de savoir et la parole de différents publics, et participe de fait au dialogue permanent science/société et aux problématiques qui y sont liées. (avec de nombreuses investigations et recherches sur le territoire de Fos)

L'université n'est, quant à elle, pas directement partie prenante de ces questions (ici précisément). Ceci dit, les chercheurs associés au projet en qualité de représentant de l'université interviennent dans l'IECP. Ils sont de fait déjà plutôt favorables à l'engagement d'un dialogue entre science et société.

### *5.3. Dimension expérimentale du projet*

Une particularité majeure du projet VOCE est sa dimension expérimentale, tout en visant la production d'une méthodologie Recherche-société transférable à d'autres contextes.

Si le « projet » a préalablement été pensé et rédigé, les dispositifs mis en place ainsi que les plans d'action évoluent en cours de route, au regard du terrain et des interactions avec le milieu et le public : « *On fait le chemin en avançant* ». Des ajustements ont été opérés et la conduite du projet s'est révélée différente du calendrier initialement proposé, que ce soit en termes de timing ou de choix concernant les dispositifs. En l'occurrence, le « design » du dispositif a changé : L'enchaînement de « focus groups » et d'une conférence de consensus, qui avait été envisagé au départ, a très rapidement été abandonné, au profit de la série des focus groups, jugés plus adaptés et moins coûteux. Renommés « groupes de discussion », ils visaient à préparer une phase de débat public, qui a elle-même été annulée, au profit d'un projet pilote, le « projet lichen » et de réunions publiques. De même, les modes de recrutements des publics ont été revus. Les appels à participation « grand public » (voie de presse, annonces, etc.) n'ont pas été probants, et vite remplacés par l'utilisation de réseaux et acteurs locaux, avec le soutien des collectivités. La « couleur » du public de volontaires s'est également transformée, visant initialement des individus particuliers volontaires, pour intégrer des groupes déjà constitués au final, avec un redimensionnement territorial du projet.(cf partie II).

Afin de s'inscrire davantage dans une démarche dialogique science/société, un comité de pilotage collégial pilote le projet VOCE, permettant d'impliquer les associations locales parti prenantes de problématiques environnementales et sanitaires du pourtour de l'Étang de Berre. Cette implication visait à faciliter l'action sur le territoire, en s'appuyant sur des ressources en termes de réseau, d'information sur les actions conduites localement, les« ressentis » de la population, arguments circulant ou s'opposant, ainsi que d'identification des « prises » ou difficulté possibles pour agir. Cette collégialité a, dès le début du projet VOCE, ses limites, puisque le comité de pilotage est d'emblée marqué par l'absence des industriels, de l'administration en charge de l'environnement et du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, comptant de fait une surreprésentation associative.

Dès lors, les éventuels dissensus ou frictions liées à de grosses différences de valeur ou d'intérêt ne se sont pas posés au sein du comité de pilotage. Pour les membres, il semble que l'importance des valeurs environnementales et démocratiques ne fasse pas débat. La question de leur priorisation (face à d'autres valeur pouvant être concurrentes dans la priorisation comme l'économie, l'emploi, l'exercice de la pêche, etc.), pouvant faire dissensus, n'est toutefois pas évoquée et n'a pas lieu de l'être au sein du programme VOCE, orienté vers une action commune, dont l'acception est condition d'engagement. Les éventuels points de divergences sont donc restés dans l'implicite, les membres du comité de pilotage orientant leur dialogue et actions ensemble sur la constitution du groupe de volontaire VOCE.

# II. Vision d'ensemble

## 1. *Fonctionnement du projet*

### *1.1. Le Comité de Pilotage*

Chargé de conduire l'ensemble des étapes de mise en œuvre du projet, le Comité de Pilotage se doit de conjuguer différentes missions :

- Une coproduction de la recherche : l'articulation entre des structures ne partageant pas le même langage ni le même agenda.
- Une application territoriale : structurer les réseaux locaux, identifier les organisations et les liens.
- La nécessité de constituer des outils pour la prise en compte de l'observation et l'interprétation des informations qui en sont issues.

### *1.2. Les groupes de discussion*

Le projet VOCE se fonde sur une approche participative, consistant à laisser aux futurs volontaires le soin de définir leurs propres tâches et activités.

Cette démarche a été réalisée au moyen de groupes de discussion thématiques conduits selon la méthodologie des « Focus groups », composés de 8 à 10 personnes parmi des riverains, des ouvriers, des personnes âgées, des personnes pratiquant des activités en plein air, des jeunes parents, des acteurs du monde économique. Chaque Focus group était constitué de populations cibles, auprès desquelles le recrutement a été fait en amont.

Le Comité de Pilotage a été chargé de définir les thèmes de chaque groupe en affinant les sujets qui avaient été proposés dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre : air, eau … Les thèmes arrêtés ont été complétés par le résultat du diagnostic territorial, en cohérence avec les attentes des populations.

Il s'agissait de voir comment ces thématiques sont exprimées par les populations, et de recueillir les avis. Les groupes de discussions comportent 2 objectifs :

1. Recueillir la parole
2. Réinterpréter / recadrer les échanges par rapport aux objectifs généraux du projet

## 2. *Réalisation des activités*

Les 6 actions du projet se décomposent en 3 phases principales : une phase prospective, une phase test de validation, et une phase de mise en place. A l'issue des deux années de préparation, l'ensemble des 3 phases est arrivé à son terme :

1. Mise en place du Comité de Pilotage et de son rôle d'expertise
2. Diagnostic territorial
3. Focus groups

4. Phase d'élaboration de la structure

5. Expérience pilote

6. Lancement de l'observatoire citoyen de l'environnement

### *3. Communication*

Une campagne de communication a été mise en place pour le recrutement des Focus groups : annonces radio, sites internet Institutionnels et presse quotidienne régionale.

**FOS-SUR-MER ● Pollution de l'air.** L'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions lance le projet VOCE "Volontaires pour l'Observation Citoyenne de l'Environnement". Afin de définir au mieux les futures missions des volontaires et de les mettre en adéquation avec les attentes des populations, des groupes de discussion seront organisés sur l'ensemble du territoire intercommunal. L'objectif est de permettre, par le biais d'une discussion libre autour d'un thème précis, de recueillir les avis, positions, questions ou besoins des habitants de Ouest Provence. Il ne s'agit pas de chercher une parole d'expert, mais bien d'entendre les citoyens. La participation à ces réunions ne donne lieu à aucun engagement. La première réunion se tiendra à Fos-sur-Mer, dans les locaux de l'Institut Ecocitoyen pour la connaissance des pollutions, Centre de Vie la Fossette, le mardi 22 mai à partir de 18h. La discussion durera 2h maximum et aura pour thématique la pollution de l'air. Les places étant limitées, une inscription est nécessaire.

→ Contact: ✆ 04 90 44 00 99 ou contact@institut-ecocitoyen.fr

Mercredi 25 Avril 2012
www.laprovence.com

PAYS MARTÉGAL

FOS-SUR-MER

## L'Institut éco-citoyen livre ses premiers résultats

Lundi, l'Institut éco-citoyen tenait son assemblée générale annuelle. A l'ordre du jour: le bilan financier de l'année 2011, mais aussi et surtout, les premiers résultats des études menées par l'association, crée en 2010 mais qui n'a réellement commencé à fonctionner qu'en 2011.

L'Institut éco-citoyen a pour objectif d'analyser la qualité de l'environnement sur le territoire de l'intercommunalité Ouest-Provence, et de faire le lien entre la qualité de cet environnement et l'état de santé de la population.

Sa création a été voulue par les élus locaux, notamment pour suivre l'impact sur l'environnement de l'incinérateur de la communauté urbaine de Marseille construit à Fos-sur-Mer. Son conseil d'administration réunit collectivités territoriales, acteurs économiques et enfin associations de défense de l'environnement.

L'association dispose par ailleurs d'un conseil scientifique, indépendant, composé de quinze chercheurs spécialistes des questions d'environnement et de santé.

En juin 2011, l'institut a mené une vaste étude sur la qualité de l'air, à Fos-sur-Mer et Miramas. Une étude dont les résultats sont encore en cours d'analyse, mais qui révèle, déjà, une forte présence de particules fines dans l'air des deux communes. Présence qui n'était, jusqu'à présent, pas mesurée car les particules fines ne font pas partie des polluants dont la réglementation impose le suivi. Or, ces particules fines, en pénétrant profondément dans les bronches, sont responsables de nombreuses maladies du système respiratoire. L'étude ne semble pas, en revanche, révéler de taux de dioxine anormalement élevés.

Des résultats que modère toutefois Henri Wortham, le président de l'association, "*car ils nécessitent encore d'être affinés et comparés.*"

**Les lichens, bons indicateurs**

Une autre étude a été menée, entre octobre 2011 et février 2012, qui se base, elle, sur l'analyse des lichens. Les lichens sont en effet de très bons bio-indicateurs, car ils sont très sensibles à la qualité de l'air et retiennent les polluants.

Les résultats indiquent un environnement assez dégradée, avec une forte présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des molécules cancérigènes. Et ce dans les zones industrielles, mais aussi, et c'est plus inattendu, en zone urbaine. **Vincent DI GRANDE**

Le site internet de l'association : http://www.institut-ecocitoyen.fr/
Tel : 04 90 44 00 99
Courriel : contact@institut-ecocitoyen.fr

### Un pool de volontaires

En partenariat avec le Centre d'Etudes en Sciences Sociales Appliquées (Cessa), une association de chercheurs en sociologie, basée à Marseille, l'institut éco-citoyen a lancé le projet des volontaires de l'observation citoyenne de l'environnement (Voce). Le but de ce projet est d'associer les simples citoyens, qui ne disposent pas de l'expertise nécessaire pour mener des études scientifiques, aux travaux de l'association. Les volontaires du projet Voce sont invités à faire de l'observation environnementale. Puis, de rapporter ces observations auprès de l'institut.

Tout l'enjeu pour les chercheurs consiste ensuite à élaborer une grille de lecture qui permette de "transformer" ces observations en mesures scientifiques. D'un autre côté, cette démarche permet aussi aux habitants, selon Henri Wortham, président de l'institut, "*d'être mieux informés. Et puis mettre des mots précis sur un panache de fumée rouge, qui s'élève au-dessus d'un site industriel, et ne pas laisser les riverains seuls avec leurs questions voire leurs colères, c'est aussi permettre un meilleur dialogue entre industriels, collectivités et habitants*".

Le projet, soutenu par le Ministère de l'écologie a été lancé il y a deux mois. Il s'adresse à toutes les personnes qui, par leurs activités professionnelles, récréatives, ou dans leur cadre de vie en général, sont amenées à observer l'environnement et ses menaces.

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Une nouvelle campagne a eu lieu afin de promouvoir les premières réunions de recrutement.

La Provence MI 26/03

# Pollution : le projet "Voce" va porter la voix des habitants

## L'Institut éco-citoyen recrute des volontaires de Port-Saint-Louis à Fos en passant par Istres dans le cadre d'une étude pour observer l'environnement sur le territoire de Ouest Provence

À l'entrée de la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Fos, des fiches d'inscription sont distribuées. Ce soir-là, une cinquantaine de personnes sont venues assister au lancement d'un "*projet qui n'existe nulle part ailleurs*", dixit Véronique Granier, chef de projet "Voce" à l'Institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions. "Voce", pour Volontaires pour l'observation citoyenne de l'environnement.

Il s'agit du troisième volet des premières études lancées par cette association installée à Fos-sur-Mer, après les relevés de particules fines et le suivi des congres (*lire ci-contre*). Dans les mois qui viennent, l'Institut va essayer de recruter un maximum de volontaires susceptibles de participer à différents ateliers d'observation pour disposer de données dont les scientifiques pourront s'emparer.

"*On vous propose d'être formés par les scientifiques et de faire des observations, de ramener de la donnée*", résume Véronique Granier. L'ambition est aussi de dresser "*un pont entre les scientifiques et les habitants du territoire*".

Une première expérimentation a ainsi été menée avec douze premiers "éco-citoyens" en décembre. "*Pendant deux jours, ils ont travaillé sur l'étude des lichens avec Philippe Grandeau, un scientifique venu de Nantes*", précise la chef de projet. "*Ce n'était pas vraiment compliqué et très convivial*, témoigne Eve, l'une des volontaires, originaire de Fos. *Maintenant, on se regarde plus les arbres de la même façon, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de choses autour*".

> "Il s'agit d'établir un pont entre scientifiques et habitants."
>
> VÉRONIQUE GRANIER

Une première expérimentation a été menée avec douze volontaires en décembre dernier. Elle portait sur l'étude des lichens sur les arbres de la région. PHOTO DR

Concrètement, le spécialiste a livré des clés d'observation (forme, couleur, taille...) de ces mousses. "*Il faut choisir une «placette», c'est-à-dire un lieu où il y a une présence suffisante de spécimen*, précise Yves, de Grans. *Ultérieurement, il faut revenir deux fois par an pour enregistrer l'évolution, les modifications qui ont pu intervenir*".

Une dame, favorable à l'initiative, posait alors la question qui fâche: "*J'ai bien compris que vous avez besoin d'un maillage et d'une banque de données. Mais quelle sera votre légitimité quand les lobbies vous diront que celles-ci n'ont pas été recueillies selon la bonne méthode?*" Allusion au financement de l'Institut, qui bénéficie essentiellement de subventions du San Ouest Provence (300 000 €) et de la Ville de Fos (200 000 €).

"*Oui, l'Institut est le fruit d'un combat environnemental, mais aussi la prise de conscience qu'on n'aurait pas de données. Sa grande force, c'est son conseil scientifique qui leur donne sa légitimité*", répondait Véronique Granier.

Pour autant que les membres de l'Institut éco-citoyen arrivent à convaincre de nombreux volontaires ("*On s'était dit que cinq personnes par ville, ce serait bien*"), encore faudra-t-il les "garder" actifs sur la durée. Condition sine qua non pour garantir des résultats valables. "*On ne va pas leur demander d'aller se balader exprès pour nous. On espère pouvoir travailler avec tous les usagers, comme les chasseurs*", croit Véronique Granier.

Les promoteurs de l'étude misent aussi sur l'envie d'apprendre. "*Voce, ce n'est pas une brigade de vengeurs masqués de l'environnement, mais une forme d'université populaire.*" Une envie qu'il faudra susciter lors des réunions qui doivent se tenir d'ici à juin dans les cinq autres villes de l'intercommunalité.

Sylvain PIGNOL

### L'ÉTUDE

**LE PLANNING**

- Des réunions vont être organisées jusqu'à la fin du mois d'avril dans chacune des villes de l'intercommunalité (Fos, Port-Saint-Louis, Istres, Port-Saint-Louis, Miramas, Cornillon-Confoux et Grans) pour recruter des volontaires. Une première assemblée plénière des volontaires devrait se tenir en juin. Les premières rencontres thématiques entre les groupes de volontaires et les scientifiques auraient lieu en septembre avant les premières séances de formation en novembre.

**LES AUTRES ÉTUDES**

Plusieurs autres études ont été lancées depuis 2010 par l'Institut éco-citoyen. L'une portant notamment sur les congres du golfe de Fos. "On attend leur résultat qui devraient arriver d'ici à la fin du mois", explique Philippe Chamaret. Sy.P.

## Cinq domaines d'études de l'air aux espaces aquatiques

Sur la fiche d'inscription, cinq domaines d'observation sont ainsi proposés. Chacun pourra ainsi choisir celui qu'il correspond le plus à son profil.

**AIR**

D'abord, l'évaluation de la qualité de l'air et notamment de la concentration en particules par la mesure de la visibilité; l'identification de panaches de pollution, la caractérisation de la composition chimique de l'air par l'odeur. Véronique Granier complète: "*Pour ceux qui souhaitent observer l'air, il va y avoir un échange avec les scientifiques pour voir ce qu'il faut regarder. Par exemple, sur les panaches, il va y avoir des critères spécifiques, comme sa hauteur, sa couleur et sa durée*".

**EAU**

Ensuite, "l'observation du milieu aquatique: aspect de l'eau, présence de corps étrangers, goût, variation de la salinité". Une mission dont les usagers de la mer, souvent en pointe sur la question de la protection de la nature, s'approprieront sans doute.

**SOLS**

Autre paramètre étudié: "L'aspect des sols, indicateurs de sécheresse, de dégradation." Qui sera plutôt destiné aux randonneurs ou chasseurs.

**FAUNE ET FLORE**

Seront aussi visés l'"observation de la faune et de sa flore par les groupements d'acteurs sur les espaces naturels (randonneurs, sportifs, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...): comptage, évolution de l'état de santé des animaux, développement et disparition d'espèces.

**SANTÉ**

L'Institut compte aussi développer un réseau de praticiens volontaires pour recenser les "réactions cutanées, pathologies respiratoires, insomnies..." chez ceux les participants. "*Un réseau de médecins intercommunal a été monté pour qu'ils soient les observateurs de pathologies à caractéristique environnementale*", expliquait Philippe Chamaret, directeur de l'Institut. La raison? "*Au niveau des citoyens, on entend souvent parler de gênes respiratoires ou cutanées. Il s'agit d'avoir des données plus concrètes.*"

**Sentinelles** de l'environnement

À l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 20 mars dernier salle du Conseil municipal, l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions a officiellement lancé un programme baptisé Voce, acronyme signifiant Volontaires pour l'observation citoyenne de l'environnement. Objectif : créer une relation directe et réciproque entre les habitants du territoire et le monde de la recherche. « Il s'agit de disposer, en tant que données scientifiques, des observations profanes mais permanentes des habitants sur leur environnement et leur santé, et de permettre aux citoyens d'accéder à la connaissance issue de l'activité scientifique, afin de participer à la gouvernance de leur territoire », précise Philippe Chamaret, le directeur de l'Institut. À l'entrée de la salle, des fiches d'inscription attendaient leurs volontaires, simples citoyens chargés de faire remonter aux scientifiques de l'Institut le résultat de leurs observations dans cinq domaines d'étude : air, eau, sol, faune et flore et enfin santé. L'ensemble concerne donc à la fois les panaches de pollution (aspect mais aussi odeur), le milieu aquatique (présence de corps étrangers, variations de salinité…), l'aspect des sols (sécheresse, dégradation), ou encore les propres réactions cutanées, pathologies respiratoires, insomnies des écocitoyens volontaires. Une formation scientifique leur sera au préalable dispensée, afin qu'ils soient capables d'identifier les éléments précis permettant d'observer l'influence de la pollution sur l'environnement. « Cette démarche n'existe nulle part ailleurs », précise fièrement Véronique Grenier, chef de projet Voce à l'Institut. Le recrutement n'est pas bouclé : devenez à votre tour des sentinelles de l'environnement !

RENSEIGNEMENTS
Institut écocitoyen : 04 90 44 00 99

**« Mag de Fos »/ avril 2013 1**

## 4. *Evaluation de la mise en œuvre et de la gestion du projet*

### *4.1. Aspects positifs*

#### 4.1.1. Une réponse adaptée

Le lancement de la phase de consultation de la population et les appels à volontaires pour les Focus groups ont permis de mobiliser des citoyens très concernés et motivés hors des réseaux habituels. Ces individus isolés ont expliqué avoir trouvé en VOCE une réponse à leur envie d'engagement qui ne pouvait se traduire par une participation dans les structures déjà existantes. Ce type d'engagement s'est confirmé à l'occasion des réunions publiques de recrutement où l'on a constaté une forte mobilisation. A l'issue de ces réunions, 50 personnes se sont inscrites comme volontaires.

#### 4.1.2. Un tissus associatif en phase avec le territoire

Les associations locales sont très représentées au sein du Comité de Pilotage. Ainsi , elles ont très tôt anticipé les difficultés de mobilisations que le projet risquait de rencontrer. Leur alerte a entrainé un passage rapide à une phase « pilote » du projet, évitant de fait une trop grosse perte de temps. Le projet pilote (autrement appelé projet lichens) consiste en un week-end de formation scientifique à l'observation de la biodiversité lichénique pour une douzaine de volontaires, soit deux par ville de l'intercommunalité. Ce projet a tout de suite entraîné un regain de mobilisation et d'intérêt.

Au final, le tissu associatif a répondu présent au processus de recrutement et des associations entières se sont inscrites dans le projet (Comité de feu de forêt, association de plongeurs sous-marin, d'usagers de la mer Groupe d'intérêt cynégétique…)

#### 4.1.3. Une prise en compte du besoin d'agir

Il est donc apparu très rapidement que l'attente des populations n'était pas forcément la création d'un nouvel espace de discussion. La culture de la « concertation à outrance », sans, au final, d'effets patents, a rendu les habitants du territoire très frileux quant à la mise en place de « débats artificiels ». En revanche, il a été exprimé un souhait profond d'actions concrètes, de participations pratiques auxquelles VOCE semble faire écho. Et de fait, l'appel à volontaires pour l'action pilote (projet lichens) a suscité beaucoup plus d'intérêt et de candidatures que les précédentes propositions concernant les Focus groups. La campagne d'adhésion et la première réunion plénière ont confirmé cette tendance. Enfin, les volontaires inscrits se montrent très actifs et signalent leur motivation à agir très fréquemment.

#### 4.1.4. Un lien plus étroit avec les communes

VOCE a été conçu comme un outil œuvrant à l'échelle intercommunale. La préparation de la phase de recrutement et le passage, quelque peu accéléré à une phase de test opérationnel, ont été l'occasion de se tourner vers les 6 municipalités qui composent l'intercommunalité de Ouest Provence. Une série de réunions publiques ont été programmées et ce partenariat pratique a également entraîné un regain d'intérêt des structures municipales pour le projet. Elles ont posé de nombreuses questions, réfléchi et proposé des opérations collaboratives avec le futur groupe de volontaires (expertises faune ou flore de certaines zones, mise en place d'une surveillance environnementale spécifique…)

#### 4.1.5. Un rapport renforcé entre scientifiques et territoire

La première assemblée plénière des volontaires s'est déroulée en présence de certains membres du Conseil Scientifique. Les échanges ont été denses et fructueux et ont permis aux deux groupes de trouver rapidement des modes d'échanges et de dialogues. Pour les chercheurs, cette première rencontre a été l'occasion d'identifier les connaissances profanes des volontaires mais également de nouvelles pistes d'études. Les volontaires ont, quant à eux, pu exprimer des idées, avis suggestions et mesurer l'intérêt du monde scientifique pour leur culture souvent approfondie du territoire.

### *4.2. Difficultés*

La difficulté de mobilisation des citoyens autour des réunions préparatoires a donc été anticipée par le tissu associatif. Le phasage du projet en a été modifié : suite aux Focus groups, le Comité de Pilotage a choisi de lancer une phase d'expérimentation du projet, par le biais d'une opération pilote. Le Comité de Pilotage a en effet considéré qu'une telle phase pourrait s'accompagner de la production de documents explicatifs concrets, qui faciliteraient les opérations de recrutement. Le recrutement sera lancé via une série de réunions publiques dans chacune des villes, au cours desquelles les volontaires ayant participé au projet lichens seront les interlocuteurs centraux du public. En outre, la présence de volontaires ayant expérimenté le process lors de la phase de recrutement permettra aux recrues potentielles de pouvoir questionner les aspects concrets du

projet en s'adressant à des interlocuteurs n'ayant pas le statut d'expert. Cette hypothèse s'est vérifiée au cours des réunions publiques de recrutement.

#### 4.2.1. Composition prévue du Comité de Pilotage

Réunir l'ensemble des parties prenantes au sein du Comité de Pilotage du projet est une condition nécessaire à son bon fonctionnement. Toutefois, l'histoire récente du territoire ayant tendu les relations entre les acteurs, une sorte de défiance s'est peu à peu installée de part et d'autre. Ainsi, pour l'heure, l'administration en charge de l'environnement et le Grand Port Maritime de Marseille-Fos n'ont toujours pas désigné leur représentant au sein du Comité de Pilotage.

Du côté des acteurs industriels, les violentes luttes des années précédentes ont laissé de profonds échos. De plus, les débats concernant les pollutions et leurs effets sont récents et, pour la première fois depuis la création de la zone industrielle, ne sont plus limités à une simple communication de chiffres réglementaires. Pour eux également, la participation au Comité de Pilotage n'est pas encore actée, car nécessitant sans doute un temps d'observation compte tenu du contexte tendu faisant suite aux dossiers environnementaux.

Il en résulte une forte représentation des acteurs associatifs, ce qui, dans cette phase du projet, correspond à une certaine logique. Le Comité de Pilotage veillera à intégrer d'autres acteurs au cours des phases ultérieures du projet, notamment les phases de mise en place.

#### 4.2.2. Focus groups

L'organisation des Focus groups a connu de nombreuses défections au final, qui ont été anticipées lors du recrutement en sélectionnant plus de personnes que le nombre souhaité de participants.

Pour autant, le recrutement s'est révélé des plus délicats… Notons déjà que, ni la trame relationnelle d'interconnaissances, ni le recours à la publicité n'ont été particulièrement *déterminants* dans le recrutement. D'autres éléments sont aussi venus impacter avec une plus ou moins grande portée la conduite du recensement. C'est le cas de l'actualité politique. Le projet a dû traverser deux campagnes électorales majeures successives.

Tout ceci est donc venu impacter la conduite du projet comme ce fut le cas sur le travail de préfiguration, initialement positionné autour d'une entrée thématique. Par exemple, la nécessité de réintroduire une composante territoriale s'est très vite « manifestée ». Cette intuition, qui frémissait lors de certains comités de pilotage, a en effet fini par resurgir. Les réunions publiques prévues seront l'occasion de déplacer le dispositif VOCE dans les communes de l'intercommunalité. De fait la méthode de composition de l'échantillon de participants s'est révélée plutôt « opportuniste », en ce que tributaire de la disponibilité et de l'intérêt des participants potentiels, offrant même des manifestations spontanées de personnes intéressées par le projet, ou encore des sollicitations en « off » pour entretenir le lien.

Même si nous ne nous étendrons pas ici sur les évolutions du projet, gardons à l'esprit que l'expérimentation a emprunté un chemin sinueux et fait l'objet de divers réajustements.

#### 4.2.3. Mise en adéquation de la demande des citoyens avec les propositions de formations scientifiques

Lors de la phase de recrutement, les réunions publiques ont permis d'identifier clairement les aspirations des volontaires en termes d'observation. Les questions de biodiversité sont apparues de façon prégnante. Les conséquences des pollutions sur les écosystèmes sont de loin les plus médiatisées et les volontaires, déjà usagers de l'environnement, en sont les premiers témoins. Or, le Conseil Scientifique de l'IECP n'était pas composé de spécialiste de ces questions, puisque les premières études lancées se devaient de faire le point sur la contamination des compartiments environnementaux. Il a donc fallut élargir le réseau scientifique. De plus, le Comité de Pilotage a choisi de recruter un stagiaire en Master 2 afin de mettre en place avec des chercheurs spécialisés des protocoles d'observations dans ce domaine et d'en assurer le lancement.

# *5. Activités*

## *5.1. Gestion du projet*

### 5.1.1. Mise en place du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est chargé de réaliser et d'évaluer les actions prévues dans le projet, et d'apporter des expertises diverses et complémentaires pour assurer le bon déroulement des actions.

Pour ce faire, les partenaires se sont appuyés sur les différents réseaux locaux fondateurs de l'IECP : associations, collectivités, services de l'Etat, acteurs économiques.

Un second critère a porté sur le fait que le Comité de Pilotage doit être mobilisable rapidement afin d'assurer l'efficacité du fonctionnement du projet.

Composition et compétences du Comité de Pilotage

| **Structure et personne en charge** | **Compétences** |
|---|---|
| **Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions**<br>Sophie Michel, Secrétaire<br>Philippe Chamaret, Directeur<br>Véronique Granier, Coordinatrice VOCE<br>Julien Dron, Responsable scientifique<br>Alix Raucau, Chargée de mission santé environnement<br>Jocelyne Urban, Responsable Adm. | Organisme porteur du projet, l'IECP est chargé de la gestion du projet, de la réalisation des actions, de la centralisation des échanges entre partenaires et de la conduite des réunions. Sa composition fait de lui un acteur central à la fois en termes de regroupement d'acteurs, mais aussi en ce qui concerne l'interface entre citoyens et scientifiques.<br>Animation du réseau intercommunal<br>Animation du réseau scientifique<br>Organisation logistique du débat public |
| **Intercommunalité Ouest Provence**<br>Benoît Recalt, Directeur du service environnement | Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence regroupe 6 villes situées à l'Ouest de l'Etang de Berre, |

| | |
|---|---|
| Hélène Mourgues, Service préservation de l'environnement | avec des compétences étendues : culture, transports, environnement, économie... |
| ADPLGF<br>Daniel Moutet, Président | L'ADPLGF est une association de riverains de la zone industrialo-portuaire de Fos, créée pour porter le questionnement relatif aux aménagements industriels et aux nuisances de leur exploitation. L'activité de l'association a permis de développer une action d'observation environnementale régulière, de participer aux structures d'échange et de dialogue entre les tissus industriels, administratifs et citoyens, et de connaître les enjeux territoriaux à travers différents angles. |
| MCTB, Golfe de Fos Environnement<br>Romuald Meunier, Président | MCTB est une association de riverains de la zone industrielle, basée à Fos-sur-Mer. Elle participe aux instances de décision du territoire portuaire en portant l'attention sur les conséquences néfastes des nouveaux projets touchant la ZIP sur les milieux naturels et les paysages.<br>L'association apporte une expertise en termes de fonctionnement des groupes de volontaires |
| Aix Marseille Université (AMU)<br>Henri Wortham, Directeur du Laboratoire Chimie Environnement | Née en début d'année 2012 du regroupement des trois universités provençales, AMU et les divers Instituts associés mobilisent le monde de la recherche autour des géosciences, de la physique et de la chimie de l'environnement. L'implication des réseaux de recherche au sein de questions de société se fait depuis quelques années par la participation à des instances de concertation et à des observatoires réunissant les sciences dites humaines et les sciences dites exactes. |
| Société Nautique de Port de Bouc<br>Michel Trolliet, en charge de la commission Pêche | La SNPB a pour vocation d'encourager et de développer la pratique de la pêche de plaisance, de la navigation à voile et à moteur, ainsi que toute activité de loisir centrée sur la mer. Son intérêt porté au milieu et à l'environnement marin l'amène à encourager sa protection et son respect, et « promouvoir, dans le domaine des activités nautiques pratiquées, une information et une formation de ses adhérents et sympathisants visant à une meilleure connaissance de la mer ».<br>Par ailleurs, la SNPB est un élément central des acteurs centrés sur les activités nautiques, localement ou non. |

| | |
|---|---|
| CESSA<br><br>Stephan Castel<br><br>Jean-Stéphane Borja<br><br>Gwénnaëlle Bourdon | Association fondée en 2000, le CESSA se positionne comme interface entre la recherche et la décision publique par le regroupement, d'économistes, de politologues et de sociologues en étroite collaboration avec des universitaires membres de plusieurs laboratoires de recherche.<br>Il opère un partage de connaissances entre chercheurs, décideurs publics et acteurs de la vie publique locale. Il travaille particulièrement sur l'implication des citoyens dans les processus de décision publique et porte une attention particulière à la manière dont les différents dispositifs de concertation ou de participation parviennent à mettre en circulation différentes formes de représentation de l'objet mis en débat. |
| ESPEREN<br><br>Serge Gues<br><br>Michel Andeol<br><br>Monique Cisello | L'association Esperen travaille depuis de longues années autour des thématiques environnementales sur le secteur d'Istres Entressen. L'association participe depuis toujours à l'ensemble des structures de concertation créées sur le territoire. |

#### 5.1.2. Réunions du Comité de Pilotage

***1ère réunion – 28/10/2011***

Présentation du projet, des étapes et des actions par acteur. Au cours de cette réunion, les participants ont pu échanger, de façon générale, sur l'engagement volontaire et les besoins en termes d'environnement sur le territoire.

***2nde réunion – 05/12/2011***

Définition du territoire d'action (Ouest Provence et Golfe de Fos), définition des activités des volontaires, notamment des thématiques d'observation.

Réflexion relative à l'animation de ces groupes de discussion et à l'identification des thématiques sur lesquelles les volontaires pourraient s'engager.

Thématiques des Focus groups, organisés par le CESSA.

- Air : caractérisation des panaches (couleur, étendue, origine, direction) afin de préciser la source et ce qui est observé dans le ciel, caractérisation des odeurs (sur le modèle des « nez », prévoyant une formation spécifique). La ZIP a été ciblée, mais le champ d'action doit s'étendre au-delà : les brûlages de biomasse (feux de bois, brûlages de rizières...), bien que situés sur les communes adjacentes, sont en effet observables depuis l'ensemble du territoire de Ouest Provence. Il est donc retenu l'idée d'une observation proche de la source mais aussi d'une observation un peu éloignée sur certains points extérieurs au territoire (Baux de Provence, Col du Télégraphe, Col de Garons).
- Eau : Etang de Berre, herbiers de Posidonie, reconquête des fonds, le Rhône, les salins, la courantologie, les canaux de Craponne, l'usage passé de produits « antifouling » au plomb, disparition des moules, réapparition de certaines espèces, activités de pêches amenant à

racler les fonds marins. Deux ateliers sont envisagés à ce niveau : un atelier touchant plutôt le domaine maritime, l'autre abordant l'eau continentale.

- Sols, faune, flore : la question des incendies, les parasites sur les pins d'Alep, les plantes invasives, la sécheresse, le parc de Camargue, les hirondelles, le retour des chauves-souris.
- La santé : les moustiques, la fièvre Q, les problèmes cutanés. Plusieurs niveaux : ressentis par la population et observations médicales par les professionnels de santé.

***3ème et 4ème réunion – 30/01/2012 et 19/03/2012***

Resituer les Focus groups par rapport au débat public qui aura lieu ensuite. Redéfinition de l'objectif des Focus groups par rapport à la mise en place des volontaires.

Précision sur l'organisation des Focus groups et leur fonctionnement. Définition du rôle de chaque acteur au sein de ces réunions. Se dégager de la phase émotionnelle des débats publics pour se concentrer sur des discussions objectives à une question d'ordre général.

Les acteurs associatifs ont aujourd'hui peur de s'engager dans un débat, par crainte de se voir restreindre l'accès à leurs loisirs.

Modes de recrutement : presse locale, radios, réseaux associatifs.

Question du choix entre approches thématique et territoriale.

***5ème réunion – 18/09/2012***

Présentation au Comité de Pilotage de la nouvelle chargée de projet.

Retour sur les Focus Groups : difficulté de recrutement, qualité inattendue des échanges. Mise en évidence de différences d'appréciations et de rapports à la pollution selon le lieu de vie (les habitants des communes éloignées de la zone industrielle ont des préoccupations très différentes de ceux directement riverains de la zone).

Suite aux difficultés de recrutement des participants aux Focus groups, proposition d'un changement de déroulement du projet, par l'insertion d'une phase de test opérationnel (projet lichens). L'objectif d'une telle opération est de créer des volontaires référents, autour desquels l'information et l'appel à participation pourra se faire.

Préparation de la phase de rédaction du rapport intermédiaire.

Les questions abordées au cours des réunions du Comité de Pilotage : l'interface science-société doit se fonder sur un engagement spontané. La difficulté réside dans le risque de dissémination des engagements.

***6ème Comité de Pilotage 4 Février 2013***

- Retour sur la phase de test « lichens »
- Préparation de la phase de recrutement (réunions publiques dans les communes)
- Validation de l'identité graphique du projet (proposition de logos)

***7ème Comité de Pilotage 12 juin 2013***

- Compte rendu des réunions publiques de recrutement (Fos-sur-Mer le 20 mars, Grans le 16 mai)

- Compte rendu du séminaire repère (10 e 11 avril 2013)
- Point sur le phasage : absence de possibilité de tenir des réunions dans certaines villes, nécessité de démarrer dès l'automne la préparation des premières observations avec les volontaires.

***8ème réunion : 7 octobre 2013***

- Préparation de la première assemblée plénière des volontaires :
- Organisation générale
- Prises de parole
- Groupes thématiques de discussion
- Organisation logistique
- Point sur le statut du volontaire (assurance, frais divers), création d'une carte de membre et d'un statut « d'adhérent-bénévole » à l'association IECP afin de régler les problématiques administratives.
- Préparation de la rédaction du rapport final.

### *5.2. Organisation de la consultation publique – Focus groups*

La mise en œuvre des Focus groups a été abordée au cours des cinq réunions du Comité de Pilotage. Le cadrage de cette action a occasionné des rencontres supplémentaires entre l'IECP et le CESSA.

Le *Focus group* (ou « groupe de discussion ») se définit comme une méthode de recherche qualitative permettant de collecter des données au moyen d'une interaction en groupe autour d'un sujet déterminé par un chercheur. Cette méthode est généralement utilisée dans le cadre de recherches (sociologie, psychologie…), mais elle s'est également diffusée dans les champs de l'ingénierie sociale, notamment dans les domaines de la démocratie participative et de la participation citoyenne sous le label de « community involvement » (dans une tradition anglo-saxonne). Dans le cadre de l'expérimentation associée à VOCE, elle présente l'avantage de se positionner à la croisée d'objectifs de recherche et de production de connaissances partagées, mais également d'une dimension « éthique » relative à une implication citoyenne. L'utilisation de cette méthodologie se justifie, en effet, par une série d'avantages opérationnels, autant ajustés à la phase exploratoire de l'expérimentation et à sa dimension participative, qu'à un objectif de recherche. Dans la temporalité du projet, il s'agit de laisser, aux-dits membres « profanes », la possibilité de fournir préalablement des informations et des données permettant d'enclencher une dynamique censée aboutir, à terme, à la mise en place d'une « plateforme » d'échanges et de coproduction de la connaissance[4], où des informations pourront être discutées et évaluées par le Conseil Scientifique de l'IECP, ainsi que par le Comité de Pilotage de VOCE, mais aussi par le public lors de l'enclenchement de la seconde phase du projet.

[4] Parmi lesquels figurent : inciter à des recherches documentaires de vérification, fournir des matériaux, des publications ou littérature grise, etc.

La méthode présente donc une série d'avantages opérationnels[5] permettant de profiler un copilotage « scientifico-citoyen ». Il s'agit en effet de :

1/ Permettre aux participants de se sentir davantage capables d'exprimer leurs sentiments et leurs expériences, d'interagir avec les autres, de partager des expériences similaires dans un contexte non-menaçant ou intimidant et dégagé de tout enjeu de pouvoirs ou d'asymétrie entre participant ;

2/ Être ajustée à des situations où les citoyens éprouvent un sentiment d'impuissance par rapport à des processus décisionnels ou techniques qui les dépassent, ou bien à des situations où ils ont le sentiment que leur influence est d'ordinaire plutôt limitée et où leurs points de vue et leurs opinions n'ont pas pour habitude d'être entendus ;

3/ Laisser aux participants la possibilité, non seulement d'exprimer leur opinion, mais également de se voir contraints de la justifier face à d'autres acteurs (ce qui fait défaut aux grilles d'observation et autres questionnaires) ;

4/ Établir un premier contact avec la société civile et accéder aux préoccupations potentielles, sensibles ou riveraines de celle-ci ;

5/ Accéder à des formes inédites de concernement citoyen (en lien avec le quotidien des participants, leurs inquiétudes, etc.), qui ne relèvent habituellement pas du champ de compétence des scientifiques, des décideurs ou autres ;

6/ Laisser ouverte la possibilité d'aboutir à des constructions originales, à travers la dynamique de groupe initiée.

### *5.3. Recrutement*

L'objectif initial était de réaliser cinq Focus groups de 5 à 10 personnes, d'une durée d'une à deux heures, sur la base d'un travail préparatoire, mené en amont du déroulement de ces séances et permettant de dégager une série de groupes/thématiques à traiter. Dès le départ, l'ambition n'a en effet pas été de trancher *a priori* ou trop rapidement sur un contenu à aborder. Le Comité de Pilotage, composé autant de scientifiques, d'acteurs de la société civile ou Institutionnels, ainsi que de porteurs du projet, a ici joué un rôle essentiel au cours des travaux de préparation. Il a, en effet, été convié à faire des suggestions ainsi qu'à commenter les thématiques et les acteurs apparaissant comme essentielles, dans le cadre d'un tout premier Focus group improvisé. Par ce Focus group, il s'agissait d'explorer l'univers des significations en circulation en rapportant une connaissance disparate, mais surtout croisée aux objectifs assignables aux Focus groups avant de les arrêter en dernière instance. Cinq thématiques ont ainsi pu être dégagées et approfondies (« Air », « Mer », « Eaux Intérieures (Étangs, plans d'eau, eaux usées) », « Sol, Faune et Flore » et « santé »), sur la base desquelles un profilage des publics cibles pour le recrutement a été opéré, et une grille thématique constitué pour cadrer et piloter les Focus group. De façon préventive, une série d'écueils ont aussi été pressentis et dans la mesure du possible anticipés :

[5] Le recours aux entretiens ou à des questionnaires, du fait même de leur logique de prélèvement et de manipulation ne permettait pas de contrôler le recueil de données de façon optimale, tout au moins de façon publique. En outre, nous n'ouvrons pas des espaces de discussion, mais des moments.

1/ *Le risque d'une interconnaissance trop forte entre les participants*, pouvant conduire la discussion à se dérouler dans le registre de l'implicite et d'une trop grande familiarité, ou amener les participants à considérer que leurs propos vont de soi et ne méritent pas d'être explicités ;

2/ *Les asymétries entre participants,* certains pouvant être « trop » concernées, voire équipés d'une expertise sur les questions abordées et en mesure de monopoliser la parole ;

3/ *La sélection des participants*, en palliant à cette tendance qu'ont les personnes ressources de « recruter » les personnes les plus qualifiées ou éduquées de leur entourage.

Un soin particulier a, ainsi, été apporté à la composition des groupes et a reflété la large gamme d'intérêts locaux. Le public visé devait ainsi être composé de personnes à la fois concernées par les questions environnementales en raison de leurs activités ou de leurs centres d'intérêt, mais aussi marquées par des concernements différenciés autour des thématiques abordées. Pour accéder au public le plus large possible, deux modalités de recrutement ont été retenues et croisées :

- D'une part, il s'agissait de s'appuyer sur le réseau de connaissances des membres du Comité de Pilotage pour garantir le recrutement et s'assurer de la bonne implication des participants.
- D'autre part, l'objectif de cibler un public plus large a également été retenu. Des annonces régulières ont ainsi été passées dans les médias locaux et sur les ondes des radios locales.

Les modalités définitives ayant été validées par le Comité de Pilotage, le recrutement du panel de riverains a été pris en charge par l'IECP. Car en effet, au final, sur les cinq Focus groups initialement prévus, quatre ont pour l'heure été réalisés :

1/ Avec le Comité de Pilotage (10 personnes) ;

2/ Avec les garde-forestiers du service Environnement du SAN Ouest-Provence, marqué par une forte interconnaissance entre les participants et de façon notable, la présence de la responsable (11 personnes) ;

3/ Avec des personnes s'étant spontanément manifestées sur la base des annonces dans les médias locaux (ou des personnes suivant les activités de l'IECP) (6 personnes);

4/ Sur la base de la mobilisation de réseaux d'interconnaissances (7 personnes).

L'échantillon se forme en outre d'un panel large et varié de participants (non représentatif) : moins « âgées », moins « jeunes », militants, chômeurs, garde-forestiers, vétérinaires, retraités, inspecteurs sécurités dans les usines, élus, représentants de commerces, pratiquants d'activités de plein air ou de loisirs (voile, plongée, randonnées, entomologie, etc.). La quasi-totalité du territoire du SAN Ouest-Provence a été plutôt bien couvert, à l'exception « notable » de Port-Saint-Louis-du-Rhône. En outre, des extérieurs ayant d'une façon ou d'une autre prise avec le territoire du San Ouest-Provence, ont également participé aux réunions. On notera également, peut-être en petit bémol, la très faible représentation des femmes parmi l'ensemble des participants. Enfin, une dernière séance a été envisagée avec le Conseil Scientifique du l'IECP et est toujours en instance de discussion.

### *5.4. Animation*

Une grille de cadrage spécifique et accessible a ainsi été réalisée pour lancer et assurer les discussions. Celle-ci s'est accompagnée d'une grille d'entretien, articulée autour des thématiques identifiées et formulées préalablement par les membres du Comité de Pilotage. Les perturbations

des échanges devant être minimales, l'équipe d'animation s'est efforcée de poser le cadre des échanges, d'engager la thématique et de laisser libre court à la discussion.

Les membres du CESSA se sont positionnés comme facilitateurs au sein des groupes de discussion avec pour objectif que la discussion se déroule avec une certaine fluidité, que le plus grand nombre de personnes y participent et que le sujet proposé soit traité. Pour que le Focus group engendre une réelle dynamique dialogique, il s'agit en effet de faire en sorte que les participants ne répondent pas individuellement à l'animateur, mais qu'ils entament un véritable échange de groupe. S'agissant de s'attarder sur le recueil de la plus grande variété de points de vue ou expression des opinions contradictoires, il semble justifié que l'animateur adopte une attitude de répartition du temps de paroles et s'efface au possible des échanges. Pour accentuer cet effacement, les animateurs se sont positionnés « aux côtés » des participants.

Les animateurs se sont également assurés de la bonne circulation et tours de parole, ainsi que de la clarté et de la bonne compréhension du propos auprès des participants. Qui plus est, lors de leurs interventions, les animateurs se sont efforcés de ne donner aucun exemple ou contenu particulier de façon trop prononcée ni, de façon plus générale, de consignes susceptibles d'orienter la discussion dans sa dynamique propre, sauf évidement en cas d'épuisement du discours où il s'agissait soit de revenir sur un point évoqué et peu développé, ou d'opérer une relance. Bien souvent, il ne s'agissait que de revenir sur des points à peine effleurés et de les rapporter au cœur des échanges. Ce n'est qu'au terme de la réunion que l'animateur s'est permis de revenir sur sa grille d'entretien et de pointer certains des éléments « manquants » qui n'avaient pas été abordés.

### *5.5. Résultats des Focus groups : l'environnement comme base de l'engagement volontaire*

Nous proposons une synthèse des Focus groups réalisés jusqu'à présent. Cette synthèse s'articule autour d'une série de thématiques resurgies à l'occasion des Focus Groups organisés. Rappelons, pour mémoire, que notre ambition n'est ici que de venir alimenter la réflexion autour de l'expérimentation en cours, mais en répondant à une contrainte méthodologique visant à sanctionner un état de connaissance qui ne s'en tienne pas à du « sens commun », à un savoir « déjà-là » ni, par ailleurs, à la restitution « experte » d'un panel d'opinions, de « niveaux » de connaissances ou d'une série d'interrogations des acteurs. En d'autres termes, nous ne repartirons que des données récoltées à l'occasion des Focus groups et, sans prétention à une quelconque « exhaustivité », nous nous contenterons de répondre à la question : Que ressort-il des Focus groups ? Et quels sont les apports pour la réflexion portant sur la suite de l'expérimentation ?

Pour ce faire, cette restitution s'axera autour de trois grands points. Tout d'abord, il s'agira de revenir sur la question environnementale, en partant du large panel de « définitions » dont il a été question, et d'aller « creuser » du côté des pratiques, des observations de changement et d'éventuels impacts sanitaires pressentis. Ensuite, nous reviendrons de façon plus précise sur une dimension citoyenne, que ce soit à travers des formes de désengagement, de fiabilité de l'information, d'irresponsabilité des « gens », etc. Enfin, nous aborderons les diverses pistes envisagées a priori par les participants, pistes relatives à une implication citoyenne dans le processus de coproduction de connaissances engagé.

#### 5.5.1. « Environnement » avez-vous dit ?

### Une définition à portée variable

S'il est un point qui doit d'emblée être souligné, celui-ci serait relatif à la forte hétérogénéité de définitions relatives à l'environnement. Les Focus groups ont en effet été l'occasion d'explorer une pluralité de définitions s'étirant sur un éventail très large. Par exemple :

*R : Tout ce qui nous entoure.*

*G : Moi, je serai plus large : l'environnement, sémantiquement, c'est l'endroit où l'on vit. Que ce soient des arbres, une ville ou quoi. Mais bon, ces derniers temps, c'est vrai que c'est utilisé plus pour définir comme il le disait le côté naturel à préserver, etc.*

*L : C'est un peu tendance de parler d'environnement aussi.*

*T : Regarde la bouteille : elle est éco machin. (...) Je pense que les gens de U, ils ne sont pas forcément au fait de l'environnement. Mais ça passe bien de faire de l'écologie.*

*M : En fait, l'environnement, c'est la nature.*

*J : C'est gestion des espaces verts, des forêts, tri des déchets, voilà.*

*T : C'est rien. L'environnement, c'est le service, le travail, ni plus ni moins. On débroussaille, on fait esthétique, beau, un peu de sécurité, c'est tout ! Le côté écologique, je n'en vois pas.*

Si d'un extrême à l'autre il arrive que l'environnement ne soit « rien » et soit « tout », le trait commun n'en reste pas moins qu'il demeure « important ». L'un des traits commun à cet ensemble hétérogène des définitions se situe, en effet, autour du lien direct établi à sa dégradation. Cette importance s'étaye surtout au regard de la pollution et de la détérioration liées aux diverses activités humaines. Ici, trois éléments peuvent venir rapporter cette importance :

*V : Il y a trop d'usines.*

*JP : L'Homme...*

*G : Le fait que l'on ne s'y prenne trop tard.*

La primauté d'un environnement dégradé dans les propos n'est toutefois pas toujours effective. Il arrive que selon la définition plus ou moins « serrée » ou « tendance » qu'on lui donne, le constat général se fasse plus réflexif, ou du moins, soit moins systématique et davantage en affinité avec une néo-théorie de l'Évolution :

*G : Moi, c'est pour ça que je voulais différencier au début justement : l'environnement, il restera là malgré que l'on le pollue ou pas. C'est juste pour nous que c'est dangereux. Après la nature, etc., elle va s'adapter. C'est juste pour l'espèce humaine que c'est dangereux. Ce n'est pas la destruction de l'environnement. On ne peut pas le détruire. Enfin, peut-être en cramant tout peut-être. On va le modifier, mais ça va juste nous mettre nous de côté et puis passer à autre chose. Enfin, il faut se rendre compte que ce n'est pas pour juste avoir une jolie nature . C'est une histoire de survie. Pour moi, apprendre à la génération suivante et puis laisser la nôtre s'éteindre dans la merde. Pour moi, c'est une histoire de réflexes, de trier tous les jours les déchets, etc.*

Par ailleurs, le rapport à cet environnement dégradé semble également conditionné par le lieu de vie. Hormis les « extérieurs », sur lequel nous reviendrons, il apparaît souvent que l'exposition aux pollutions n'est pas la même selon le lieu de résidence, discriminant ainsi des territoires. C'est particulièrement le cas pour la ville de Grans, située au sein de la partie de l'intercommunalité la plus éloignée des installations industrielles. Par exemple, sa préservation supposée et sa moindre exposition aux polluants générés par les activités industrielles, en lien avec sa distance du complexe industriel de Fos-sur-Mer, sont systématiquement mises en avant. Seulement, c'est tout aussi fréquemment que cet isolement et cette préservation s'en trouvent atténués, voire relativisés, lorsqu'il ne s'agit pas de les « neutraliser ». La « nature », à travers le « vent du sud-ouest », se « charge » souvent de diffuser un concernement et de souiller ce sanctuaire par ailleurs préservé ! C'est par exemple ce dont témoigne le passage suivant :

*R : Ah oui. On le voit tout autant de toute façon. Alors nous, on est peut-être un peu plus à l'écart parce qu'on peut-être plus du côté de Grans-Salon. Donc entre guillemets, très gros guillemets, on est peut-être un peu moins exposé.*

*JP : Selon son orientation, avec un vent du sud, vous devez quand même bien ressentir...*

Il apparaît que si l'exposition à un environnement dégradé semble a priori varier selon le lieu de résidence, celle-ci n'en reste pas moins toujours suspectée d'être de façon plus insidieuse « partagée ». Toutefois, ce « partage » de l'exposition ne se superpose pas systématiquement à celui d'un concernement. L'exposition peut donc être l'affaire de tous, mais elle peut aussi répondre fermement à un fatalisme ambiant. Ainsi :

*? : Ici l'industrie prime sur l'Environnement.*

*? : Mais oui, c'est le pognon.*

*H2 : Voilà, tu viens de le dire : on ne peut pas faire autrement que vivre avec ça.*

*? : C'est un cercle vicieux, parce que va dire aux usines de partir de Fos ! Les trois-quarts des gens bossent pour ces usines.*

*? : D'un côté, tu entends que c'est dangereux. D'un autre côté, tu entends qu'ils améliorent (les choses)…*

Il arrive enfin que les rationalisations à l'œuvre se fassent des plus surprenantes et trouvent des formats moins convenus. Même si les usines sont la plupart du temps ciblées comme sources principales de pollution et de dégradations, certains participants n'excluent pas - non sans parfois un certain cynisme - l'existence d'une pollution plus « naturelle » qui, parfois, les amènent à assumer quelques « anachronismes » peu évident, comme dans l'exemple suivant :

*JC : Là, (à l'arrivée des usines, les « anciens ») ont compris que la pollution arrivait. Alors qu'avant il n'y avait rien, à part les moustiques ! La seule pollution qu'il y avait à l'époque, c'était les moustiques !*

Si elles pèsent pour une bonne part, les usines sont donc loin de détenir le monopole exclusif de cette dégradation. Un ensemble d'autres activités, souvent décrites comme de « mauvaises pratiques », entrent en ligne de compte. Comme nous le verrons, la plupart d'entre elles convoquent une dimension plus citoyenne à travers le prisme de l'« incivilité ». Et ce même s'il arrive qu'il s'agisse

d'évènements dont la « naturalité » ou la dépendance de l'activité humaine sont plus ou moins difficile à démêler. C'est par exemple le cas des incendies, susceptibles d'ouvrir la boite de Pandore vers toujours plus de complexité et d'imbrications :

*G : On parle d'environnement, mais on peut parler d'incendies aussi. Chez nous, c'est ravageur.*

### Les pratiques liées à l'Environnement

Bien évidemment, une question surgit automatiquement dès lors que l'on s'interroge sur les différents rapports à l'environnement : celle des pratiques et des interactions qu'elles induisent avec le milieu. L'idée est en effet que ces pratiques assurent une mise en contact, ouvrent le champ à certaines perceptions, calibrent et participent à la détermination - toute « profane » puisse-t-elle être - de certains types de rapport avec l'environnement. En filigrane, c'est ici présupposer que ces déterminations ne s'opèrent pas de façon débridées ou complètement a priori, et que l'idée même d'une « exposition passive » n'est pas toujours simple à manipuler, tout au moins sans rapporter la question d'un « éveil à ». Ces pratiques peuvent donc être contraintes en retour, comme des activités peuvent venir « encadrer » ces perceptions du fait même qu'elles s'inscrivent - justement - dans un environnement. Mais encore faut-il qu'il y ait « contact » et conscience de celui-ci.

Alors de quelles pratiques est-il question ? Dans quel « environnement » ? Tout un panel de pratiques (baignade, randonnée, plongée, voile, entomologie, etc.) peuvent - ou non - entrer en ligne de compte et œuvrer à des formes de déterminations. Cependant, il est notable que la principale entrée vis-à-vis de ces pratiques s'opère quasi-exclusivement depuis le prisme d'une dégradation qui restitue des formes d'empiètements, que ceux-ci soient constatés, présupposés, visibles, invisibles, etc. Une telle entrée a, de ce fait, une conséquence majeure : elle se traduit le plus souvent par une prise de distance, une posture réflexive qu'il est possible de restituer sous différents traits. Le premier d'entre eux renvoie alors, sur un fond d'évitement, au fait d'« aller ailleurs ». C'est par exemple le cas des baignades, mais également des randonnées :

*H : Moi, je fais beaucoup de balades, je randonne beaucoup. Et quand je vais me promener, je m'en vais, je ne reste pas dans notre zone.*

*R : Balades et randonnées, pour nous, c'est pareil : on est toujours du côté de Salon. On va se tourner vers le Lubéron, vers peut-être les Alpilles. Pour ces choses, c'est sûr que l'on ne se dit pas : « Tiens, ce week-end, dimanche, on n'a rien à faire. On va aller faire une ballade à Fos »...*

Il arrive cependant que cette prise de distance vis-à-vis de l'environnement dégradé puisse recouvrir une forme plus effacée. C'est là un second trait rapportant une réflexivité qui se décline sous la forme d'une habituation :

*V : Cela n'empêche pas de le faire (d'aller se baigner)... Mais bon, c'est pas pareil de le faire à côté des usines !*

*R : C'est sûr que l'on ne fait pas forcément sur le coin.*

*G : Personnellement, cela se limite surtout à l'été. Baignades, ballades... Après bon... Après, je ne sais pas si sur deux mois on peut appeler ça vraiment un rapport direct avec la nature. Mais bon... C'est plus du tourisme. Même si j'habite ici, je fais le touriste. (...) Pour revenir sur l'exemple de la*

*plage de Fos, je me suis toujours baigné à « Lafarge » - donc la plage qui est juste après entre Port-de-Bouc et Fos - et j'ai toujours eu en panorama les pétroliers et derrière l'usine qui crache. Donc...*

*J : On a l'habitude peut-être...*

*G : Voilà blasé, ou pessimiste du coup...*

Cette habituation, des plus prégnantes dans les échanges (surtout pour des volontaires venant parler de l'environnement...), n'entraîne pourtant pas un « déficit » de « conscience ». Celle-ci est, au contraire, belle et bien présente et se décline, en général, depuis un fonds de fatalisme :

*JP : Mais en même temps, on est arrivé dans ce milieu qui était déjà comme ça. Enfin nous, par rapport à notre âge, quand on est arrivé c'était déjà comme ça. Donc forcément, on s'habitue à ce qu'on vit. On est directement entré dedans. Mais bon, comme je le disais il y a quelques secondes, ça nous empêchait pas de se baigner ou quoi que ce soit ! C'est sûr qu'on aimerait bien qu'il y ait quelque chose de mieux, un peu plus de contrôles, même s'il n'y en a déjà pas mal...*

*JP : On s'est toujours baigné dans l'Étang-de-Berre nous aussi. On nous a toujours dit : « Vous allez avoir des trucs qui vont pousser ! »*

*G : La combi(naison) de Tchernobyl et on va se baigner !*

*J : Et bien, on s'en accommode.*

*M : Exactement, on s'habitue aux odeurs.*

Et parfois même, elle trouve une amplitude projective, imprégnant jusqu'à l'avenir :

*G : Il faut accepter que l'on ait une nuée de sauterelles. C'est tout !*

Comme elle impacte la possibilité que les pratiques aient pu changer dans le temps, les moins « vieux » se livrant dès lors aux mêmes activités ou pratiques que les moins « jeunes » :

*R : Non. Moi je pense qu'on reproduit. On reproduit la même chose.*

*K : Oui mais après, pour moi, ils ont toujours quand même bougé. Pas spécialement par rapport à la (pollution)...*

*J : Je ne pense pas qu'ils faisaient plus de promenades.*

*R : Ils n'en faisaient pas plus, pas moins.*

Habituation et évitement peuvent ainsi entrer dans un couplage flou. Cette ambiguïté participe alors à justifier les quelques ajustements « conscients » qui ont pu nous être rapportés. Ainsi :

*R : On n'a pas le choix ! Les usines étant là, nous, on arrive et on le subit. Et on ne peut pas faire autrement. Ou, alors, on essaie dans ce cas-là de changer : au lieu d'aller à la plage à Fos, on va peut-être plutôt aller vers Carry ou là où c'est un petit peu plus protégé et comme ça on n'a déjà pas la vision... (...) Rien que de ne pas avoir la vision c'est une première chose. Et puis c'est vrai qu'après, du coup, on va changer notre endroit. On s'adapte à l'endroit.*

*GB : C'est vrai qu'à Fos, les usines, elles n'existent pas depuis longtemps. Moi, je suis originaire de Berre. La raffinerie de Berre, elle existe depuis longtemps. Quand j'étais enfant, on n'y faisait pas attention et il y avait les torches qui crachaient...*

Seulement, il arrive parfois que cette habituation en vienne à être contestée. Une habituation peut, en effet, apparaître impossible dès lors qu'il est admis que la pollution ne cesse d'augmenter :

*M : Si les usines produisaient de moins en moins, on pourrait dire : « Ça s'arrange, on s'habitue ». Mais là au contraire, on rajoute des usines et on quintuple la production. C'est pas possible qu'il y ait moins de pollution. C'est pas possible. (...) C'est plus d'odeurs, plus de fumée, plus de retombées.*

Cette contestation surgit également dans le sillage d'une interrogation portant sur l'apparition du problème de la pollution. Est-elle, en effet, liée à son augmentation ou bien est-elle seulement redevable d'une simple « prise de conscience » ? Les choses ne sont, à ce sujet, pas toujours claires :

*GB : Et là, il y a eu une prise de conscience. Ce n'est pas une augmentation de la pollution. Quoique...*

Il semble ainsi difficile de trancher de façon définitive. Mais il est certain qu'une prise de conscience, augmentation ou non, soit nécessaire. Pour en revenir alors sur ces formes de tangibilité du phénomène, on peut progresser en direction des perceptions et des formes de surgissement qui viennent accompagner et traduire ces prises de conscience. Au sujet des odeurs, par exemple, leur mise en saillance s'opère souvent depuis un « ailleurs » qui autorise ce surgissement :

*H : Il n'y a que les odeurs qui me choquent. Il y a deux semaines, je suis allée en stage à Toulon. Quand je suis arrivée à la Mède, je l'ai senti direct !*

*T : Mais à la Mède, c'est tout le temps !*

*H : Parce que, nous, on baigne dedans d'habitude. Mais quand tu changes de département, que tu vas en vacances et que tu rentres ici, d'un coup ça te…*

*? : C'est vrai que comme a dit H, quand on part dans un autre département, quand on revient… Mais bon, ça a toujours été comme ça. Je ne pense pas qu'il y ait eu de l'évolution à ce niveau-là.*

C'est également le cas concernant la vue ou l'ouïe :

*T : La plage, la nuit, on dirait que c'est Manhattan. J'ai pris une photo, je l'ai envoyé sur Internet, et j'ai dit : « Je suis allé à New York ». Et non ! J'étais au Cavaou ! J'aime bien cette ville. Attention, j'y suis bien. Mais demain, si j'ai des enfants, ma parole que je ne les emmènerai pas à la plage de Fos ! J'irai à la Couronne, à Carry, à Sausset-les-Pins comme mon père a fait avec nous. Mais jamais à Fos. L'eau est verte. On se retourne ? Il y a des tubes !*

*F : Il y a une pollution dont on n'a pas parlé, c'est la pollution sonore.*

*M : Il n'y a personne d'Istres, mais c'est vrai que, nous, à Fos, je ne sais pas si jusqu'à Grans vous avez cette résonance, ce tambour des avions ! Surtout à 22h-24h, comme par hasard... Pendant une heure, ça « vrombrille », c'est...*

*JC : La seul pollution sonore que l'on a, c'est très agréable, c'est les cloches. Une fois, il y a eu de nouveaux arrivants : ils sont arrivés et ont fait une pétition pour que l'on arrête les cloches. Tout le village a refusé !*

*G : Oh... L'école de l'air, la base, on ne s'en rend même plus compte maintenant.*

On notera cependant que le touché est complètement absent des formats de perceptions restitués. Le contact à la contamination, à la souillure pourraient bien s'avérer plus problématiques, ou peut-être plus « contrôlés », en ce que tenus à distance. Mais il est difficile d'en savoir davantage en l'état. On notera seulement que la perception devient des plus délicates sitôt qu'il s'agit de composer avec une « transparence » ou un « déni », avec ce que l'on ne voit pas, ce avec quoi l'on entre en « contact » et que l'on subit sans y prêter attention ou sans s'en rendre compte. Certaines activités, sportives entre autres, peuvent, en effet, mettre au contact d'un milieu a priori perturbé, à la fois contaminés et contaminants. Mais cette perturbation n'est pas toujours relevée, dans la mesure où elle demeure aussi peu « sensible » qu'assurée en termes de « connaissances de ». C'est par exemple le cas concernant certaines activités nautiques :

*JP : Ouais voilà d'une on était trop jeune. Donc, forcément, on ne pensait pas trop à ça. Mais je faisais de la compétition. Donc mon optique c'était la compétition et puis basta. Mais non, on n'était pas... On s'en foutait un peu. (...) Dans l'encadrement, si ! Parce que si on jetait des plastiques et des trucs comme ça dans l'eau, forcément l'animateur nous disait : « Attention, il ne faut pas le faire ! » Mais ça après, on comprend. Mais sinon pas forcément.*

Cette « intangibilité » est alors quelque fois comblée par des dispositifs - souvent techniques - de vigilances, d'autorisation, de captations et/ou de diffusion, tels les drapeaux de plages, la « météo pollution », les signalétiques de réductions de vitesse ou encore par des dispositifs qui prolifèrent, qui véhiculent de « bonnes » pratiques à travers une « signalétique » (coloris des poubelles, labels, etc.), qui s'ancrent et se rendent toujours plus présents dans le quotidien :

*T : Je ne sais pas si les gens ont vraiment conscience de l'environnement. Pour avoir bonne conscience, ils font le tri sélectif.*

On notera alors que ces divers dispositifs s'attachent, en règle générale, à une dimension citoyenne, aussitôt axés sur une nécessité à « agir ». C'est par exemple le cas de l'alimentation :

*R : Si enfin là où l'on peut y penser, c'est je pense vraiment plus au niveau de la nourriture et de savoir comment on va manger et qu'est-ce qu'on va manger. Donc là on fait un peu plus attention. (…) on va essayer d'avoir une certaine qualité dans ce qu'on va manger. Je sais que, nous, les légumes, on les achète au petit potager en bas. La plupart des produits, c'est des trucs du coin. Voilà, en essayant de privilégier ces côtés-là. Mais après, ce n'est pas forcément évident parce que ça a un prix aussi.*

Car il semble, en effet, que :

*T : Pour faire de l'environnement en tant que particulier, c'est 30% plus cher. Pour faire de l'environnement en tant qu'écolo, il faut avoir des moyens que les gens n'ont pas. L'écologie, c'est quelque chose de très cher. Une bagnole écologique par exemple. Tu veux acheter une voiture électrique, une toute petite bagnole genre bagnole sans permis, ça vaut 30 000 € ! Les gens n'ont pas les moyens de faire de l'écologie.*

### Les changements observés

Si des pratiques permettent une mise en contact avec l'environnement, l'observation de changements rapporte, elle, de son côté quelque chose de plus : une connaissance de l'environnement. Parler d'« observations » concernant ces changements suppose, a minima, un

regard actif et éveillé, qu'il s'agisse de changements positifs ou de changements négatifs, mais également - cela arrive aussi - d'un statu quo, i.e. d'une continuité du fait même que « rien de neuf » ne « saute aux yeux » :

*JP : Moi, perso, je n'en ai pas vu.*

Ce rapport actif ou éveillé à l'environnement, depuis lequel s'élève une série d'observations, suppose alors un minimum de cristaux d'attention qui, paradoxalement, ne va pas systématiquement jusqu'à dégager des formes de vigilance. Ici, un biais majeur entre, en effet, dans l'observation des éventuelles évolutions : ces constatations s'apparentent souvent à un ressenti ou à une impression. La particularité des observations rapportées réside, dès lors, dans le fait qu'elles sont difficilement « objectivables », ou du moins ne reposent pas sur une observation suffisamment méthodique, contrôlée et érudite pour pouvoir attester de façon ferme et définitive le constat avancé. De tels constats sont donc souvent avancés « sans savoir » et l'assurance qui enrobe le phénomène demeure fragile, contestable et aussi contestée. C'est, par exemple, le cas concernant l'augmentation de la pollution :

*W : C'est plus un ressenti à mon avis.*

*V : Moi, j'ai l'impression que cela s'empire.*

*J : On n'a aucun moyen de le savoir si l'eau est plus polluée qu'avant.*

Il arrive également régulièrement, de surcroît, que l'assurance fasse l'objet d'une auto-correction qui ré-injecte un substrat de doute, rendant tout constat beaucoup plus fragile et réservé :

*V : Moi, je trouve qu'il y a moins de poisson qu'avant déjà. Enfin... Je plongeais passé un moment et je trouve qu'il n'y en a moins qu'avant quand même.*

De façon notable, de tels changements sont rapportés par ceux dont l'activité les place dans un rapport direct et régulier à la nature. Les observations sont, aussi, de nature variée. Pour certains gardes forestiers du SAN Ouest Provence, la principale difficulté réside dans l'urbanisation galopante et l'explosion démographique qui viennent, non seulement impacter, mais surtout réduire les espaces naturels :

*L : Je pense qu'au niveau de l'environnement, enfin, comme tu disais par rapport à nos ainés, le gros changement, c'est la population qui a explosé ici. Je veux dire, il y a plus de voitures, il y a plus de circulation... (...) Voilà, le réseau routier a explosé. Le gros changement, c'est ça !*

*Nous, on le voit, il y a une dizaine d'années qu'on est là. Ça a vraiment changé déjà. Ils construisent de partout. Des chantiers qu'on faisait, on ne peut plus maintenant (les faire). Je pense qu'il y a une grosse pression là-dessus. C'est vrai que Ouest-Provence grossit.*

*T : La ville, c'est aussi l'environnement. Le problème de l'environnement, c'est l'ultra urbanisation des villes. Et les cités, les quartiers, c'est un problème pour l'environnement. Je prends un exemple : Istres. Ils ne vont pas s'amuser à faire un parc comme Figuerolles (à Martigues) s'ils savent que, dans dix ans, ils vont mettre un lotissement dessus.*

*T : De plus en plus de béton !*

Il en va de même concernant l'industrialisation même de la zone, autour de l'implantation des usines. Le passé s'en trouve alors à ce point idéalisé que cette implantation même devient le principal changement observé et première source de dégradation de l'environnement :

*M : Sinon le changement notable : les usines !*

La disparition de l'environnement « naturel », en lien avec l'humanisation du milieu, ne constitue bien évidemment pas l'unique entrée empruntée par les participants. Sans être directement rapportée à la disparition des écosystèmes, la question de la faune et la flore fait, elle aussi, l'objet d'une vigilance particulière, bien qu'elle demeure des plus diffuses :

*T : Moi, le seul truc que je vois, c'est les coquelicots. Je te jure c'est vrai ! (...) De moins en moins de coquelicots !*

*G : Il y a beaucoup moins de très beaux papillons, des gros avec des yeux sur les ailes. Il y en avait beaucoup avant. Il n'y en a pratiquement plus.*

*H2 : Moi, personnellement, quelque chose qui m'a choqué quand je suis arrivée ici, j'ai rarement vu des hirondelles. Rarement ! Chez moi, j'ai des nids de partout d'hirondelles et je suis quand même... (...) je suis quand même étonnée dans une région comme ici, avec la Camargue, les Alpilles, que ça ne choque personne de ne pas voir d'hirondelles.*

*H : Tout à l'heure, on parlait des paysans et c'est quelque chose qu'ils relèvent. C'est-à-dire qu'avant, ils avaient beaucoup plus d'hirondelles qui nichaient dans leurs granges, dans l'étable. Tout est de moins en moins...*

*T : J'ai entendu dire qu'apparemment, au niveau par exemple des plages, il y avait de moins en moins de… Comment ça s'appelle ? Bernard-l'ermite, je ne sais pas quoi, les trucs qui se collent aux rochers…*

*S : Ni des… ni des libellules : il n'y a rien. On ne sait pas...*

*? : En général, c'est quoi ? Il y a carrément une dégradation.*

D'autres activités de loisirs comme la pêche, la chasse, la plongée, la voile, l'entomologie, etc., assurent également une base aux relèves liées au changement :

*D : Il y a beaucoup moins de gibiers qu'avant.*

*H2 : Il n'y a personne qui pêche ?*

*L : Ah, il y a de moins de moins d'endroits, ouais.*

*T : Il me disait…*

*J : Oui, ça se réduit encore. Mais, voilà, les espaces…*

*M : Je fais beaucoup de plongée sous-marine. C'est en dehors de la verdure. C'est dans le Golfe de Fos et jusqu'à Martigues et au-delà de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Tout le golfe était envahi, et quand je dis envahi, ça veut dire tapissé de moules. Si bien que les ostréiculteurs de Sète et de tout le coin venaient ici chercher les naissains. Ils remplissaient des poubelles entières pour les ramener chez eux. Depuis cinq ans, ils ont fait encore une autre usine, le nouveau gaz là-bas. Pour rendre gazeux, ils mettent énormément de chlore qui évidemment se disperse allègrement dans le golfe*

*de Fos : il n'y a plus une moule en deux ans. Il y avait des millions de tonnes. Cela servait de réservoir pour la Méditerranée. Il n'y en a plus une. Le fond, je peux vous amener plonger, il est comme la table. Il n'y a même plus d'algues au fond de l'eau. Ce n'est pas que dans l'air. Et ça, je peux vous assurer que c'est catastrophique. Il y avait des clubs de plongée qui venaient un peu de partout, de Lyon, etc. Les fonds étaient assez rigolos. Il n'y a plus rien à voir !*

Dans l'exemple précédent, on notera l'évènement marquant que forme l'implantation du nouveau terminal méthanier à Fos-sur-Mer. Cette implantation et l'exploitation industrielle qui en résulte sont en effet positionnées comme un point de basculement entre une situation préalable « normalisée » (i.e. « naturelle ») et une situation « dégradée ». L'assurance véhiculée quant à ce rapport de cause à effet repose, outre la connaissance préalable du milieu et la nature postulée de l'impact sur le milieu, sur le « je peux vous amener plonger ». L'introduction d'une administration « sensible » de la preuve dépasse ainsi la simple attestation de la figure du témoin (Dulong, 1998), dont l'extériorité garantit usuellement le constat rapporté. Ce n'est alors plus une confiance dans le témoignage qui est sollicitée - à travers la promesse qu'engage la possibilité de témoigner à nouveau - mais la possibilité que quiconque venant vérifier et observer aboutira à la même conclusion ! Ce genre d'administration n'est donc pas seulement cosmétique : elle tient compte et anticipe toute contre-démonstration.

Il arrive par conséquent que l'assurance portée par le moindre constat doive tenir compte et parfois faire face aux quelques doutes qui rejaillissent dans le cours de la discussion. En filigrane, c'est ici dire que les observations rapportées ne sont pas toujours partagées de façon unanime et qu'elles soulèvent régulièrement des contre-constatations et des interrogations (par exemple, sur le fait que certains ne se posent pas davantage des questions) :

*H2 : Moi, c'est quelque chose que, habitant ici… Et que vous ne vous soyez jamais posé la question... ! Moi, j'ai toujours vu, dans ma rue le soir, des chauves-souris passer. Ici, si tu en vois une dans l'été !*

*T : Moi, les chauves-souris, ça va. J'en vois moi !*

*H : Moi, en 6 ans, j'ai vu un (seul) renard !*

*H2 : Ah ? Moi, j'en vois sur la route des fois.*

Ceci affecte également les plus rares « constatations » d'« améliorations » qui semblent systématiquement douteuses :

*V : Je sais pas, mais (j'ai) l'impression que sur la faune et la flore cela s'est un peu amélioré. Enfin je parle surtout pour l'Étang. Mais, passé un moment, tu te rappelles tous les poissons morts ?*

*JP : Non mais même, il y a là des espèces de poissons qui commencent à revenir et qui n'y étaient plus depuis des décennies.*

*G : Ouais. C'est des trucs que les médias ont relayé. Mais après, derrière tu as peut-être 40 espèces qui ont disparu pour celle-là qui est revenue !*

Bien que dans des formats spécifiques, une série de connaissances, de divers degrés, n'en restent ainsi pas moins rapportés. Il y a tout d'abord les connaissances que l'on pourrait qualifier de « générale », celles qui notamment constituent un savoir largement accepté et diffus et qui ne

sauraient souffrir que difficilement d'une remise en cause. C'est ainsi le cas du « réchauffement climatique » :

*H : Parce qu'ils (les habitants) nous disent beaucoup : « L'évolution du climat » en fait.*

Toutefois, certaines connaissances de même type peuvent, quant à elles, venir réintroduire le doute face à certaines observations. L'exemple de Tchernobyl et du nuage radioactif situe par exemple souvent un contre-exemple puissant, à même de démonter quelques affirmations par ailleurs sanctionnées par un savoir doté d'une crédibilité « scientifique ». En outre, elles peuvent aussi entrer en « conflit » ou en « concurrence » avec d'autres formes de connaissances, sitôt que le regard est porté sur un cas particulier. Certaines pratiques ou activités des participants disposent ainsi un ensemble de connaissances plus spécifiques et d'un fond technique ou scientifique, comme l'entomologie. Cette activité est ainsi particulièrement sensible à l'évolution de la population d'insectes et, notoirement, aux causes de cette « évolution ». Il arrive alors que des « remises en doute » aient lieu, notamment via une contextualisation venant limiter la portée de certaines de ces connaissances dites « générales » :

*F : Le réchauffement climatique ne fait pas partir les insectes. A la limite, (...) ils se déplacent un peu plus haut, mais ils restent toujours dans la même zone. Mais là, par contre, si l'on trouve moins d'insectes, moins de cigales ou autres - parce que les cigales sont en danger c'est évident - c'est tout simplement parce qu'il y a eu une dégradation : on détruit leur habitat. Non pas par la pollution, c'est vraiment la destruction de leur habitat. On voit bien au niveau de la Fossette, toutes les constructions qu'il y a eu. Ils ont tout enlevé, (...) ils ont détruits pour mettre IKEA. Nous, on s'en fout et voilà ! C'est un patrimoine, un environnement qui a été détruit par l'Homme et pas par la pollution. C'est en mettant des habitats dessus. Tout ce qui est en dessous, la faune et la flore, il**s** n'y sont plus.*

Si une connaissance de portée générale peut donc être relativisée, de tels formats explicatifs ne sont toutefois pas toujours disponibles. Comme l'indique le passage suivant, « observer » n'est pas toujours « connaître » :

*GB : Les effets de la pollution, on ne les connait pas. Nous, on constate dans la Touloubre une prolifération d'algues monstrueuses. Bon. Est-ce que c'est dû à la pollution ? Au changement climatique ? Est-ce que c'est une bonne chose ? Une mauvaise chose ? On ne sait pas.*

Parmi l'ensemble des changements observés, il en est un, alors un peu à part, dont l'observation autant que les schémas explicatifs apparaissent des plus délicats et discutables, et des moins assurés. Il s'agit des impacts sanitaires, et de sa connexion avec l'activité industrielle, la pollution et plus largement la **dégradation de l'environnement**. Elle est, en effet, celle qui semble susciter le plus d'inquiétudes, et qui se retrouve dans le même temps le plus souvent « neutralisée » :

*H : On a peur. Les gens ont peur. Mais de toute façon, on n'a pas d'autres choix. On vit ici. Donc…*

Car en effet :

*M : Donc là, c'est la pollution que peut-être on ne voit pas, on ne maitrise pas.*

Les impacts sanitaires et le développement de maladies semblent, en fait, allègrement supposés sans qu'il soit possible de nouer un lien de causalité stable ou définitif avec la pollution et la dégradation

de l'environnement. Ce lien est alors d'autant plus délicat à établir que la gestation se déroule sur du temps long et qu'il s'agit, pour certains participants, d'éviter d'y penser. Pour autant, celui-ci n'en reste pas moins « évident », quitte à se combiner à d'autres facteurs pour former quelques « cocktails » :

*JP : Tout ce qui est hydrocarbure que l'on respire, déjà rien que ça dans ton organisme, ça joue énormément.*

*V : Il y a de plus en plus d'enfants qui ont des problèmes d'asthmes, d'allergies. Des questions comme ça, avant, il y en avait moins.*

*JP : Voilà, après on dit la pollution, mais après, il y a tout plein de choses derrière. Il y a la cigarette, il y a la pollution, il y a ce que l'on mange. Il y a plusieurs trucs. Cela fait quand même partie de tous ces points.*

*V : On y pense mais on ne peut rien faire de spécial pour l'empêcher.*

*G : A part déménager...*

La question sanitaire apparaît alors d'autant plus inquiétante que beaucoup de bruits circulent à son sujet. C'est ce que rapporte un participant particulièrement exposé par ses occupations professionnelles en matière de santé :

*JC : Il y a beaucoup les problèmes de santé. Les gens en parlent sans savoir exactement. Parce que de par ma profession, beaucoup de gens me disent : « Tiens, j'ai une conjonctivite, c'est de l'environnement », sans savoir la définition, sans savoir exactement quoi, qui, comment. Enfin bon... Ils en parlent de manière généralisée. Ils mettent ça sur le compte de l'environnement.*

Au premier rang de ces maladies, on retrouve alors la plus « fatale » d'entre toutes, le cancer, dont le rapport à un environnement dégradé s'ajuste systématiquement à un regard extérieur et lointain, qui semble - assez paradoxalement - ne pas cesser d'être véhiculé localement :

*T : Ce qu'on entend, c'est : « A Fos, tu attrapes le cancer ». C'est tout, point barre. C'est la seule chose qu'on entend : « A Fos, avec toutes vos usines, vous allez attraper un cancer ».*

*M : Il y a l'image nationale aussi de la région. Quand on parle de Fos-sur-Mer, on a tout de suite l'idée de cancer.*

Néanmoins, même s'il n'est pas nié ou corroboré, l'impact sanitaire ne va pas systématiquement jusqu'à faire courir un risque fatal. Il se traduit également par la « multiplication » de certaines maladies fermement harnachées à la dégradation de l'environnement, comme l'asthme, la conjonctivite, la bronchite ou les allergies. Cette « multiplication » s'ajuste alors à un format de dramatisation qui rapporte aussitôt un traitement des plus radicaux. Par exemple, le seul traitement « réellement efficace » renverrait souvent à un déménagement (!) :

*M : Si vous avez un contact avec l'ophtalmo(logue) de Fos, qui est au Centre des Vallins, que je connais bien depuis très longtemps, il est submergé de consultations de conjonctivites, etc. A chaque fois, les personnes (demandent) : « Qu'est-ce qu'on peut faire ? » Son remède à lui, il n'en a qu'un seul, c'est : « Allez habiter au-delà d'Avignon ! Allez habiter dans le Massif Central ! » C'est tout ! C'est clair, net et précis. Pour lui, sa réponse, c'est ça. 99% des personnes qui vont le voir, ce sont des conjonctivites, des enfants qui pleurent.*

*F : Les gens qui ont des problèmes d'asthmes, ils partent. J'en connais plusieurs qui sont partis dans les Alpes, qui sont partis parce que les petits avaient des problèmes. Ils avaient de l'asthme, ils faisaient tout le temps des bronchites et des choses comme ça, ils sont partis, ils ont déménagé.*

L'autre grande voie de « guérison » repose une nouvelle fois sur la possibilité d'une habituation sur le long terme. Cette autre voie, qui exclut - au passage - la possibilité qu' « il y ait eu moins de cas avant », pourrait être qualifiée de « néo-darwinisme rampant » :

*H : On évite d'y penser.*

*T : Moi, je n'y pense pas. Mais le jour où j'aurai un enfant, si je suis toujours sur Fos, je me poserai des questions. Élever un enfant dans un milieu pas sain…*

*? : Tu as beaucoup de choses. Après pour se faire une opinion... Qui croire ? Qui ne pas croire ? Je pense quand même que ça doit avoir une incidence.*

*? : Il y a des incidences. Mais l'Être Humain s'est adapté par rapport à la pollution, et les gamins aujourd'hui naissent avec des poumons différents. L'être humain s'adapte.*

*T : D'accord, on est parti des singes. Ce n'est pas pour ça que mon gamin aura des poumons plus solides que moi !*

Ce qui, dans d'autres répertoires d'évidence, ne fait ainsi pas toujours l'unanimité...

#### 5.5.2. Seuil et frémissement citoyen

D'emblée une première constatation s'impose : l'absence notable de l'élu au sein du panorama dressé par les participants ! Hormis quelques brèves allusions (Agenda 21, etc.), l'élu ne se voit pas plus donner de place significative autour des questions environnementales, qu'il ne se voit octroyer un rôle dans des formats de régulation. C'est là un trait que l'on peut monter en généralité : la responsabilité politique (au sens de qui doit faire quelque chose) face à la dégradation n'est pas clairement attribuée. Toutefois, la responsabilité causale de la dégradation est, elle, plus diffuse et «partagée», pour autant qu'il soit question d'un « complexe » industriel, de la fiabilité de l'information et de ses canaux, ainsi que des mauvaises pratiques, incivilités et des formes de dé-responsabilisation. D'une certaine façon, c'est ici dire que la pollution, tout aussi peu assurée que soit la situation, est une affaire avant tout citoyenne.

### L'information

Les Focus groups ont ainsi été l'occasion de faire resurgir de profondes attentes et exigences en matière d'information. Cette question apparaît en effet comme un préalable qui, s'il résonne avec le « non-savoir » de tout un chacun, se cristallise avant tout autour de sa fiabilité. En effet, si l'environnement semble présent et proche, l'information semble, elle, des plus lointaines, voire «trop » lointaine, et peu fiable :

*T : On ne parle pas beaucoup de la pollution de l'air aussi. On dit comme ça que Fos pollue, mais il n'y a pas de point… (...) Est-ce que des fois ils font des consignes de sécurité en cas d'accident chimique ? Je n'ai jamais entendu dire que si une usine… A part à Miramas où la sirène sonne trois fois et on doit s'enfermer dans sa voiture.*

*V : Ben oui, on est dans le doute, on ne sait pas.*

*J : Et ouais, on n'a pas le choix.*

*R : En fait, on ne sait plus finalement à qui se fier.*

*? : Je pense quand même que ça doit jouer sur la santé.*

*? : Le problème, c'est qu'on n'a aucune information fiable aujourd'hui.*

Cette absence de fiabilité aurait alors comme contrepartie d'offrir une large amplitude au « on dit » :

*R : Après c'est beaucoup aussi dans le « on dit ». On nous a toujours dit que l'Étang-de-Berre était archi-pollué, comme on le disait tout à l'heure, que l'on va ressortir de là avec des boutons, des champignons, etc. Enfin, moi, je sais que ma grand-mère, à Saint-Chamas, elle allait, elle pêchait, etc. Et ils se sont toujours baignés là-bas. Donc il n'y a pas... Mais c'est le « on dit » qui fait que, même moi, je ne vais pas forcément me baigner dans l'Étang-de-Berre, même si l'eau est peut-être très propre, même si à Fos, depuis, ils ont eu le pavillon bleu qui dit que l'eau est propre...*

*V : C'est dure à croire en fait !*

*R : C'est difficile de le croire derrière, parce que tout ce que l'on a autour fait que l'on n'y croit pas.*

Cette fiabilité chancelante s'explique alors systématiquement par les faibles efficiences et portées de certains de ces canaux, quand il ne s'agit pas tout simplement de rétention d'informations et de secret. Comme le soulignent certains participants :

*JP : Un peu tout : les médias, le bouche à oreille...*

*J : Le problème, c'est ce qu'on nous dit pour améliorer mais pas ce qui se passe à côté. On ne nous dit pas forcément ce qui se passe.*

Par ailleurs, certains précédents, comme l'épisode du nuage radioactif de Tchernobyl, ou encore un regard intrigué et « louchant » sur les sources de financement de certains organismes, peuvent venir offrir le flanc à la suspicion, et parachever de dégrader la fiabilité des quelques canaux existants. C'est par exemple le cas concernant la qualité de l'air :

*H : Même sans parler de la qualité de l'air, il y avait une histoire avec Airfobep, un organisme qui mesure la qualité de l'air. Quand j'ai su qu'ils étaient financés par les usines, ça m'a fait beaucoup rire. Après ils sont indépendants. J'ai une copine qui travaille là-bas. Elle est secrétaire. Ils parlaient d'enlever l'implantation à Martigues, et de l'associer avec Marseille. C'est ça ? C'était curieux de savoir que les usines financent.*

Les médias locaux n'en sont, eux-mêmes, pas exempts, même s'il est difficile de trancher entre un réseau collusoire ou un manque de professionnalisme à travers, par exemple, la possibilité que l'article puisse réduire un incident à un simple « fait divers » au lieu de poser un problème de fond :

*V : Là, il y a quelques temps, il y a une tour qui a pris feu à Naphta(chimie) et on l'a su deux mois après ! Et encore ! C'était un tout petit article comme ça dans le journal !*

Cette remise en question de la fiabilité de l'information n'est donc pas exempte de précédents, ni de dénonciations, dramatisant celle-ci depuis le principe du « tout ou rien ». En effet, une seule épreuve peut parfois sembler suffisante pour altérer « définitivement » le crédit du canal d'information :

*JC : Je pense que les gens ont des doutes (...) parce qu'on leur a caché des choses et on les a appris bien après. Je pense qu'ils auront le doute et toute information qu'il va y avoir, il y aura toujours le doute derrière : « Est-ce vrai ? Est-ce faux ? » Je le vois comme ça.*

Néanmoins, ici aussi, on peut aussi y voir - et c'est assez peu remarqué pour être souligné - un arrière-fond de doute attenant à des formes peu stabilisées, voire embryonnaires de concernement. C'est là un socle depuis lequel interroger la qualité de l'information et faire preuve d'une posture en toute potentialité « citoyenne ». Un socle, donc, qui fait face à une confiance « aveugle », souvent sollicitée par ailleurs pour faire face à une « peur » ou une « inquiétude » ... Néanmoins, le recours aux Focus groups ne nous permet pas d'explorer plus précisément ce point. Il ne s'agit, ici, que de faire un constat : les classiques manque de concernement et d'implication font, en effet, souvent place à une carence d'information et de portée à connaissance pour être à même de se faire une opinion. Ce trait en vient même à concerner l'incontournable incinérateur de Fos :

*JP : Honnêtement ? Je ne peux pas me prononcer parce que je ne m'y suis pas du tout intéressé.*

*V: Moi non plus ! Franchement, je trouve qu'on n'en a vraiment pas beaucoup parlé. On voit juste... Quand on arrivait à Fos, on voyait juste le panneau : « Non à l'incinérateur » Mais ça s'arrêtait là quoi !*

*R : Moi j'ai l'impression qu'il y a 3 personnes qui se sont mises contre ça !*

*D : Voilà c'est ce que j'allais dire. Le « non à l'incinérateur », c'est tout. Sinon je n'ai aucune info dessus.*

*K : Ah non, il n'y a aucune info.*

*R : Mais ni de l'un, ni de l'autre. C'est-à-dire que l'on n'a pas eu d'infos des gens qui étaient contre, en ayant une distribution de tracts, d'information dessus. Mais ni de l'autre côté, des mairies, de l'État, en disant : « Mais non ! L'incinérateur ça va faire ci, ça va faire ça ». Alors on est peut-être passé à côté, mais...*

*H2 : Non, il n'y a pas d'information sur quoi que ce soit. C'est ce qui m'a choqué quand je suis arrivée dans cette région : ce manque d'information ! Par contre, dans les Alpilles, il y a des tables d'orientation de partout. Il n'y a rien sur Fos. Et pourtant à Fos sont indiquées les positions des usines. L'environnement, ici, je n'ai pas l'impression que les gens soient impliqués, à part quelques petites associations. Et les gens qui veulent s'impliquer ont peur de… Par contre, moi, personnellement, même si mon mari travaille dans une usine qui pollue, oui, je suis impliquée dans l'environnement. Parce que mes enfants vivent ici. Ça me fait râler quand je passe sur la route et comme aujourd'hui la fumée est violette et tu te dis : « Qu'est-ce que c'est ? » Et le lendemain, elle est rose, elle est jaunâtre. En fait, on ne donne pas (d'informations) sur Internet ou sur La Provence… Dire : « Voilà : il y eu ça. L'eau, il y a eu ça ». Il faut aller chercher l'information qui normalement se trouverait dans un journal. Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas ça.*

Rajoutons que les canaux d'information sont diffus et peu centralisés, ceci sans compter sur la rétention d'information au nom de l'intérêt général ou du secret-défense. Une telle carence et un tel manque fiabilité s'en voient logiquement comblés par toute une série de rumeurs. L'une des formes, par exemple, de cette absence d'information concerne le secret-défense, comme l'illustre le long extrait suivant :

*G : La seule chose qui me fasse peur, c'est le seul dont nous ne parlons pas, c'est l'incinérateur industriel de la Solamat-Merex. Parce que là, il est 1000 fois plus polluant. Je crois que c'est le plus polluant d'Europe. C'est le plus performant d'Europe, ça veut dire le plus polluant. Il s'attaque aux molécules et à la chimie la plus récente... (...) Pour prendre un sujet dont on n'en a pas beaucoup parlé, on sait que le démantèlement de toutes les structures de type Tchernobyl, et compagnie là, russe, ça va se faire à Fos. Donc, il va y avoir des cargos qui vont amener les débris des centrales et Tchernobyl sera presque en avant dernière position, mais enfin on va avoir tout ça. Ça, on n'en parle pas. A chaque fois qu'on a quelque chose de lourd qui se fait dans le monde, ou en Afrique, c'est la Solamat-Merex. Quand j'étais à l'armée, les vétérinaires, de mon temps, s'occupaient des NBC. J'ai fait une formation Nucléaire, Biologique et Chimique. Et dans le truc de formation, (...) en Normandie, on m'avait dit : « Ne rigolez pas trop ! - on revêtait des tenues qui à l'époque étaient... - Malgré ça, le couillon qui aura en charge, l'inspecteur en charge à Istres, il faut qu'il fasse très attention étant donné que dans les années 1970, il faut savoir que dans la Région c'est truffé, je ne sais pas combien il y a de 200 000 km de tunnels. Rien que pour Saint-Chamas et la poudrière, il y a 40 000 km de tunnels. Sous Istres, il n'y avait pas encore d'armes nucléaires, mais on avait stocké aussi tout le chimique sous la base d'Istres. Parce que c'était la base la mieux protégé soi-disant de France et d'Europe. Tous les gaz, sarin, machin et compagnie, des trucs impossibles, c'est-à-dire chimiques, ils les avaient stockés dans des fûts en béton, de plastique, de Téflon, tout ce qu'on veut... De verre aussi. « Vous aurez à surveiller ça. Comme ils ne peuvent pas être dénaturés - c'était dans les années 1970-1975 -, on surveille simplement. Et si jamais il y a une fissure, même avec la tenue de (protection), ne les approchez pas ! ». Je ne me rappelle plus mais c'était des millions et des millions de tonnes de produits. Et comme par hasard, l'incinérateur le plus performant du monde se fait à Fos, à quatre kilomètres à vol d'oiseau du site. Alors quand ils ont réussi à faire, sans qu'on le sache, des dizaines de milliers de kilomètres, ils ont dû faire un tunnel de 4 km pour aller à la Solamat-Merex. Tout ce que j'ai su en tant que vétérinaire, c'est qu'on m'a appelé. Il y a un chemin de ronde autour de la Solamat-Merex, on m'a appelé trois fois pour des chiens, des Rottweilers, qui étaient sur le chemin de ronde avec le propriétaire. Le premier, j'ai entendu sa mort au téléphone. Bêtement, avec la muselière, il avait léché le grillage autour de la Solamat-Merex. Il est mort pratiquement en convulsion. Le deuxième, on me l'a amené avec des convulsions. Il est mort sur la table. Le troisième, il (est mort) tout de suite. C'est pour ça que l'incinérateur, moi j'ai bien connu Entressen, la décharge d'Entressen. J'allais soigner les animaux autour. A la limite, je préfère que les poubelles arrivent en cargo de Marseille et ne passent plus par la route, parce qu'on s'en prenait plein la gueule à l'époque. Vous vous en rappelez, tous les camions ?*

*M : Ça passait par trains aussi !*

*G : Aussi, mais ils n'étaient pas couverts. Et on se recevait… À l'époque, il y avait plein de trucs, on se les prenait, puisque quand il y a eu le gros incendies de Mouriès jusqu'à Aix, et bien le lendemain, on avait l'impression qu'il avait neigé sur Fos. Et il y avait juste un peu de vent ! Il n'y avait pas un gros vent. Donc les grosses particules tombent. Des trucs comme ça ont recouvert la ville. Alors ce qui était invisible (...), on se les respirait tous les jours. Alors c'est pour ça que j'ai préféré que l'incinérateur de Marseille soit au bord de la mer et qu'ils acheminent sans passer par le truc plutôt que ça. Par contre, la Solamat-Merex, personne n'en parle. Seulement, pendant*

*qu'on parlait de l'incinérateur, ils ont triplé la capacité, ils se sont étendus. (...) Alors je ne vous direz pas les chiffres qui courent sur l'augmentation de cancers. Port-St-Louis, c'est plus de 100%.*

De même que lorsque les sites militaires ne sont pas concernés, on retrouve aussi, comme pour justifier cette carence, une sorte de principe de précaution visant à « détenir » l'information pour éviter des « mouvements de panique » auprès des « gens qui vont mal interpréter ». Cette dernière idée est d'ailleurs tout particulièrement intrigante dans la mesure où elle présuppose que la diffusion d'information soit à même d'entamer le « fatalisme » et les formes d'habituation ambiante, et que le doute ne soit plus de mise.

### Mauvaises pratiques

Comme nous l'avons souligné, à tous les niveaux, la dimension politique reste indécise, précaire et peu stabilisée. Pour autant, une dimension morale n'en reste pas moins particulièrement pesante et enrobe régulièrement la dénonciation des « mauvaises pratiques » de « certains ». Leur relève s'opère en effet souvent depuis une série d'observations venant s'ajuster à un prisme « citoyen », dont la pesanteur morale vient administrer la distribution des « bons » et « mauvais » points.

Un premier niveau concerne alors la qualification d'incivilités, autour des mauvaises pratiques rapportées, de façon quasi exclusive, à la question de la propreté :

*? : Les mauvais retours que l'on a, c'est toujours sur la propreté.*

*? : (Il faut) Parler de l'incivilité des gens aussi.*

*H : C'est vrai que nous, on est beaucoup à ramasser des ordures, des déchets en fait. C'est nos travaux principaux.*

*? : Ils font du dépôt sauvage aussi. Chez nous, on a du mistral. Les gens posent à côté quand c'est plein et, avec le mistral, ça met des papiers partout.*

Cette source de dégradation, de prime abord visuelle, est alors de provenance diffuse. Il lui arrive d'être le fait d'entreprises ou de particuliers peu scrupuleux :

*H : Il y a beaucoup d'entreprises, des PME de béton, d'endroits stratégiques qui économisent. (...) Des fois, c'est sur un terrain privé. Donc on passe à côté tous les jours, mais on ne peut pas le ramasser.*

Mais, le plus souvent, l'incivilité proviendrait directement d'en « bas », par exemple par ceux qui se livrent à des activités de plein air :

*T : C'est pareil partout : il y en a des bons (chasseurs), il y en a des mauvais. Mais il ne faut pas non plus qu'ils se plaignent si, déjà eux, dans leur propre loisir, ils ne respectent pas... Les mecs vont chasser, ils sont dans la nature, donc on ne peut pas faire mieux ! Ils chassent et ils laissent toutes leurs merdes par terre ! Il faut voir ce qu'on a ramassé : des papiers plastiques à tire larigot, des canettes de bière... Les bouts de verre, ça met 8 000 ans à se dégrader et ils les laissent là ! Enfin, c'était pourri, pourri et après ils se plaignent que ce soit protégé. S'ils foutent de la merde de partout aussi, au bout d'un moment les gens en ont marre.(...) Un truc, c'est con mais c'est simple: nous, des fois, on est dans la colline. On ramasse un peu les papiers, on trouve des cartouches. Ça leur coûte quoi d'acheter le petit sac-là et d'y mettre les cartouches vides ? Il faut bien qu'ils*

*enlèvent leurs cartouches. Au lieu de les jeter par terre, tu fais ça, c'est pareil, c'est simple, c'est rien, mais ça fait déjà du plastique et du métal en moins.*

*H : Moi, j'ai relevé un truc au niveau de la plage à Fos. J'y suis allée l'hiver pour me promener. J'ai été impressionnée par la quantité de déchets qu'il y a sur la page. Ça m'a vraiment impressionné... C'est normal, la mer charrie des déchets. Mais ce n'est jamais nettoyé l'hiver. Alors que l'été, ici, on a des machines de plage. Alors l'hiver vraiment j'étais... Je suis arrivée, je me suis garée : je suis partie ! Je ne suis même pas descendue de la voiture !*

*? : On les avait nettoyées.*

*? : Parce que le Préfet passait !*

*T : Ouais mais bon, après ça, c'est bien beau de dire : « On nettoie la plage », ce qui est visible… Mais après, ce qu'il y a dans l'eau aussi ! Parce que, moi, quand j'étais petit, une fois, à Fos, j'ai trouvé... J'avais mis le masque, je n'aurais pas dû le mettre ! Parce que, moi, quand j'étais petit, je voyais un coquillage dans l'eau j'étais content ! Ce que j'ai vu : boîte de sardines, des canettes, des pneus (...) C'est affolant ! Mais de là à là-bas, je veux dire ! Donc on marche et d'un coup, « Merde : » : une jante 17 pouces ! Donc c'est bien beau…*

Ce registre citoyen trouve alors un exécutoire de façon quasi systématique à travers le manque d'éducation. Il s'agit alors d'apprendre les « bon gestes » et de faire face à ce type d'incivilités :

*T : Mon père adore la pêche. Quand on allait à la mer, si je jetais un mégot dans l'eau, il me jetait en plein hiver pour aller chercher le mégot !*

*V : On est moins citoyens, on s'en fout.*

*JP : C'est un manque d'éducation aussi.*

On comprendra ce faisant la préconisation quasi-systématique de s'orienter vers les enfants, pour qui l'« éducation » n'est pas à « reprendre », quand il ne s'agit pas d'y voir le moyen opportun de « toucher » les parents...

Par ailleurs, cette sorte de « déficience citoyenne » ne se réduit pas seulement « aux gens ». Il concerne également d'autres niveaux ou leviers d'actions, comme l'organisation d'événements collectifs ou encore l'aménagement du territoire :

*? : Le problème de l'environnement, c'est assez vaste. C'est, soit le côté écologique, soit l'environnement pour faire plaisir à la population, pour que ce soit beau, esthétique. Quand on fait les berges de la Touloubre à Grans, normalement, il y aurait des choses à protéger – les ripisylves. Et quand il y a la foire à Grans, il faut que ce soit net.*

*H : On ne laisse aucune chance à la végétation endémique du coin de perdurer. Ça ne peut pas repousser parce qu'on les taille. On ne laisse aucune chance au milieu de se renouveler naturellement. En fait, on fait plutôt de la propreté.*

*T : C'est pour ça que l'environnement, pour moi, ça ne veut rien dire.*

*GB : Nous, à Grans, on le voit parfaitement. C'est l'intercommunalité. C'est parfaitement bien ressenti parce qu'on se dit : « Tiens ! Nous, on va pouvoir rester un peu dans notre petit village provençal. S'il y a des industries, parce qu'il faut des industries, il faut du travail. Mais ça, on le*

*case à Fos. Le même raisonnement que le Préfet ! Les choses polluantes, autant les mettre chez les gens qui ont l'habitude. »*

### Le « complexe » industriel

Pour autant, les Focus groups n'ont pas été seulement l'occasion de dénoncer de mauvaises pratiques liées à des formes d'incivilités. Il y a aussi été question de racheter en quelque sorte une « face collective » et d'avancer vers une dé-responsabilisation, procédant généralement par un effort de recadrage sur ce qui paraît être les « vrais » problèmes. C'est ainsi que la responsabilité quant à la dégradation de l'environnement est régulièrement repoussée en direction des industriels :

*V : Moi, je ne pense pas que ce soit nous les plus gros pollueurs en fait !*

*R : Même si nous, tous regroupés, on est gros pollueurs peut-être. Mais on ne se rend pas compte à ce niveau-là.*

*? : Au niveau écologie, ils vous demandent, avec vos petits gestes, de trier vos papiers. Mais c'est quand même eux les plus gros pollueurs !*

*? : Quand il y a du mistral, les cheminées, elles tournent plein pot !*

*? : Ça, ce n'est pas une légende !*

*? : Non, ce n'est pas une légende. Et aussi les bateaux qui dégazent, ça existe aussi.*

*? : C'est quand même contrôlé, ça, normalement.*

*? : C'est contrôlé, mais ça existe quand même.*

*R : (...) on se plaint du nuage de pollution. En fait, on a l'impression que l'on frappe toujours sur les petites gens et pas forcément sur les gros pôles industriels qui ne font pas forcément d'efforts. Parce que quand on voit le panneau 130 à 90 km/h et puis à côté il y a la torche qui brûle avec la fumée de 3 km, en gros, ça veut dire : « On nous prend pour des cons ». Au final, ça veut dire ça !*

Le sujet demeure, toutefois, sensible. Il est, en effet, fréquent de s'entendre dire que lutter contre la pollution revient à lutter contre les emplois. Aussi, cette dé-responsabilisation affecte des terrains plus militants. Le prisme de la démobilisation est alors pesant, en lien direct avec cette sorte d' « échec » que constitue la lutte contre l'incinérateur :

*? : Ils (les habitants) sont un peu blasés quand même. Tu vois l'incinérateur, ils se mobilisent, et au bout du compte, tu vois que c'est le pot de terre contre le pot de fer. Parce que le gros problème de la qualité de l'air, ça aussi on en parle beaucoup, le gros sujet de l'incinérateur, quand même ça a bougé. Les gens se sont remués. Et au bout du compte, au final, on a l'incinérateur…*

*M : On porte plainte régulièrement contre Esso. Ça ne sert à rien, mais on porte plainte.*

*JP : Ouais c'est pas 3-4 personnes qui vont éradiquer un groupe comme Naphta(chimie). C'est des groupes qui génèrent des milliards. Donc ils s'en foutent de 3 personnes qui vont dire... Voilà.*

*R : Exactement. On n'a pas de prises sur ces grands groupes-là.*

*V : On n'a aucun moyen de pressions.*

*T : De toute façon, comment on fait ? Surtout si, à ce qu'il paraît, ils peuvent acheter les pollutions d'autres usines en Europe. Ça n'arrange pas les choses. Alors demain, on veut, par exemple, me faire payer la taxe carbone sur une voiture. Si par exemple elle a une voiture électrique, je vais lui dire : « Donne-moi un peu ta pollution ! Comme ça, au contrôle technique, ça passe ». Mais bon - je ne travaille pas là-dedans - j'ai entendu dire qu'apparemment on pouvait acheter la pollution d'autres usines en Europe. C'est normal ça ?*

Ce type de dé-responsabilisation constitue alors une gêne des plus problématiques pour ceux qui, parfois, se parent de la tenue d'« entrepreneurs de moral » (Becker, 1985) qui, à tort ou à raison, s'efforcent par ailleurs d'éveiller des consciences :

*M : Les gens disent : « On va s'occuper de trois bouts de papiers et à côté il y a une usine qui pollue tout, (...) il y a des centaines de milliers de camions qui passent et on demande de ranger un verre de plastique à la poubelle, de le trier ici. Là, il y a 3 grammes. Là-bas, il y a 500 tonnes. Il faudrait commencer à la source, par des choses qui sont importantes et arriver ensuite à trier son petit verre. C'est très bien de le faire, je suis d'accord. Mais il y a autre chose à faire avant. Il y a des degrés, des choix à faire. Et là malheureusement, les choix, on est en train de casser les pieds - je reste poli - aux gens pour trier ceci cela, trois bêtises, 4 tonnes et à côté on laisse faire n'importe quoi, n'importe comment depuis toujours. » Les gens sourient ! (...) ils faisaient semblant de trier, mais pour rigoler quoi.*

*W : L'un n'empêche pas l'autre !*

*M : C'est ce que j'ai dit ! J'ai dit : « Très bien », mais les gens sourient. Attendez !*

En effet, cette dé-responsabilisation est des plus complexes et nuancées et la question n'est rapidement plus de fermer les yeux, ni d'être assoupi : la conscience est là, mais autre. Elle peut par exemple résider dans une obligation de faire confiance :

*R : Disons que - on le fait peut être trop, mais - on est obligé de faire confiance à ces organisme-là, qui vont mettre en place des lois ou des obligations par rapport à ces grosses sociétés et ces grosses entreprises qui sont pollueuses. Donc, on est obligé de faire confiance à ces gros organismes- là, sinon on ne peut pas…On n'a pas de maîtrise à ce niveau-là.*

On notera enfin qu'il arrive que des avancées soient régulièrement reconnues, notamment par ceux qui opèrent directement dans ces usines de par leur profession d'inspecteur-contrôleur :

*J : Déjà dans les sites pétrochimiques, dans les sites comme ça, il y a beaucoup beaucoup plus de préventions qu'avant. Maintenant, c'est...*

*G : Selon si le travailleur est consciencieux ou pas.*

*R : Ouais, mais le problème, c'est que s'ils ne font rien, automatiquement derrière tout le monde ne fera rien du tout.*

*G : C'est soit ça, soit tu mets tous les fonds dans la recherche spatiale et tu te casses ! (rires) Pour moi, c'est ce qu'il faut faire.*

Seulement, si c'est pour « reproduire la même chose que sur terre », polluer l'environnement apparaissant comme ce que le l'Homme accomplit de mieux, il ne semble pas à certains participants que cela en vaille la peine...

### *5.6. Les interventions envisagées*

S'il est donc un premier élément que l'on peut rapporter vis-à-vis des enjeux de coproduction de la connaissance, c'est bien autour de l'information. En effet, le lien intuitivement pressenti avec la « Connaissance » semble davantage s'ajuster à une demande d'informations, et plus particulièrement à un besoin préalable et priMaire d'informations fiables. Sur ce point, des préconisations ont été opérées par certains participants :

> *W : Et puis, il y a quand même une suspicion vis-à-vis d'Internet. Moi, je privilégierai un canal municipal. Enfin, à Grans, c'est beaucoup plus facile parce qu'il y a une distribution du mensuel municipal dans lequel on peut très bien introduire un élément qui synthétise sur les variations, sur les évolutions, sur les tendances, sur les éventuels dangers ou risques qui peuvent exister. Ça, c'est facile à structurer. Par contre, il faut savoir qui le fait, comment on le fait. Il y a une multitude de précautions à prendre. Mais c'est un canal qui est extrêmement simple et vis-à-vis duquel il n'y a pas de suspicions de la part de ceux qui le reçoivent.*

Un autre point non négligeable rapporté par les gardes-forestiers réside aussi dans un travail de proximité, en lien avec un potentiel de dissémination :

> *H : Après, nous, ce qu'on peut faire aussi, c'est parler aux gens. Parce que c'est précieux ! On parle beaucoup avec des gens. (...) Souvent, on nous pose des questions. « Pourquoi vous avez fait comme ça ? », « Pourquoi vous coupez ici ? », « Pourquoi… » C'est vrai ! (…) Et souvent, aussi, on nous fait remonter des informations : « Là, il y avait ça. Là, il y avait ça et c'est mort. On ne comprend pas pourquoi »...*

C'est également le cas en direction des enfants :

> *F : Après pour tout ce qui est confiance et connaissance, pour moi, le meilleur moyen, cela reste les enfants. C'est simplement des informations à l'école ou au collège. C'est eux qui sont... Même pour le tri, ce sont les enfants qui disent aux parents ce qu'il faut faire. C'est pas l'inverse.*

Un deuxième grand chantier réside dans le manque de connaissances ressenties par les personnes rencontrées, auquel répond un nécessaire préalable de formation. Celui-ci est particulièrement mis en avant par les gardes-forestiers du SAN, dont le besoin recroise quelques revendications d'ordre plus professionnelles :

> *? : Ça fait plus de dix ans qu'on y est et, franchement, on se lasse. Et franchement, on aurait envie d'aller vers autre chose que du débroussaillage ou de l'abattage.*
>
> *H : On manque de formations. (...) Le problème, c'est que là vous avez nos impressions, mais on n'a pas été assez formé à ce genre d'observations. Il y a peut-être des espèces qu'il faudrait nous montrer pour qu'on puisse les compter concrètement. Les grillons de Provence, les papillons…*
>
> *? : Je travaille à l'environnement, mais je n'y connais rien, rien !*
>
> *T : C'est par exemple : « Pourquoi il n'y a pas plus de formations ? » Aujourd'hui, j'arrive dans la pinède, je suis incapable de dire : « Ça, c'est tel arbre. »*
>
> *? : On est des nettoyeurs en fait. Alors que des fois, comme on disait tout à l'heure, on aimerait mettre des choses en valeur, être impliqués dans un projet pour mettre les choses en valeur.*

*Quand on a défriché les Bories à Cornillon, là, c'était un travail de forestier. On était en pinède, dans la colline, et on nous a demandé de dégager les Restanques, les murs de Restanques, les Bories. Là, à la fois, on faisait un travail qui nous plaisait parce qu'on mettait quelque chose en valeur, et je pense que c'était pour l'environnement, parce que les gens, quand ils venaient se promener, ils découvraient des choses qui étaient cachées depuis… Ça nous mettait un petit peu en valeur. Ça, c'est important aussi.*

Concernant les formats d'intervention, la première d'entre toutes concerne l'observation. Il s'agit, en effet, d'une implication pressentie plutôt sur un plan méthodologique, à travers la mise en place de séquence de comptages et de prélèvements, dont la formation est positionnée en prémisse, tout en inscrivant dans la durée les protocoles de connaissance et d'observations. En bref, il s'agirait de :

*W : Définir des sentinelles et des protocoles d'observation. On peut intervenir pour effectuer les relevés et le transfert. Ça, ça ne pose aucun problème.*

C'est par exemple le cas concernant l'observation des insectes :

*G : Ben éventuellement, dans la mesure où la population (d'insectes) a changé. C'est, comme je le disais, complexe dans la mesure où il faut voir tous les dominateurs, les plantes, (...), les prédateurs... (...) C'est juste une sentinelle, c'est juste (de l')observation (...).*

*F : On regarde... (Mais) Ça ne veut rien dire une observation à un moment. Il faut le faire sur la durée et voir un petit peu les évolutions.*

Pour d'autres, notamment pour le personnel du SAN Ouest-Provence, les « pistes » d'observations sont plus diverses et variées :

*H : Nous, c'est beaucoup la végétation que l'on pourrait observer. (…) on est plus à même d'identifier les végétaux qu'on voit de moins en moins ou qui ont des maladies. Ça, c'est vrai que... Après, tout ce qui est faunistique, c'est impossible, on peut pas, c'est pas possible.*

*E : Mais bon, sinon, on est tout le temps dehors. Donc oui, on peut… Je pense qu'au niveau de l'air…*

*T : Après, concernant tout ce qui est les espèces animales, est-ce qu'on ne peut pas relever par exemple qu'on entend de moins en moins de cigales l'été ? (…) Ou les oiseaux que l'on entend de moins en moins piailler ?*

*E : On travaille près de cours d'eau. On peut regarder les cours d'eau, mais bon…*

*H : Ouais, mais on n'y connait rien ! On va regarder…*

*E : L'eau, elle change de couleur, elle change d'odeur.*

Pour d'autres encore, la participation peut être d'un tout autre registre et ne pas s'axer sur une implication liée à de l'observation. L'intervention se laisse alors envisager comme une sorte de « service public de recherche de proximité » en direction des habitants. Il s'agit de rapporter des expérimentations par ailleurs en cours :

*M : Si vous permettez, j'ai un exemple. Je suis resté quelques années à Port-Camargue (dans le Gard) aussi. Dans le port de Port-Camargue, qui un des plus grands d'Europe, on mesurait le degré de pollution. Ils ont immergé six naissains de moules dans des endroits spécifiques. Mais depuis*

*que Port-Camargue existe ! Et toutes les semaines, ils vont prélever deux moules et ils analysent, et ils autorisent ou non. Et ça, ça se fait dans la durée. C'est rien à faire. Et ça ne coûte quasiment rien à faire. Pour l'eau, on devrait faire exactement pareille. Dans la Crau, on devrait voir des puits, chez les particuliers pour ne pas que cela soit soupçonné justement, je l'entendais tout à l'heure, je suis entièrement d'accord, si c'est quelqu'un qui vient de je ne sais pas où pour faire une analyse, qu'il l'emporte et qui revient et qui fait : les gens n'en tiennent pas compte. Moi, j'ai assisté... A St-Mitre-les-Remparts, toutes les semaines, il y avait des prélèvements d'eau dans l'Étang-de-Berre. Et c'est vrai que l'Étang-de-Berre, là c'est positif, était en train de mourir il y a 20 ans. Il y a des moules, il y a des poissons, des poissons nobles, des daurades, des moules, alors qu'avant il n'y avait que des muges, des poissons de seconde ou troisième catégorie. Et bien l'Étang-de-Berre est en train de se régénérer. Doucement, car on ne fait pas beaucoup d'efforts. Mais enfin ça va dans le bon sens. Il y a beaucoup de choses à faire dans l'Étang-de-Berre, mais enfin bon...*

Il reste que l'« utilité publique » d'un tel service, ajusté localement peut aller du « tout au tout ». Certains peuvent plaider en faveur de la mise à disposition d'un laboratoire, qui suscite quelques doutes :

*M : Pourquoi ne pas avoir un laboratoire officiel pour qu'on puisse apporter cinq cents grammes de terre ou une bouteille d'eau que l'on a prélevée à la sortie de la pompe ? Là, on a son résultat et on peut le voir. Enfin je ne sais pas.... Ce serait tellement... Alors que personne ne sait où faire faire ça ! Il suffit d'avoir un laboratoire et qu'on dise aux gens : « Vous pouvez apporter cinq cents grammes de terre. Vous pouvez apporter un litre d'eau. Vous pouvez avoir un bocal avec de l'air. Ça sent mauvais ? On vous l'analyse ».*

*W : L'idée de la sécurisation par la proximité est toujours séduisante. Mais c'est profondément irréaliste. Il vaut mieux, à mon avis, envisager un canal d'information et de vulgarisation, c'est-à-dire avec toutes les explications nécessaires, qui est crédible car, lui, ce sera un canal de proximité et non pas un canal de déversement d'informations nationales ou supranationales. Donc là effectivement, cela semble tout à fait réalisable.*

*GB : Il y a quand même plusieurs choses. Il y a l'inquiétude individuelle. Ce que vous dites : « Chez moi, est-ce que je suis en danger ? Est-ce que... » voilà ! Et puis quand même, il y a déjà des observateurs qui par leur profession ou par leur passion, que ce soient les pêcheurs, (...), ou les moulins ! Le moulin à blé, lui, chaque pollution de la Touloubre, il la voit passer. Quand ça mousse, quand il y a des émanations d'hydrocarbures, de suite il sait. De suite, lui, il peut faire un prélèvement. Pas tous les jours ! Au moment opportun ! A chaque fois qu'il voit un poisson qui a le ventre en l'air, « hop ! », il y va. Et donc rien que ça, ce serait intéressant.*

Des solutions plus intermédiaires ont également été envisagées, notamment avec cette vocation de résorber d'éventuelles interrogations ou inquiétudes :

*GB : Il y a aussi un besoin de mesure, de quantifiable. Parce que c'est vrai que les gens qui habitent près d'une antenne relais disent : « Moi, j'aimerais bien savoir combien mesure l'onde électromagnétique qui me touche. Est-ce qu'elle est dangereuse ? La wifi pareil ! Chez moi, les lampes fluorescentes, etc. Qu'est-ce que ça représente ? Par rapport à une norme européenne ou française : que vaut cette norme européenne ou française ? » Et maintenant qu'on sait que ça se mesure, on a une demande de ces mesures. On habite près d'une ligne à haute tension : qu'est-ce*

*que c'est ? On respire des odeurs bizarres : est-ce qu'elles sont dangereuses ou pas ? On puise l'eau dans la nappe phréatique – à Grans c'est, de partout d'ailleurs, c'est la fontaine Mary-Rose et tout ça : qu'est-ce qu'il y a dedans ? C'est pour ça que les relevés d'Aigrette ont été bien suivis. Mais on est un peu déçu car on ne sait pas exactement ce qu'il y a dans l'eau et si c'est dangereux. Alors par rapport à une norme, on est en dessous. Mais est-ce que la norme n'est pas surévaluée ? Voilà.*

D'autres participants se font enfin plus réservés quant à l'idée d'une implication dans un champ scientifique. Ces réserves n'affectent toutefois pas l'implication elle-même, au sens où une collaboration serait remise en cause ou jugée irréalisable pour telle ou telle raison. Elles ciblent, au contraire, le manque de compétences scientifiques et de connaissances des participants, et marquent une nette séparation entre le plan « scientifique » et un plan plus « citoyen » et plus quotidien :

*R : C'est plus sur une action de tous les jours que plus sur aller observer les oiseaux. On n'est pas spécialistes des oiseaux dans la forêt. On n'est pas spécialistes dans les poissons, ou dans la mer. Donc à ce niveau-là, c'est pas des observations pointues. A ce niveau-là, c'est plus sur des généralités ou sur des ensembles, comme sur les poubelles, comme les bords de routes, faire des actions plus citoyennes.*

« Faire des actions plus citoyenne » réactive ici une claire séparation entre les deux plans précédemment évoqués, tout en rapportant une dimension morale : les « actions », y compris celles qui visent une coproduction de connaissances, ne sauraient s'extraire d'une visée commune autour d'une lutte contre la dégradation en cours. Par exemple :

*G : (...) pour rebondir sur les panaches, filmer par exemple quand ils font cracher la torche entre 23h et 4h du matin non-stop, filmer avec des dates et puis envoyer ça aux médias par exemple. Enfin, c'est plus le côté révolutionnaire de la chose.*

Le poids de la détérioration et de la pollution semble tel qu'il engage alors systématiquement un rapport au « faire », supposant d'impacter non pas l'environnement, mais l'environnement pollué et dégradé. Pour y parvenir, les points de vue sont cependant plus partagés et de nombreuses pistes ont pu être dégagées et discutées.

C'est ici qu'avoir une « véritable » information, repartir de l'éducation (auprès des enfants), œuvrer à une prise de conscience trouvent toute leur amplitude. Vulgarisation, transférabilité, mais aussi assurance quant aux « bonnes » pratiques, protection de l'environnement, etc., se retrouvent au cœur des doléances. Et ce, d'autant plus qu'il apparaît parfois que :

*G : Les choses faisables, il ne reste pas beaucoup à proposer. Enfin, pour nous du moins. Après pour les générations d'après, à qui tu peux apprendre les bons gestes...*

Ce qui, du fait même de sa dimension morale n'exempte pas de la nécessité d'avoir à « continuer » pour faire « évoluer les mentalités » :

*F : Pour les habitants, pour les évolutions de mentalités, il faut mettre des moyens.*

### *5.7. S'engager dans un processus de coproduction de la connaissance*

Il va souvent de soi que la méthode conditionne le type de données recueillies. Il est souvent peu précisé que celle-ci conditionne également le type d'interprétations qu'il est possible de faire, ne serait-ce que pour ne pas opérer des extrapolations quelques peu aventureuses. Rappelons donc que notre objectif est de repartir des données et de les replacer dans le contexte de notre expérimentation pour alimenter la réflexion et tenter de dégager et affiner des espaces, des pistes, des créneaux et des orientations *a priori* porteurs (ou non) en matière de collaboration. « *A priori* », car sans l'apport des scientifiques, sans leur pleine participation au processus engagé, il est difficile de se définir des objectifs.

D'emblée, on notera que s'il y a un fond de concernement depuis lequel déployer une forme d'engagement, c'est autour de la *dégradation* de l'environnement. C'est là un point unanime qui aiguille aussitôt en direction d'une observation des changements et des évolutions. De façon opérationnelle, cela semble se traduire par l'organisation d'une veille méthodique, inscrite dans la durée, en vue d'apporter autant un éclairage sur l'état que sur les évolutions de l'environnement. Cependant, le type d'observations pressenties est très hétérogène et s'appuie soit sur une tangibilité et une perception directe (comptage, etc.), soit par le biais d'outils. Dans les deux cas, impliquer les citoyens suppose de dépasser un regard « sensible ». Cette implication ne saurait donc se passer d'une formation en amont, très accès sur un plan méthodologique, traduisant ainsi une participation « encadrée » et aiguillée par les scientifiques. *L'implication citoyenne se traduit donc ici davantage dans une participation à une recherche orientée par une « veille » qu'à une pleine coproduction de connaissances*, rapportant cette idée qu'il ne s'agit pas de transformer un citoyen en un scientifique accompli, mais de tirer vers un engagement. Point sur lequel les participants semblent, dans leur majorité, conscients.

Ce point se corrobore avec la dimension morale systématiquement rapportée, qui, outre sortir de l'arrière-fond de l'habituation et d'une transparence (toute relative), vient automatiquement séparer le plan « citoyen » du plan « scientifique ». A ce sujet, il ne suffit pas d'être clair sur les objectifs : il faut aussi être clair sur ce à quoi ça sert de profiler de tels objectifs. Le rapport au « faire » est en effet systématiquement rapporté : « De la connaissance, mais pourquoi faire ? » Celle-ci ne semble alors pas pouvoir s'extraire de l'objectif, résorber les difficultés. Si c'est là une portée politique entrouverte (dont l'objet n'est en l'état en rien défini), il s'agit seulement de remarquer que la connaissance est positionnée comme un préalable à l'action. On notera toutefois que quelques pistes ont pu être avancées, notamment d'en passer par une « servitude publique » de la recherche. Bien qu'étant apparue un peu excessive, cette solution nécessite d'avoir un retour en provenance des scientifiques, notamment en regard d'un tel positionnement de la recherche. Mais le panel des pistes est ici plutôt large et ouvert, parfois même contradictoire : rassurer les gens, résorber les inquiétudes, ne pas créer la panique, mais aussi de façon plus concrète par exemple, voir si l'eau du puits du jardin est propre à la consommation ou non.

Une incidence majeure réside alors dans la question de *l'information*. Un travail soigneux doit être apporté au niveau de l'information et de sa diffusion (restitution) par une communication qui ne cherche pas uniquement à communiquer. Outre la vulgarisation et son accessibilité en contenu, il apparaît en effet important d'être vigilant en ce qui concerne la fiabilité des canaux de diffusion (et donc de sa source, de ses financements, etc.). C'est là une des difficultés majeures à laquelle peut se confronter une connaissance « écocitoyenne » et qui est relativement absente des formats de connaissances plus scientifiques : la *suspicion*. Un objectif pourrait être de travailler à la mise en place de canaux d'informations dont la fiabilité ne saurait être mise en doute. En d'autres termes, de déplacer le doute (potentiellement) cristallisé sur le canal lui-même pour le focaliser sur la connaissance elle-même et accompagner une vocation « écocitoyenne » (même si celle-ci peut être prise dans un devenir problématique). Quelques pistes ont ainsi pu être avancées, comme en passer par la création de canaux de proximité, opérant soit par une diffusion toute locale, soit par un contact direct selon un principe de dissémination. Un format plus intermédiaire en passerait davantage une logique d'« aller-retour », *via* la mise en place, à termes, d'une plateforme d'échanges.

### *5.8. Développement d'une ébauche de projet de groupe de volontaire*

L'ébauche de projet de groupe de volontaires se fonde sur 3 éléments fondamentaux : le diagnostic territorial, les premiers travaux du Comité de Pilotage et les discussions conduites dans le cadre des Focus groups.

L'organisation et le fonctionnement du groupe de volontaires tiendra également compte des travaux réalisés sur le volontariat en protection civile et, notamment, des groupes ayant fait partie de projets européens comme le Groupe d'Information et de Prévention pour la Sécurité (GIPS) de Marghera/Venise et les groupes locaux mis en place dans le cadre du « Neighborhood Disaster Support Project » (NDSP) en Turquie. D'autres groupes de volontaires portant sur l'observation dans le cadre du risque sont à considérer, notamment les Comités Communaux Feux de Forêt (CCFF) présents au sein des communes du sud de la France.

Il s'agira, par la suite, de confronter cette méthodologie aux attentes des acteurs de l'environnement, au travers de l'opération pilote.

A l'issue des Focus groups, les participants ont caractérisé trois voies d'engagement en tant que volontaires répondant aux objectifs de VOCE :

- **Observation régulière**, dans le cadre de leur présence quotidienne auprès de leurs centres d'intérêts : observation des panaches, odeurs, observation des cours d'eau, du milieu marin. Des prélèvements peuvent être faits dans ce cadre, mais les analyses ne seront réalisées qu'après validation d'une instance spécifique.
- **Campagne ponctuelles d'observation** de type recensement, caractérisation de l'environnement, pouvant occasionner des prélèvements pour analyse.
- **Action d'amélioration** en fonction des besoins relatifs à un milieu particulier.

Ces 3 axes préfigurent l'articulation entre les volontaires et le monde scientifique en fonction des objectifs et des attentes qu'ils impliquent.

Les deux derniers points permettront de rassembler les volontaires pour des projets précis issus de demandes particulières des collectivités ou du monde associatif

### *5.9. Mise en place du partenariat exécutif*

Le Comité de Pilotage a décidé de modifier l'agenda de mise en place du groupe de volontaires, qui prévoyait initialement un débat public avant toute action concrète. Compte tenu de la difficulté d'organisation des Focus groups et d'un agenda allant vers une limite qui n'aurait pas permis de réaliser complètement l'action globale, il a été convenu de fonder la réalisation du groupe de volontaires à partir d'une expérience concrète – ou « action test » -, dont le retour d'expérience sera rapproché des interprétations issues des groupes de discussion.

Cette opération est réalisée par un groupe composé des acteurs suivants :

- Le maître d'œuvre du projet VOCE : l'IECP
- 12 volontaires, dont les participants aux Focus groups
- L'organisme de formation : entreprise Aair Lichens
- Les communes sur lesquelles se font les premières observations
- La structure en charge de la validation des résultats d'observation et d'interprétation : la Société Française de Lichénologie

### *5.10. Action test du groupe de volontaires*

Le Comité de Pilotage a souhaité développer l'action test – première des activités d'observation – sur les espèces lichéniques. Il s'agit de permettre aux citoyens de comprendre leur environnement par une lecture scientifique de leurs observations. On peut ensuite envisager des campagnes d'observation de la flore lichénique impliquant les citoyens sur une échelle intercommunale.

#### 5.10.1. Phasage de la mise en œuvre

Cette opération se décompose en 8 étapes :

1. Elaboration des éléments d'expertise, en collaboration avec Aair Lichens : la formation des volontaires, la mobilisation des connaissances pour définir des grilles d'observation et un processus d'analyse (= comment le monde scientifique communique avec le monde citoyen)
2. Appel à volontaires : Port-Saint-Louis, Istres, Fos, Miramas, Grans, Cornillon
3. Formation
4. Recueil des observations et enregistrements vidéo
5. Traitement des données.
6. Rendu de l'action : écriture d'un rapport
7. Réalisation d'un film promotionnel décrivant l'expérience des volontaires pour utilisation dans le cadre de la formation
8. Lancement de la procédure de recrutement : organisation dans chaque commune de réunions publiques de recrutement des volontaires en partenariat avec les municipalités. Diffusion du film documentaire autour du projet Lichens, discussion avec le public autour du projet VOCE.

Parallèlement à la mise en place de l'action test sur les *lichens*, le projet développera d'autres actions dans les trois catégories (observation, campagne, amélioration), avec, certainement, une priorité sur l'air (panaches, odeurs, redéposition…). Pour cela, des rencontres avec les membres du Conseil Scientifique auront lieu, d'une part, pour caractériser les possibilités d'observation au sein de divers compartiments et, d'autre part, pour recenser les besoins du monde scientifique en termes de données quotidiennes.

Un des résultats attendus est un journal d'événements constitué de photos et/ou de descriptions précises.

Toutefois, la territorialisation des enjeux, entre les volontaires directement voisins des sites industriels et ceux vivant dans des communes plus éloignées, qui a émergé lors des Focus groups devra être prise en compte dans les thématiques abordées lors des réunions publiques selon leur localisation mais également dans les actions proposées au final aux volontaires. Les volontaires seront interrogés sur le meilleur moyen de réaliser une campagne de recrutement.

#### 5.10.2. Formation des volontaires

Les formations constituent l'une des principales raisons d'engagement des volontaires. Un autre aspect de la valeur ajoutée que constitue la formation concerne le fait que les citoyens souhaitent être formés pour mieux se situer dans la compréhension du discours et l'interprétation des résultats fournis par le niveau expert.

L'objectif de cette étude est de procéder à la formation de volontaires citoyens motivés pour participer à la surveillance objective de leur environnement atmosphérique. Les lichens sont retenus pour leur puissance pédagogique, leur sensibilité aux modifications de la qualité de l'air et leur présence en tout point du territoire intercommunal.

La première session de formation s'organise selon l'agenda suivant :

***Jour 1*** : Formation théorique

- Que sont les lichens ? que nous apportent-ils dans l'observation de la qualité de l'air ? Qu'est-ce que la « communauté lichénique » ? Comment évolue-t-elle ?
- Que peut apporter le citoyen observateur dans ce contexte ? Comment peut-il s'intégrer à l'édifice de suivi ?
- Que peut-il apporter au scientifique expert dans une collaboration où l'habitant est le maître observateur ?
- Comment définir une placette de suivi communale sans qu'elle soit le seul lieu d'intérêt ? Elle est une balise qui ne doit pas obscurcir l'existence des autres sites.
- Quelles sont les espèces de lichens pouvant apporter des renseignements sur la qualité de l'air locale ?

Premières observations sur le terrain sur deux sites à Fos/Mer : Un site de flore de référence urbaine (carabins) et un site de qualité moindre (hauture)

***Jour 2 :*** Reconnaissance des espèces par les volontaires, applications, motivation à la recherche individuelle de sites.

A l'issue de ces deux journées une session d'échanges est organisée avec les volontaires car les questions sont nombreuses et les placettes choisies demandent à être visitées avec le scientifique afin de finaliser leurs propositions.

Ces rencontres permettent d'entretenir la motivation des sentinelles citoyennes.

L'ensemble de ces deux jours a été filmé par des professionnels, qui ont réalisé, en outre des interviews des participants (volontaires et scientifiques). [6]Un film documentaire d'une dizaine de minutes a été fourni à l'issue pour information et promotion du projet

### *5.11. Lancement du projet*

La dernière phase du projet, à savoir le lancement effectif d'un observatoire citoyen de l'environnement, s'est tenue de mai à octobre 2013. Après une opération de recrutement assez large, il a fallu structurer le réseau de volontaires afin de construire les conditions nécessaires à la mise en place d'une concertation avec les chercheurs pour définir un catalogue de protocoles d'observation. Au début du mois d'octobre 2013 s'est tenue la première assemblée plénière des volontaires qui a été le lancement effectif de l'élaboration de propositions précises d'observation.

#### 5.11.1. Recrutement des volontaires

Tenant compte des difficultés rencontrées en amont du projet pour recruter des participants aux Focus Groups, le Comité de Pilotage a choisi d'organiser une série de réunions publiques dans les communes de l'intercommunalité. Des contacts ont donc été noués avec les municipalités, certaines choisissant de participer immédiatement, d'autres préférant attendre de connaître les premiers résultats du projet. Enfin, le calendrier électoral a différé la mise en œuvre de certaines de ces actions. Toutefois, deux réunions publiques ont pu être organisées à Grans et Fos-sur-Mer.

## Réunions publiques

***20 mars 2013 –réunion publique de recrutement – Fos-sur-Mer***

Préparation : Une première réunion de préparation avec le cabinet du Maire a été organisée dès le mois de janvier. Elle a permis de définir les contenus et de répartir les différentes tâches en matière de promotion de la réunion publique. Le projet prévoyant de concentrer le recrutement en direction de citoyens déjà usagers de l'environnement, la première étape a consisté à solliciter les associations locales identifiées à travers le diagnostic territorial. Un courrier signé du Maire de la commune [7], accompagné d'un document présentant le projet, a été adressé à l'ensemble des présidents d'associations. En outre, le 25 février 2013, le projet VOCE a été présenté à l'ensemble des directeurs de service de la Ville de Fos-sur-Mer. L'objectif de cette présentation était de sensibiliser l'ensemble

[6] Le film documentaire est joint à la version papier du rapport.

[7] Voir annexe 1

des services municipaux afin que le dispositif puisse s'intégrer dans l'action publique et que les agents municipaux soient informés de la démarche et de la réunion publique. A cette occasion, il a par exemple été proposé de mener des observations spécifiques pouvant influer sur les choix en matière d'urbanisation ou d'entretien d'espaces verts. Une campagne de communication (médias locaux et magazine municipal) a en outre été mise en place en amont. Une campagne d'affichage [8]a été organisée.

Déroulement **:** La réunion s'est tenue à l'hôtel de Ville de Fos-sur-Mer, réunissant près d'une centaine de personnes, dont de très nombreux présidents d'associations, ainsi que des élus locaux et des représentants des industriels de la zone. Après une introduction autour des missions de l'IECP et la présentation dans ses grandes lignes du projet, le film documentaire réalisé lors de l'opération pilote « lichens » a été diffusé au public. A l'issue de la projection, les volontaires ayant participé à cette première opération ont répondu aux questions de la salle. Puis des représentants du Conseil Scientifique ainsi que le personnel de l'IECP ont exposé l'ensemble du projet. Au cours des échanges qui ont suivi, le public présent s'est interrogé notamment sur sa capacité à participer à un processus scientifique, d'une part, et a exprimé des attentes fortes quant aux résultats scientifiques en eux-mêmes, d'autre part. Chaque participant s'est vu remettre un dossier d'inscription [9] et un document général de présentation. Une vingtaine de personnes ont immédiatement adhéré. Certaines associations ont choisi d'intégrer VOCE dans leur intégralité. C'est le cas notamment du Comité Communal des Feux de Forêt. La presse locale ayant été invitée, des articles ont été diffusés le lendemain de la réunion.

***16 mai 2013 – réunion publique de recrutement-Grans***

Préparation **:** un premier rendez-vous directement avec le Maire de la commune s'est tenu au début du mois d'avril 2013. Le dispositif de promotion du rendez-vous a été identique : campagne d'affichage, article dans la presse locale et magazine municipal.

Déroulement : Une trentaine de personnes se sont présentées. Le film a été diffusé et les échanges avec la salle ont été intéressants. La commune de Grans étant plus éloignée géographiquement de la zone industrielle, les préoccupations environnementales et le sentiment d'urgence y sont moins importants, comme le laissait présager l'analyse des Focus groups.

### Structuration du réseau de volontaires

A l'issue des deux réunions publiques, une cinquantaine de citoyens ont choisi de devenir volontaires. Toutefois, la teneur des débats lors des réunions publiques et l'analyse des Focus Groups montrent que chaque individu a des attentes bien différentes. Un travail de définition des profils, connaissances et souhaits d'observations des volontaires, a donc été décidé. D'autant que, les formulaires d'inscription retournés font état d'une très forte demande (près de 50%) en matière de biodiversité et que le Conseil Scientifique de l'IECP ne compte pas encore de chercheurs dans ces

[8] Voir annexe 2

[9] Dossier joint en annexe

domaines. Afin de préparer au mieux les échéances de l'automne 2013 et de densifier le réseau de scientifiques partenaires, il est donc nécessaire d'affiner la connaissance et la structuration du réseau. Dans un premier temps, un questionnaire[10] spécifique est adressé aux volontaires ayant choisi la biodiversité comme thématique générale d'observation. Il a pour objectif de définir des sous-groupes, par affinité, et également de dresser la liste des aptitudes et connaissances spécifiques des volontaires inscrits. Ce dernier point permet, en outre, de cibler les disciplines scientifiques correspondantes afin d'étoffer le réseau de chercheurs de façon optimale.

### Première assemblée plénière des volontaires

Le Comité de Pilotage a choisi le mois d'octobre pour réunir, pour la première fois, l'ensemble des volontaires. Cette assemblée plénière revêt deux objectifs : permettre à l'ensemble des volontaires de se rencontrer et de rencontrer les scientifiques mais également organiser les premiers groupes thématiques afin de faire émerger les propositions/questions citoyennes en matière d'observation.

Organisation : il a été décidé de ne pas « ouvrir » cette première réunion à la presse, ni au grand public. Le Comité de Pilotage a, en effet, jugé préférable de rassembler l'ensemble des acteurs (scientifiques et volontaires) dans un cadre restreint, afin de garantir une nécessaire proximité lors des échanges. La présence d'un public plus large aurait contraint à revenir sur les propos tenus lors des réunions de recrutement. L'ensemble de l'équipe opérationnelle de l'IECP a travaillé à l'organisation logistique. Les volontaires ont fait preuve d'une grande disponibilité (3 absents excusés sur 52 inscrits).

Déroulement : La réunion s'est déroulée en 3 phases et a duré 1h45 :

1) La Science et le citoyen : Après une rapide introduction générale, la question de l'évolution des liens sciences/société a été abordée par des représentants du Conseil Scientifique. Un membre du Conseil Scientifique a dressé un rapide historique de l'évolution de la « gouvernance de la Recherche », du point de vue des sciences sociales, concluant à la nécessaire ouverture vers un co-pilotage de la recherche et la dynamique dans laquelle s'insère des projets du type VOCE. Il est en effet apparu opportun de mettre ces questions au cœur du dispositif afin que les volontaires envisagent le projet également comme une expérimentation dans un sens plus large que celle du monitoring citoyen environnemental. Une seconde intervention a permis d'exprimer le point de vue d'un chercheur sur l'intérêt scientifique de collaborer avec les citoyens et sur les attentes des scientifiques.

2) L'IECP : le Directeur de la structure a présenté les missions de l'IECP et ses premiers résultats scientifiques. Il est en effet important que les volontaires situent bien l'action VOCE dans le prolongement d'une politique scientifique globale à l'échelle du territoire. En outre, les actions d'observation seront toujours validées par le Conseil Scientifiques de l'IECP dans un souci de cohérence et d'efficacité.

3) Les volontaires : ses missions, son statut : le déroulement d'une action d'observation de la formation scientifique obligatoire au rendu des résultats a été abordé. Enfin, un point

[10] Voir annexe 3

administratif a été fait dans la mesure où, pour des raisons d'assurance en responsabilité civile notamment, les volontaires deviennent « membres à titre gratuit » de l'association « Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions ».

4) Les observations : les volontaires ont ensuite été répartis par grands groupes thématiques (air, sols, eaux marines et continentales, faune, flore). Un travail en atelier par grands compartiments environnementaux et, si possible, en présence d'un scientifique s'est déroulé pendant 45 minutes. Chaque atelier a échangé sur des propositions d'observations, des questions… A l'issue de cette phase, les volontaires ont été de nouveaux réunis et chaque groupe a restitué son travail en atelier. Les premières propositions d'observations ont également été faites.

Compte-rendu et analyse : Cette première assemblée plénière a tout d'abord permis de mesurer la motivation des volontaires pour ce projet : les volontaires inscrits au début de l'été 2013 se sont déplacés en octobre. En second lieu, les ateliers thématiques ont abouti à une liste de propositions/ questions issus des échanges citoyens, qui a pu être remise au Conseil Scientifique, en vue d'une analyse et d'un développement en matière de protocole scientifique correspondant.

**Groupe « Air »**

**Propositions d'action :**

***Caractérisation de la couche de mélange***

- mesure de la hauteur du nuage :
  - 1. enregistrement de la position, le plus précisément possible (idéal : GPS).
  - 2.a. prise de photo.
  - 2.b. description de l'observation par écrit : quel amer a-t-il été choisi, à quelle hauteur se situe le haut du nuage par rapport à cet amer ?
- indication de la densité et de la couleur du nuage

***Caractérisation du dépôt de particules sédimentables*** :

- présence/absence, types de particules, tailles, quantité.

**Groupe « Eaux marines/ Eaux continentales »**

Eaux marines

**Propositions d'action :**

***Observations des espèces colonisant les coques de bateaux au carénage***

- observation des « dents de chien » et autres espèces animales :
  - photos/ comptages.

- observation des mousses :
  - Participation possible des grutiers du port, qui observent déjà ces évolutions ?

***Suivi de la santé des petits pêcheurs du Golfe, notamment ceux de Port de Bouc*** :

- Analyse d'échantillons issus de leur pêche.

- Suivi de leur état de santé général : quel est l'impact de la consommation fréquente de poissons potentiellement contaminés (cf étude des congres-IECP) sur la santé des habitants ?

**Questionnement des volontaires**

- Disparition/raréfaction de nombreuses espèces locales : moules, oursins, espèces patrimoniales. Pourquoi ? impact de la pollution ? conséquence d'une surpêche ?
- Existe-t-il des espèces sentinelles permettant de mesurer des évolutions de l'état des eaux du Golfe ?
- Salinité : quels sont les impacts des importants rejets de saumure en provenance de Manosque ?
- Quels sont les apports du Rhône dans le Golfe ? PCB ?

Eaux continentales

**Propositions d'action :**

***Recensement des forages et de leur fréquence et débit d'utilisation***

- Pour les volontaires, l'utilisation des forages, notamment sur la nappe de Crau, est sous-estimée.
- Participation possible des grutiers du port, qui observent déjà ces évolutions ?

**Questionnement des volontaires :**

***Roubines et marais***

- Dans quel état environnemental sont ces milieux particuliers ?
- De quelles espèces sont-ils peuplés ?

**Groupe « Biodiversité : Faune/Flore »**

Faune

**Propositions d'action :**

***Suivi des différentes espèces de cigales***

- Certaines espèces disparaissent alors que d'autres sont en recrudescence :
  - photos/ comptages.

***Suivi des « oiseaux des jardins »***

- Recensement des différentes espèces, car les volontaires estiment que certaines espèces sont en régression (fauvette, tarin, Rouge-gorge…)

**Questionnement des volontaires**

- Déséquilibres flagrants chez certains taxons : insectes en hausse (fourmis ailées, moustiques tigres…) en baisse (libellules, papillons, sauterelles). Disparition des lézards locaux / augmentation des geckos (tarans) ?

Flore

**Propositions d'action :**

***Suivi des espèces invasives***

- Certaines sont vraiment en très forte expansion

**Questionnement des volontaires :**

Plantes sauvages comestibles : le calendrier de cueillette « historique » ne peut plus être suivi. Les périodes de floraisons de certaines plantes sont totalement perturbées.

## *6. Tiers Veilleur : design du dispositif et évolution globale*

### *6.1. Design du dispositif « VOCE » et principaux événements contextuels*

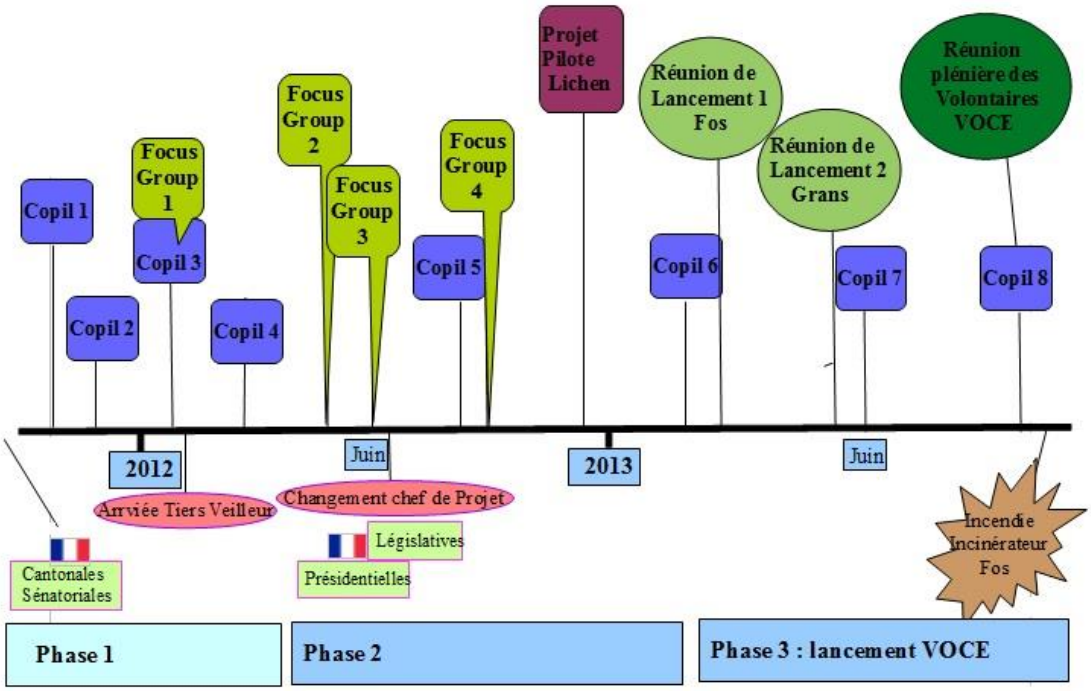


### *6.2. Des focus groups aux groupes de discussion VOCE :*

Les focus groups sont généralement utilisés afin d'obtenir les débats d'un panel de personnes sur un sujet donné, sans toutefois recouvrir d'aspect délibératif ni participatif, puisqu'ils ne sont généralement ni liés à la production d'un avis, ni insérés de quelque manière dans un processus de choix politique ou de décision. Dans le cadre de VOCE, ces groupes de discussion sont eux-mêmes compris dans une dynamique plus large, participative, qui vise à impliquer le public dans l'élaboration d'une coproduction. Les participants aux groupes de discussion peuvent prendre part, par leur réflexion et leurs débats au sein du dispositif mais aussi au-delà, à la réflexion et l'élaboration du groupe de volontaires. Ils sont d'ailleurs invités à se positionner comme volontaire, au cours de ces groupes de discussion, qui constituent un premier test sur les thématiques pouvant engager le public, alors que la phase d'engagement des volontaires n'est pas encore amorcée. Ce sera d'ailleurs le cas pour quelques personnes du groupe 3.

Le choix de ce type de dispositif a été guidé par les caractéristiques citées précédemment (avantage de la discussion, argumentation, etc.), mais aussi par le contexte territorial. En effet, Pour le CESSA, qui a l'expérience débats et mobilisations à Fos, un des avantages de ces mini publics est de pouvoir avoir accès à une parole souvent absente dans les réunions de débat locales, afin de répondre par anticipation au risque de confiscation de la parole par les parties-prenantes et acteurs locaux. De plus, l'ouverture à "quiconque", que permet la campagne d'annonce dans les média locaux, inscrit d'ores et déjà la démarche dans une dimension "écocitoyenne" proposant l'implication de publics en amont du cadrage des thèmes et problématiques, et ouvrant l'argumentation à d'autres types de publics que les parti prenantes du comité de pilotage.

#### 6.2.1. Une construction en évolution, des thématiques sans public

Les groupes de discussion VOCE ne répondent pas à la méthodologie classique de ce type de dispositifs, prenant plutôt le parti d'une adaptation au contexte. En effet, le 1er groupe de discussion s'avère être le premier comité de pilotage, ce qui diffère quelque peu de la méthode des focus groups classique en cela que ce sont ceux-là mêmes qui discutent qui « useront » des résultats de la discussion (verbatim, et intégration dans la synthèse des focus groups).

La campagne de recrutement ne rendant pas les résultats escomptés en termes de mobilisation, d'autres canaux de "recrutement" ont été utilisés, ce qui a débouché sur l'implication des agents du SAN et de leur responsable dans le cadre de leur activité de travail. Le quatrième fait, quant à lui, intervenir des personnes via un réseau personnel, dont certains se connaissent bien. Au final, seul le 3ème groupe est constitué de personnes sélectionnées par voie classique, répondant à un appel. Les biais liés à l'interconnaissance des participants (groupes 1, 2, 4) ainsi que l'asymétrie des postures (responsable des agents dans le 1, élu dans le 2) ne sont pas évités.

Les échanges se sont toutefois avérés très riches et la parole a circulé assez librement.

Lors du troisième comité de pilotage, considéré également comme le premier focus group, des thématiques ont été choisies, essayant de trouver des thèmes pertinents au vu des préoccupations du territoire : Air, eau, sol/faune/flore, santé. Ces thématiques n'ont toutefois pas été maintenues, en raison du faible nombre de réponses aux appels à participation. Au final, c'est sur l'environnement en général que les discussions ont porté.

***Groupe de discussion 1 : Le comité de pilotage***

Ce « groupe de discussion » diffère, comme nous l'avons vu, de la méthode des focus groups classique. En effet, ce sont les membres du comité de pilotage eux-mêmes qui discutent et utiliseront le résultat de leur discussion, dans une visée organisationnelle et programmatique (quant à la suite de Voce, décidant notamment des thèmes des focus groupes futurs). Les animateurs du Groupe, membres du CESSA, sont également membres du comité de pilotage.

| **Processus** | **Groupe de discussion** |
|---|---|
| Date | 30 Janvier 2012 |
| Durée | 2h environ |
| Lieu | Institut Ecocitoyen |
| Sélection des participants | Membres du comité de pilotage de VOCE : Groupe déjà constitué. |
| Public | Représentants de l'université de Provence, membres du bureau de l'institut écocitoyen, associations locales (ADPLGF, MCTB Golfe de Fos, Esperen, SNPB), Ouest Provence. (Animation CESSA) |
| Nombre de participants | 10 Personnes |
| Thème | Discussion sur les groupes de discussions à venir, programmation, thèmes associés. |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Diverses, expertise (militants, associatifs, experts). |
| Mode opératoire | Confrontations d'arguments à huit clos. |
| « Résultat » | Décision (thèmes, nombres, public, etc) programmatique. Etablissement d'un compte rendu |

***Groupe de discussion 2 : Les agents du SAN***

Ce groupe de discussion n'était pas prévu au préalable (ne figurait pas dans le compte-rendu du Comité de Pilotage concernant la série de focus groupes). Il a toutefois été le second groupe de discussion après celui du comité de pilotage, rassemblant des agents du service environnement du SAN dans le cadre de leur activité de travail.

La présence de la responsable, qui n'est pas indiquée pour ce genre de dispositifs en raison des asymétries de posture et des effets corrélatifs sur le contenu, forme, ou prises de paroles, n'a pas semblé entraver la discussion. Cette dernière est restée, pour majeure partie, en dehors des débats. Les effets éventuels de sa présence restent à creuser, mais ne semblent pas constituer un biais majeur, au regard de la fluidité et de la qualité des échanges.

| **Processus** | **Groupe de discussion** |
|---|---|
| Date | 27 avril 2012 |
| Durée | 2H environ |
| Lieu | Institut Ecocitoyen |
| Sélection des participants | Par contact (hiérarchie) : moment compris dans les heures de travail. |
| Public | Agents du service Environnement du SAN Ouest-Provence (Présence de la responsable) |
| Nombre de participants | 11 Personnes |
| Thème | Discussion thème « l'environnement » |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Pratiques et expériences de travail, expérience personnelle, d'usage. |
| Mode opératoire | Confrontations d'arguments à huit clos. (mais avec responsable)<br>(Proposition de continuer à s'informer, faire partie du groupe de volontaires) |
| « Résultat » | Enregistrement pour verbatim (et synthèse des groupes de discussion) |

***Groupe de discussion 3 : « Volontaires » répondant aux invitations publiques***

Le troisième groupe de discussion est le seul à avoir rassemblé des personnes ayant répondu à la campagne de communication de VOCE sur les focus groups, invitant le public à participer.

Cette faible participation spontanée a conduit le CESSA à harmoniser les thèmes autour de celui englobant de l'environnement en général, au lieu des sous-thèmes, plus précis initialement envisagés. Les personnes constituant ce groupe se sont révélés d'horizons divers, mais avec un ancrage territorial fort. Un élu était présent, ainsi que des personnes jouissant d'un domaine d'expertise particulier. L'asymétrie de positions et de types de discours n'a cependant pas semblé poser problème au vu de la fluidité et de la qualité de la discussion, chacun ayant eu légitimité dans la prise de parole, et parlant « en tant que » citoyen, ou personne (pas au nom de ou représentant de).

| Processus | Groupe de discussion |
|---|---|
| Date | 19 juin 2012 |
| Durée | 2h environ |
| Lieu | Institut Ecocitoyen |
| Sélection des participants | Par voie de publicité (campagne de communication) : personnes ayant répondu. |
| Public | Divers horizons. Présence d'un élu, experts (vétérinaire). (mais discussion « en tant que » citoyen) |
| Nombre de participants | 6 Personnes |
| Thème | Discussion thème « l'environnement » |
| Types d'approche, discours, connaissances. | Diverses : Connaissances personnelles, d'usage, expertes, etc |
| Mode opératoire | Confrontations d'arguments à huit clos.<br>(Proposition de continuer à s'informer, faire partie du groupe de volontaires) |
| « Résultat » | Enregistrement pour verbatim (et synthèse des groupes de discussion) |

***Groupe de discussion 4 : Un public jeune d'habitants de la région.***

Le dernier groupe discussion s'est basé sur un réseau d'interconnaissances, rassemblant un public jeune et habitant la Région. Certains se connaissaient, mais la connivence n'a pas semblé gêner la discussion, et chacun a pu prendre la parole.

| **Processus** | **Groupe de discussion** |
|---|---|
| Date | 22 Septembre 2012 |
| Durée | 2h environ. |
| Lieu | Institut Ecocitoyen |
| Sélection des participants | Par réseau de connaissances (CESSA) |
| Public | Habitants de la Région, public jeune, non militant ni expert. |
| Nombre de participants | 7 Personnes |
| Thème | Discussion thème « l'environnement » |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Diverses : Connaissances personnelles, expérience, d'usage. |
| Mode opératoire | Confrontations d'arguments à huit clos.<br>(Proposition de continuer à s'informer, faire partie du groupe de volontaires) |
| « Résultat » | Enregistrement pour verbatim (et synthèse des groupes de discussion) |

#### 6.2.2. Des difficultés à utiliser les résultats des focus groups

Les discussions au cours de ces groupes ont permis d'élargir l'horizon argumentatif autour de la question de l'environnement, pointant des manières de penser l'environnement et le monde assez différentes. Si l'on se place dans une optique expérimentale, on peut d'ores et déjà considérer ces groupes de discussion comme participant de la dimension « écocitoyenne » de VOCE, proposant l'implication de publics en amont, visant à faire émerger d'autres types de discours (comme ceux ayant trait au quotidien, les rumeurs, l'expérience personnelles, etc.) que ceux que l'on rencontre habituellement dans les formats de discussion « ouverts », de manière générale et plus particulièrement sur le territoire. Toutefois, un problème s'est posé quant à l'utilisation de ces dispositifs de manière plus "opérationnelle". D'un point de vue de l'ingénierie sociale, du « projet », l'utilisation de ces discussions en termes de préparation de réunions publiques (vs de visibilité, de constitution des groupes de volontaire, etc.) », la mise à profit d'"output" opérants pour la suite du projet, a posé quelques difficultés.

En effet, l'analyse des échanges proposée par le CESSA comptait un souci d'exhaustivité quant à la parole des acteurs, utilisant beaucoup de verbatim, et un cadre d'analyse hérité de la sociologie interactionniste et pragmatiste. Or, l'analyse SHS proposée n'a pu se poser comme plus-value dans le projet VOCE, en raison même de la scientificité de son contenu, restant alors opaque pour une équipe projet non-chercheurs en sciences sociales. En plus de ce problème de langage, le passage

d'une analyse de discours et arguments, quelque riche soient-ils, au montage d'une réunion publique (avec des thématiques, un conducteur, etc.), n'allait pas de soi.

L'idée d'un enrichissement des débats par la présentation des arguments évoqués (prise de parole, synthèse, cahier d'acteur) n'a pas non plus eu lieu, puisque des réunions publiques ont été préférées aux débats. Quant aux réunions publiques, elles se sont au final davantage orientée vers l'opérationnel, présentant plutôt le projet pilote, à tire d'exemple « concret ».

### *6.3. Un changement de cap, vers plus d'action et de territorialité*

Ce changement d'orientation est dû à une reterritorialisation du projet VOCE. L'appui des collectivités locales n'était pas à l'agenda, au départ, l'idée étant plutôt d'ouvrir un espace "neutre". L'ancrage territorial des thèmes et acteurs ont toutefois ressurgi, en premier lieu au sein du comité de pilotage, comptant des associatifs locaux parti prenantes, mais aussi dans les groupes de discussion. La faible mobilisation suite aux campagnes d'appel à la participation en direction du "grand public" a été interprétée à travers ce prisme et la crainte d'un échec en termes de mobilisation de volontaires a rapidement conduit à un redimensionnement de VOCE, sur le territoire et dans l'action.

D'une part, devant les difficultés à utiliser les discours et arguments des focus groups comme ressources opérationnelles, la crainte d'un débat non-mobilisateur ou trop passionné et le retard que prenait l'évolution du projet dans le calendrier, l'action a été privilégiée aux débats et discours. Le débat public annulé, au profit de la mise en place d'un projet pilote sur les lichens.

D'autre part, cette accélération dans le passage à l'action a été accompagnée d'un redimensionnement territorial, l'Institut s'appuyant sur les six municipalités de l'intercommunalité pour préparer des réunions publiques. Leur objectif était d'engager directement des volontaires, la présentation du projet lichen par les participants visant à renforcer les possibilités d'engagement en donnant un exemple tangible.

L'appel à volontaire pour le projet lichen a utilisé les ressources du réseau local et territorial (et non "grand public"), et s'est avéré mobilisateur. Le groupe lichen a rapidement été constitué, comptant également cinq personnes issues du groupe de discussion 3.

#### 6.3.1. Un projet pilote, support d'engagement

Si le projet pilote VOCE répond à une volonté d'efficience, testant en huis clos la mise en place d'un groupe de volontaire observateurs de la variété lichénique, il a également la vocation de faciliter l'engagement des autres volontaires, donnant un exemple « concret ». Là aussi, une autre forme de communication a été préférée aux discours, puisque une équipe de tournage accompagnait les volontaires de ce projet et ont réalisé un petit film (Ce film montre les personnes in situ, puis qui répondent individuellement à des questions sur leur expérience). Il a été le support des réunions publiques de recrutement. Les participants « lichen » étaient également présents afin d'échanger sur cette expérience.

En outre, l'opérationnalité du projet et l'outil « film » ont permis d'assurer davantage de visibilité sur l'évolution du projet VOCE et les activités de l'Institut, en direction des partenaires territoriaux, leur

offrant des prises plus tangibles sur les « résultats » escomptés, alors que le projet reprenait une dimension territoriale et visait le soutient de l'intercommunalité. L'objectif de facilitation d'engagement est alors plus large, concernant également des acteurs de la scène politico-médiatique.

***Le projet pilote Voce : les lichen***

Les participants ont suivi pendant une matinée une formation scientifique, posé des questions, puis sont passés très vite à la dimension « savoir-faire » de la formation. Ils se sont postés sur deux placettes avec des loupes, formant leur « œil » à la reconnaissance des variétés lichéniques, sous le contrôle du scientifique.

| **Processus** | **Projet Pilote expérimental** |
|---|---|
| Date | À venir |
| Durée | Week-end. |
| Lieu | Institut Ecocitoyen. Placettes Fos, Grans. |
| Sélection des participants | Personnes déjà identifiées. Par réseaux. 5 personnes issues du focus group 3. |
| Public | Groupe restreint, volontaires. |
| Nombre de participants | 11 |
| Thème | Les lichens, la diversité lichénique. |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Connaissance expertes, formation scientifique. Information descendante et formation à la reconnaissance des espèces in situ. |
| Mode opératoire | Formation à l'observation lichénique (Aair Lichen)/ Observation sur le terrain. (groupe constitué, huis clos) |
| « Résultat » | Reportage vidéo dont le montage final sera projeté au cours des réunions publiques/ Retour d'expérience par les participant au cours de ces réunions.<br>Articles de presse. |

### *6.4. Un processus d'engagement au cours de deux réunions publiques*

Cette phase du projet a vu une réorientation dans la manière d'opérer, se tournant clairement vers l'intercommunalité afin de faciliter le processus de recrutement, la visibilité, et la légitimation du projet. Ce sont les Maires de Fos et Grans qui ont envoyé l'invitation à participer aux Présidents d'association de leur municipalité, accueillant la réunion dans une salle municipale et offrant de fait leur soutien à la démarche. Les services municipaux ont également assuré la communication autour de l'événement. Toutes les municipalités n'ont toutefois pas été réceptives à cette invitation.

Dans le contexte politico-médiatique « fragile » du territoire, l'Institut a choisi de ne pas tenir de réunion dans les communes ne souhaitant pas être associées à ce projet, évitant par-là d'échauffer les esprits en ayant l'air de passer par-dessus les élus et de se retrouver aux prises de jeux d'acteurs complexes, desquels il s'emploie à se distancier. Deux réunions ont donc eu lieu, mobilisant de nombreux acteurs du territoire et débouchant sur le nombre souhaité de volontaires engagés.

Il est à noter que ces recrutement n'ont pas seulement compté l'engagement de personnes particulières, ne représentants qu'elles-mêmes, en qualité de citoyen, mais des groupes entiers, comme le comité de feux de forêt engagé par son Président dans la démarche.

#### 6.4.1. Réunion publique de recrutement – Fos-sur-Mer

Cette première réunion de recrutement a été un véritable succès en matière de mobilisation. Après un mot du Maire, l'Institut a présenté ses activités et VOCE, puis laissé la place aux membres du projet lichen et au film. Un moment d'échange a suivi avec la salle, et des formulaires de recrutement ont été distribué, comptant l'inscription de près d'un tiers des participants.

| Processus | Réunion publique de lancement |
|---|---|
| Date | 20/03/13 |
| Durée | 1 h 30 environ |
| Lieu | Fos, hôtel de ville. |
| Sélection des participants | Personnes identifiées grâce à réseaux d'interconnaissances, diagnostic territorial, invitation par lettre du Maire aux présidents d'associations et communication des services municipaux (campagne d'affichage, article dans la presse locale et magazine municipal). |
| Public | Ouvert (Associations, élus locaux, représentants des industriels de la zone, quelques habitants) |
| Nombre de participants | Une centaine |
| Thème | Constitution d'un groupe de volontaires VOCE. Présentation du projet lichen. |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Connaissances expertes. Retour d'expérience. Présentation projet. |
| Mode opératoire | Réunion publique. Présentation du projet, film, retour expérience. Puis échange questions/réponses avec la salle. |
| « Résultat » | Recrutement d'une vingtaine de personne, du Comité de feux de forêts.<br>Article de presse le lendemain. |

#### 6.4.2. Réunion publique de recrutement Grans

Cette seconde réunion, construite sur le modèle de la première, a permis de compléter le groupe de volontaire, comptant également l'engagement de près d'un tiers des participants dans la démarche.

| Processus | Réunion publique de lancement |
|---|---|
| Date | 16/05/13 |
| Durée | 1h30 environ |
| Lieu | Grans, espace Robert Hossein. |
| Sélection des participants | Personnes identifiées grâce à réseaux d'interconnaissances, diagnostic territorial, invitation par lettre du Maire aux présidents d'associations et communication des services municipaux (campagne d'affichage, article dans la presse locale et magazine municipal). |
| Public | Ouvert (idem) |
| Nombre de participants | Une trentaine |
| Thème | Constitution d'un groupe de volontaires VOCE. Présentation du projet lichen. |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Connaissances expertes. Retour d'expérience. Présentation projet. |
| Mode opératoire | Réunion publique. Présentation du projet, film, retour expérience. Puis échange questions/réponses avec la salle. |
| « Résultat » | Recrutement de 7 personnes et du Comité de feu de forêts (engagement du Président) |

### *6.5. Le lancement du groupe de volontaires*

Au seuil de la réunion plénière de lancement, le groupe de volontaires VOCE compte 52 personnes. Des mois après les réunions de recrutement, quasiment tous sont présents et toujours prêts à s'engager. Des thématiques non anticipées au départ ont émergé des préoccupations citoyennes, au cours des réunions de recrutement, ajoutant par exemple un groupe de travail sur la biodiversité. Cette thématique a conduit l'IECP à s'adapter, n'ayant pas de personne ressource scientifique ou partenaire de l'université dans le cadre de VOCE spécialiste en ce domaine, et a embauché un stagiaire master 2 pour définir les protocoles en la matière.

La réunion de lancement a, quant à elle, permis de travailler davantage l'orientation du travail des groupes, de recueillir les avis et observations des participants sur leur milieu de vie, ainsi que leurs craintes ou priorités. Il n'est pas dit que ces axes donnent lieu à un protocole d'observation ni une étude, et les scientifiques décident toujours de la pertinence des actions à conduire, en dernier lieu. On peut toutefois souligner qu'à ce stade, il s'agit bien d'un dialogue science/société, faisant la place aux savoirs d'usage et citoyens, aux observations des riverains. Les échanges avec les scientifiques ont pu être amorcés, évitant l'écueil d'une communication descendante qui viserait à augmenter la « pédagogie » pour une meilleure « compréhension » des enjeux par les citoyens. La constitution du groupe de volontaires VOCE assumait en effet le projet d'une co-construction des thématiques et connaissances.

#### 6.5.1. Réunion plénière: les volontaires VOCE

La division du travail en petits groupes a permis de récolter avis et préoccupations des participants, ainsi que des moments d'échanges, facilités par le format en petit groupes et la division en thématiques choisies par chacun préalablement.

| Processus | Réunion plénière |
|---|---|
| Date | 01/10/13 |
| Durée | 1h45 |
| Lieu | Fos |
| Sélection des participants | Personnes identifiées grâce à réseaux d'interconnaissances, diagnostic territorial, invitation par lettre du Maire aux présidents d'associations et communication des services municipaux (campagne d'affichage, article dans la presse locale et magazine municipal). |
| Public | Les volontaires VOCE |
| Nombre de participants | 49 volontaires (sur 52 inscrits) |
| Thème | Travail autour des groupes de volontaires VOCE, thématiques. (Air, Eaux marines et continentales, biodiversité faune/flore) Orientation des études et investigations. |
| Types d'approche,discours, connaissances. | Connaissances scientifiques.<br>Connaissances d'usage, personnelles, profanes. Questions. |
| Mode opératoire | Réunion non publique, sans presse. Petits groupes d'échange, discussion autour de la perception et expérience. Échange avec des scientifiques. |
| « Résultat » | Constitution du réseau de volontaires VOCE |

# III. Situation terminale

## 1. *Les évolutions principales*

### 1.1. *Existence de données scientifiques légitimes*

La question de l'expertise sur un territoire industriel a très souvent totalement échappé au monde de la recherche. La prédominance du volet réglementaire a progressivement engendré une normalisation de la mise en œuvre des études dans leurs procédures d'analyse et d'interprétation. Ainsi, l'expertise a, peu à peu, été confiée à des structures spécialisées dans la conduite rapide et à moindre frais de ces protocoles. La mise en place d'une politique scientifique cohérente à l'échelle du territoire, ouverte à la participation citoyenne, amène un regain de confiance dans ces données qui recouvrent, ainsi, une dimension légitime. De plus, les études conduites en partenariat avec les citoyens répondent à des interrogations territoriales, ce que des règlementations à l'échelle nationale ou européenne ne peuvent pour l'instant pas faire. La prise en compte de la spécificité industrielle de la zone est également une évolution importante en terme d'approche scientifique des

questions environnementales. Pour les différents acteurs locaux, ces chiffres permettent de conduire un débat sur une base validée par tous. L'émergence de ces données nouvelles a également amené un flux de citoyens qui se tenaient éloignés de ces questions, par manque de transparence ou crainte d'être aspirés malgré eux dans des conflits aux ramifications politiques ou économiques qu'ils ne souhaitaient pas.

### *1.2. Positionnement positif des populations par rapport aux questions de pollution*

Les populations du territoire sortent d'une violente période de conflits et de prises de conscience de l'ampleur des conséquences des pollutions. Il en a résulté une forme d'atonie, de résignation chez la plupart des habitants impliqués. La naissance du projet VOCE a permis aux citoyens volontaires de se repositionner sur ces questions. Lassés d'une confrontation longue et sans résultats tangibles, ils ont pu réinvestir ce champ, dans une approche constructive. Le volet « formation » du projet est également très bien reçu, les citoyens y voyant une occasion d'apprendre. Ils ont, en revanche, été plus déstabilisés au départ sur le fait de pouvoir influer sur la recherche en elle-même. L'idée de pouvoir proposer à des experts leur semblait quelque peu surprenante. Les échanges avec les scientifiques ont rapidement permis aux volontaires de mesurer leur propre expertise et l'intérêt qu'il y avait à partager leur connaissance du territoire et de ses grandes évolutions.

### *1.3. Lancement des premiers programmes de formation*

L'observatoire citoyen de l'environnement a désormais ses grandes pistes de travail. Les réunions thématiques ont permis d'ajuster les premières propositions d'observations, notamment sur l'air. Les protocoles sont en cours de validation par le Conseil Scientifique. Pour répondre aux enjeux liés à la prépondérance des problématiques de biodiversité, il a été décidé de procéder au recrutement d'un stagiaire de Master 2 spécialisé en écologie et biomonitoring environnemental. Sa mission sera d'assurer une sélection de protocoles applicables à un usage citoyen et d'accompagner le lancement et le suivi des observations. Il permettra en outre d'élargir le réseau scientifique en désignant un chercheur référent à chaque thématique d'observation. Pour des questions de saisonnalité, les observations faune et flore devraient débuter au printemps

### *1.4. Liens créés sciences/société*

A l'origine, une des ambitions du projet était d'impliquer au-delà du tissu associatif militant local, des volontaires issus d'un public plus large. Cette rencontre avec le grand public s'est faite à travers un travail de recrutement mené particulièrement en direction des associations locales d'usagers de l'environnement. Ainsi, les associations de chasseurs, de pêcheurs, de plongeurs, de randonneurs ou les comités de feux de forêts ont investi le projet éloignant, de fait, le risque de la seule posture partisane. Cette participation-action par l'observation, ou encore par la prise de mesure, semble séduire ces associatifs et offrir un renouvellement de leur mode d'action qui paraît clairement leur convenir. Au travers des réunions publiques organisées sur le territoire du SAN Ouest Provence, nous avons ainsi pu entendre ce désir de rencontres avec les scientifiques, pour mieux comprendre mais aussi pour transmettre une connaissance vernaculaire du territoire.

La réunion de l'ensemble des volontaires a donné lieu à des échanges très riches entre scientifiques et volontaires, offrant une large place à la découverte de leurs centres d'intérêts respectifs et à la constitution, au fil des échanges, de centres d'intérêts communs. Une pédologue et des volontaires de Comités Communaux Feux et Forêts ont commencé à penser à des travaux possibles sur le ravinement des sols. Les premiers volontaires qui ont suivi une formation sur l'observation des lichens ont apprécié cette nouvelle capacité d'observation acquise.

Alors que la rédaction des premiers protocoles arrive à son terme, le changement de paradigme, que représente l'introduction de l'échelon citoyen dans le développement d'un programme scientifique large, semble être opérationnel.

### *1.5. Elargissement du territoire d'action*

Des communes voisines du territoire intercommunal se sont montrées intéressées par le projet du fait de l'adaptabilité des missions. Un réseau des villes VOCE pourrait se concrétiser en périphérie des grands sites industriels et au sein des territoires d'intérêt environnemental particulier. Dans ce contexte, le réseau Agenda 21 semble également observer le projet avec attention dans la mesure où il répond à une de leur compétence qu'ils ont pour l'instant du mal à investir : les pollutions des milieux. Des expériences, tout d'abord, limitées devraient être conduites dans ces nouveaux territoires dans le courant de l'année 2014. Une présentation de l'expérimentation sera ensuite faite à l'ensemble du réseau régional PACA.

## *2. Connaissances nouvelles induites*

### *2.1. Suivi de l'état environnemental par la mesure de la bio-imprégnation des lichens*

L'IECP conduit depuis quelques années un suivi de la pollution atmosphérique par l'étude et l'analyse des lichens. Un tel suivi permet une approche complémentaire aux analyses instrumentales réalisées par les acteurs scientifiques ou le réseau de surveillance de la qualité de l'air. Sans être aussi précis que des données issues de mesures physico-chimiques, les résultats de cette action montrent concrètement l'impact de l'exposition à long-terme des polluants atmosphériques sur une espèce vivante et sur un large territoire.

La première campagne d'étude, conduite en 2011, a tout d'abord concerné les zones proches des principaux émetteurs de pollution, notamment les villes de Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône. La campagne, réalisée en décembre 2012, a étendu la couverture à l'ensemble des villes composant l'intercommunalité Ouest Provence, totalisant 18 sites de prélèvements pour mesures des dioxines, HAP et métaux. En décembre 2013, une nouvelle campagne a été menée avec l'apport du réseau de volontaires et l'élargissement à des territoires voisins (communes de Martigues et de Port-de-Bouc). 12 volontaires ont été recrutés pour suivre une formation avec un scientifique en amont de leur participation pratique à l'étude. Les lichens se retrouvent en tout point du territoire, ce qui permet à tous les volontaires d'être formés de la même façon. Deux volontaires par commune de l'intercommunalité ont participé à cette formation sur 2 jours, comportant une approche à la fois théorique et de terrain. La mission des volontaires a été conçue afin de contribuer à l'étude en

élargissant la capacité d'action du scientifique. Il a donc été décidé, étant donné la complexité de la biodiversité lichénique, que les volontaires assurent un rôle de vigie locale. Chaque volontaire a été formé à mettre en place une placette d'observation et à y assurer la veille de l'évolution de certains types de lichens. Ces données ont été intégrées par le scientifique lors de ses campagnes de prélèvements suivantes : il a ainsi pu privilégier des zones où des évolutions importantes avaient été signalées par les volontaires et investiguer de nouvelles zones du territoire qui n'avaient pas encore été étudiées. Les résultats confirment l'influence de la zone industrielle.

### *2.2. Biosurveillance du milieu marin par la bio-imprégnation des congres*

Les sites industriels présents autour du Golfe de Fos y rejettent directement de grandes quantités d'eau de mer, pompée puis chlorée et enfin rejetée. A ces rejets directs, viennent s'ajouter les dépôts indirects liés aux rejets atmosphériques ainsi que les pollutions liées à l'activité portuaire. Les tensions sont donc fortes sur ce milieu fragile. De nombreuses inquiétudes, parmi la population et également les professionnels de la mer ou du tourisme, ont été exprimées. Pour répondre à ces interrogations, le Conseil Scientifique de l'IECP a décidé une bio-surveillance du milieu sur le long terme, afin de mesurer l'impact de ces différentes pressions environnementales.
La première étape de cette surveillance a consisté en la mesure de la contamination des congres en divers polluants. Cette étude a été préparée en deux temps : avec des pêcheurs professionnels du Golfe de Fos et la Société Nautique de Port-de-Bouc (SNPB) pour le volet local, et avec les chercheurs du Mediteranean Institute of Oceanography (Station marine d'Endoume) pour le volet scientifique.

**Démarche concertée**
Décider de la mise en place d'un biomonitoring environnemental des eaux du Golfe de Fos s'est avéré assez simple. Toutefois, les questions posées par la population et les usagers de la mer (professionnels et amateurs) ne portaient pas les mêmes enjeux. L'ensemble du protocole de l'étude ainsi que le prélèvement des échantillons a été élaboré en partenariat étroit avec le territoire : choisir une espèce qui soit un bon bio-indicateur environnemental d'un point de vue scientifique sans pour autant que ce choix n'impacte de façon inconsidérée le tissu économique local. La rencontre des deux points de vue a permis l'élaboration d'une étude satisfaisant tant aux attentes scientifiques que sociétales. Les résultats ont conduit l'IECP à pouvoir clairement informer de l'existence de zones dans le golfe où la pêche était conseillée.

## *3. Synthèse des principales observations*

### *3.1. Analyse*

**De la nécessité du terreau commun**
Il semble délicat de réunir scientifiques et citoyens de façon artificielle, c'est-à-dire autour de l'idée seule de l'échange. En effet, cette configuration entraîne rapidement un retour à des modes figés de communication sachant/non sachant. La rencontre se réalise plus facilement autour d'une action commune dont une partie des règles est déjà définie, ici, collaborer à l'avancée de la connaissance

selon une méthode scientifique. Chacune des parties demeure dans son rôle mais son action se doit d'être à valeur égale pour la réussite du projet. Les volontaires ont été d'autant plus enclins à exprimer leurs avis et propositions d'observations qu'ils avaient eu la certitude que les scientifiques traduiraient ces éléments à travers des protocoles stricts. Le risque principal étant, pour tous, que les données produites par VOCE perdent en légitimité. Les scientifiques, de leur côté, ont pu mesurer rapidement la capacité d'action accrue que leur offraient les volontaires, sans craindre de voir leur recherche perdre en qualité.

**La spécialisation du volontaire**

L'exercice le plus complexe demeure la question de la nature de l'observation et de la nécessaire limitation de cette dernière. Si les volontaires disposent d'une connaissance profane, la nature de leur observation, pour constituer une donnée valable, doit être très encadrée. Ainsi, ce qui va leur être demandé peut parfois leur apparaître comme inutile au premier abord. Seule la formation spécifique du volontaire démontrera la place exacte de cette action dans l'ensemble de l'étude ou de l'hypothèse formulée. La nature de l'observation et la rédaction de son protocole revêtent donc un caractère stratégique dans la mesure où elles doivent être pensées dès l'origine comme un outil au service de l'amélioration de la connaissance et pas seulement comme la constitution d'un jeu de données en tant que tel.

### *3.2. Méthode*

**Identifier les capacités d'engagement**

Mobiliser des citoyens devient relativement complexe pour des raisons diverses que nous ne détaillerons pas ici. Le lancement d'un projet sciences-société repose pourtant pour beaucoup sur la capacité des citoyens à s'engager dans un processus à long terme. L'expérience de VOCE a été double. Un premier recrutement pour une phase de débat s'est montré peu satisfaisant. Il a été ouvert au grand public, qui s'est montré peu intéressé par l'idée de débattre, d'échanger. Le second appel à mobilisation a été bien plus efficace. Nous avons délibérément ciblé les usagers de l'environnement identifiés par le diagnostic territorial. La collaboration avec les communes pour l'organisation de ces réunions publiques a également porté ses fruits. Le dispositif VOCE a clairement été présenté non pas comme un simple engagement supplémentaire, mais comme une diversification d'un usage déjà présent. L'idée générale du discours étant « profitez de votre usage de l'environnement (pêche, randonnée, jardinage….) pour participer à un projet scientifique ». Cet axe d'approche a été mieux perçu et certainement moins anxiogène pour les citoyens.

## *4. Suggestions pour le futur*

**La nécessité d'une structure carrefour ?**

Les interactions entre les citoyens et le monde scientifique dans le cadre du projet VOCE ont certainement été grandement facilitées par l'existence même de la structure « hybride » qu'est l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions, au sein de laquelle sont d'ores et déjà rassemblés scientifiques et acteurs du territoire. Il était donc bien plus facile d'agréger les citoyens à cette dynamique Institutionnalisée. De plus, l'IECP est en quelque sorte un laboratoire d'une forme de co-pilotage de la recherche où scientifiques et représentants de la Société civile construisent

ensemble une politique d'actions scientifiques à l'échelle d'un territoire avec toutes ces spécificités. Ce lieu d'aller-retour permanent facilite la connaissance mutuelle et la confiance réciproque. Il ancre profondément dans le territoire les actions communes développées.

**Mieux définir le rôle du tiers-veilleur**

La création du tiers-veilleur en cours de programme, a généré de nombreux débat au sein du Comité de Pilotage de VOCE, notamment quant à la définition de ses missions. Une majorité des membres se sont interrogés sur la double mission conseil/évaluation, qui leur semblait entretenir une ambiguïté délicate. Au demeurant, l'ajout de ce tiers-veilleur a été très intéressant pour l'avancée du projet, mais cela a été grandement lié à ses compétences professionnelles qui n'ont pas été spécifiquement choisies, ne sachant pas au moment de son recrutement quelles seraient exactement ses missions. Avec un peu de recul, le tiers veilleur constitue un atout en matière d'analyse globale du projet en lui-même, mais également en ce qui concerne les attentes du programme Repère quant à ses objectifs. Il s'avère que le projet VOCE a bénéficié d'un tiers-veilleur en mesure de traduire au Comité de Pilotage, l'ensemble des prescriptions très techniques émanant de ce volet expérimental et nous a permis de répondre plus précisément aux demandes d'analyses qui nous étaient formulées. Si la mission de tiers-veilleur venait à être reconduite, il nous semblerait plus facile pour les porteurs de projet que les compétences spécifiques du tiers-veilleur (ses missions pouvant quelque peu diverger selon la nature du projet suivi) soient précisées en amont.

## *5. Tiers Veilleur : Mise en perspective (complément réflexif et réponses aux questions du séminaire « Tiers veilleurs »)*

### *5.1. Le pilotage du projet*

Le pilotage du projet par un comité de pilotage comptant des acteurs du territoire de divers horizons visait à engager les acteurs locaux dans une action commune, autour d'un projet science/société, qui diffère des scènes de débat public qui les ont opposés. VOCE se pose alors d'emblée dans une volonté d'agir au-delà des controverses et conflit existants et en s'en tenant à l'écart. Ainsi, il ne s'agit pas là de créer un espace de dialogue de type « échanges d'arguments » qui puisse mettre à jour des éventuelles différences de valeurs ou réduire les conflits, mais plutôt laisser de côté ces divergences et heurts passés afin de constituer un réseau de volontaires, de piloter ensemble un projet science/société. Comme nous l'avons vu précédemment, les industriels, l'administration en charge de l'environnement et le Grand Port Maritime de Marseille-Fos, n'ont toutefois pas intégré le comité de pilotage. De fait, il est constitué d'institutions et associations dont les divergences de valeurs ne sont ni flagrantes, ni historiques. La considération du respect de l'environnement et de la démocratie semble partagée, et une explicitation de convergences ou divergences de vues ou priorités (comme c'est le cas dans d'autres projets) n'avait pas sa place ici. D'ailleurs, les ancrages territoriaux de chaque partie prenante du comité de pilotage ont été mises de côté au départ, afin de construire un autre espace de réflexion et d'engagement.

L'interaction entre les partenaires a, quant à elle, pointé une difficulté de communication, de langage, avec d'un côté des productions héritées des cadres d'analyse en sciences sociales, tournées

vers la recherche, et de l'autre une visée opérationnelle au plus près de l'avancée du projet et de l'action. Ce problème de « langage commun » s'est également posé concernant les notes reprenant des points évoqués en séminaires par Francis Chateauraynaud et l'orientation des réponses à fournir pour le rapport final provenant du projet REPERE. Ainsi, les difficultés que de nombreux projets observent dans le dialogue science/société s'est posé ici, dans le pilotage du projet (et non le public concerné par le projet) et concernant les sciences sociales. Procédant à divers ajustement (mutuels) et bénéficiant par moments d'une « traduction » (tiers veilleur), les partenaires se posent comme un public à part entière du travail science/société de ce projet.

***Le tiers veilleur***

L'arrivée du tiers veilleur dans le projet ne s'est pas faite sans difficultés. Non prévue au départ du projet, cette personne « imposée » en cours de route par « le Ministère » n'était pas bienvenue, ne manquant pas de susciter de violentes oppositions et questionnements, quant à sa légitimité, sa posture, son rôle. L'explicitation de sa posture par une note programmatique n'est pas venue à bout de ces oppositions et des ajustements ont dû être opérés, intégrant les résultats des discussions avec l'équipe projet et le comité de pilotage ainsi que les échanges avec le programme REPERE[11]. Plusieurs notes programmatiques ont été alors produites.

Les arguments soulevés ne manquaient d'ailleurs pas de pertinence et ont trouvé écho au cours d'échanges avec les autres Tiers veilleurs du programme REPERE, pointant les tensions générées par le « flou » de cette mission (flou qui permet par ailleurs sa richesse, permettant d'adapter rôles et postures aux différents projets et contextes), notamment celle qui oppose une posture de participation au projet (même a minima, dans un rôle consultatif de « Conseil méthodologique sur des dispositifs participatifs »), et une posture d'extériorité plus ou moins réflexive. D'autre part, la fonction du "rapport" établi restait floue (même pour le tiers veilleur), ouvrant la possibilité et la crainte d'une "surveillance" de la part du financeur, d'une "évaluation constante".

Les nombreuses discussions et une assez bonne communication interpersonnelle ont permis de mieux définir le rôle du tiers veilleur dans le projet VOCE et de réduire ces tensions. Les échanges réflexifs dans le cadre de REPERE ont également désamorcé les tensions et craintes, permettant une meilleure compréhension des attentes de REPERE quant au rôle et au "rendu" des Tiers veilleurs (notes, mails, entretiens, séminaires, colloque). Son rôle a d'ailleurs évolué au cours du projet. Défini comme une sorte de "reporter" du projet n'y participant d'aucune manière, sa mission s'est quelque peu adaptée, participant aux discussions préparatoires de la réunion plénière de lancement ainsi qu'à son animation et servant de "traducteur" pour rendre intelligible aux porteurs de projet les demandes envoyées par REPERE (notamment concernant des concepts SHS), afin qu'ils répondent au mieux aux questions et attentes énoncées.

### *5.2. L'ouverture réciproque des compétences.*

Le projet VOCE s'affiche pour la reconnaissance d'une diversité de savoirs, notamment les savoirs "profanes", les savoirs locaux sur l'histoire et l'usage du territoire. Les observations et

11 Cf "Note 1 Tiers veilleur", Ingrid Tafere

préoccupations des "usagers du milieu" sont transmises aux scientifiques, qui entrent dans une relation dialogique avec les volontaires. Ainsi, on a bien là la reconnaissance d'une contribution citoyenne à la production scientifique (« capteurs citoyens »). La spécificité de VOCE consiste également dans le fait de la considération des temps et rythmes de vies quotidiennes qui limitent souvent les possibilités d'engagement des citoyens. En effet, il s'agit non pas d'envisager un engagement supplémentaire, dans un contexte de multiplication des appels à participation, mais de proposer une « diversification » d'un usage déjà présent, une « mise à profit citoyenne » des activités quotidiennes. Cette approche a le mérite de s'intégrer aux modes de vie et rythmes des volontaires, évitant une saturation en temps ou énergie, et espérant de fait obtenir un engagement « viable », sur un temps long.

Ceci dit, les volontaires reçoivent ici une formation spécifique et suivent un protocole précis, (les plaçant au-delà de l'information reçue, dans une acquisition de « savoir-faire »), laissant le « dernier mot » aux scientifiques, en termes de définition des protocoles d'observation, de validation des données, et plus globalement de décision quant aux études à conduire.

Par ailleurs, une évolution a marqué le "statut" des volontaires, au cours du projet VOCE. En effet, si le projet ne cherchait pas à engager spécialement des "citoyens lambda" (sans les exclure) et n'opposait pas d'éventuels "citoyens désintéressés" à des personnes engagées, parti prenantes (associations, syndicats, institutionnels, etc.), il visait toutefois l'engagement des personnes "en tant que citoyen". A ce stade du projet, qui compte la constitution d'un groupe d'une cinquantaine de volontaires, c'est le cas pour une partie d'entre eux, mais le projet s'est également ouvert à d'autres formes d'engagement, comptant l'engagement de groupes et structures. Ainsi, la suite du projet comprendra probablement des personnes observatrices dans le cadre de leur activité de travail ou activité associatives, en tant qu'usager du territoire, mais pas forcément en tant que "citoyen" proprement dit. Cette diversification des modes d'engagement s'annonce croissante, au vu du redimensionnement probable du projet à l'échelle régionale.

**La question de l'expertise**

Cette autorité de la science que réaffirme VOCE, mise à mal dans de nombreux autres contextes, a vocation à recréer un lien de confiance et une légitimité, au sein d'un territoire fortement marqué par des processus de délégitimation croisées des acteurs, des données produites et des processus d'expertises: fait qu'il n'y ait pas de données en termes de cumul des pollutions, que les données produites ne dépassent pas les strictes obligations réglementaires, qu'elles soient si partielles qu'on ne puisse retracer des processus d'évolution sur le territoire (précédemment nommé "mémoire" du territoire), accusations de mensonge, de parti pris dans la constitution des données, choix des études, chiffres communiqués, etc... On peut noter ici des valeurs sous-jacentes, sociétales et démocratiques (voir épistémiques), puisque les études réglementaires ainsi que l'écoute des préoccupations des populations locales sont jugées insuffisantes, notamment en termes de santé environnementale. Ainsi, la volonté de l'IECP de se démarquer de ces jeux d'acteurs s'accompagne d'une affirmation de la neutralité de la politique de l'Institut et des scientifiques menant les études.

Le processus de décision et de validation scientifique se veut ici "cohérent" et "légitime", entrant de fait en concurrence sur le critère de scientificité, avec des expertises menées de longue date mais de façon disparate, sur le territoire. Pour l'IECP, les chiffres obtenus par cette "validation par tous" peut

permettre de nouvelles bases aux débats futurs. Le seul hic est que, comme nous l'avons vu précédemment, des absents manquent à l'appel de ce processus commun de validation, n'ayant pas (encore?) intégré le "collège" pilotant le projet.

### *5.3. Comment gérer la « sphère » politico-médiatique ?*

Les événements contextuels "marquants" sur le territoire qui ont accompagné la période de mise en place du projet VOCE, comme les élections ou l'incendie de l'incinérateur, n'ont eu que peu d'influence sur son évolution (en tous cas à ce stade de l'expérimentation). Il en aurait peut-être été autrement s'il s'était agi des élections municipales, qui, elles, auraient pu constituer une sérieuse menace sur son devenir. En effet, l'IECP se trouve aux prises avec des enjeux politiques et jeux d'acteurs qui peuvent être déterminant pour son devenir et son activité, obtenant d'important financement du SAN et de la Mairie de Fos-sur-Mer.

Face à ces tensions, la stratégie globale de l'IECP consiste à affirmer l'indépendance de son activité via ses financeurs, par une gouvernance partagée et un Conseil Scientifique "indépendant" et décisionnaire. La visibilité de son activité est également indispensable, afin de réduire des situations de défiance, qui ressurgissent, régulièrement, comme ce fut le cas lors des élections en 2011 avec une attaque de l'opposition concernant les budgets alloués, par voie de presse. Les contextes électoraux successifs, ainsi qu'une actualité politico-judiciaire locale « bouillonnante » ont placés les enjeux politiques sur le devant de la scène, dans la région. Voce est précisément compris dans ces contraintes, sans y être directement lié. Le redimensionnement territorial du projet a par exemple participé de la recherche de soutiens locaux pour faciliter la mobilisation, légitimer le projet (et du coup une des actions de l'IECP) et trouver des appuis dans un but de pérennisation de cet observatoire citoyen (selon l'IECP, la tenue des réunions dans les Municipalités de l'intercommunalité répondait d'ailleurs au souhait des élus locaux). Préférer l'action aux débats et se doter d'éléments accroissant la visibilité et la tangibilité des actions est dans ce contexte un moyen de trouver des "prises" pour agir en déjouant les éventuelles instrumentalisations.

L'IECP a d'ailleurs pris garde à ne pas « se mettre à dos » les municipalités ne répondant pas à leur demande de soutien et d'accueil d'une réunion publique pour VOCE et n'a pas organisé de réunion dans les communes non favorables ou n'ayant pas répondu à cette invitation, afin de ne pas paraître s'opposer à une décision du Maire ou « passer par-dessus ».

Du coté des Mairies absentes, nous n'avons pas d'éléments de description des raisons de cette « absence » dans le projet. Les discussions du séminaire des Tiers veilleurs ont toutefois souligné les difficultés que pouvaient soulever les possibilités d'instrumentalisation des partenariats. En effet, ces instrumentalisations liées à la mise en visibilité des projets dans la sphère politico médiatique (communication des médias ou stratégies politiques, jeux d'acteurs, …) peuvent brider les possibilités d'innovation autour de nouveaux projets, car des acteurs pourraient refuser de s'engager dans des expérimentations de peur que la communication faite dessus (à leur insu) n'entache leur image.

***Élargissement du territoire d'action***

Les interactions de l'institut avec ses partenaires locaux et la communication opérée sur le projet VOCE ont récemment conduit à un intéressement d'autres communes, ainsi que du réseau Agenda

21. Cet élargissement donnerait une dimension territoriale plus large que celle de l'intercommunalité au projet, et l'expérimentation sera d'ailleurs présentée à l'ensemble du réseau régional. Cet élargissement, quelque prématuré qu'il puisse paraître (car l'expérimentation de l'observatoire citoyen n'est qu'à son lancement), répond à l'ambition initiale du projet d'être une expérimentation reconductible ou « exportable » (car le territoire régional n'est pas homogène et les localités d'actions constituent autant de contextes spécifiques auxquels s'adapter).

Outre cela, ce dimensionnement permettrait une reconnaissance de cette action à une autre échelle, réduisant de fait les risques liés à l'alternance politique éventuelle lors des prochaines élections municipales.

Ainsi, si la scientificité et la gouvernance collégiale sont mises en avant, comme caution de non parti pris et de légitimité des actions et données produites, elles ne suffisent pas pour se tenir à l'écart des enjeux politiques d'un territoire marqué par les jeux d'acteurs, les conflits d'usages et les contestations. Il s'agit d'adapter « *chemin faisant* » les modes d'agir afin de se donner des « prises », qu'elles soient argumentatives, en termes de partenariats, de visibilité, etc...

La « portée » de VOCE ne peut être pensée indépendamment de ce contexte d'interactions et d'adaptation constante au contexte, ne mettant pas seulement en jeu la motivation et l'engagement des volontaires pour la suite de l'expérimentation.

Annexe 1 / Lettre signée du Maire de Fos-sur-Mer concernant la réunion de recrutement VOCE/ courrier envoyé à l'ensemble des président d'association de la ville et dossier de présentation du projet.

FOS SUR MER

**Cabinet du Maire**

**le 5 mars 2013**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président

**Objet : réunion publique V.O.C.E.**
**PJ : document d'information**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion publique d'information sur le projet V.O.C.E. organisée par l'Institut Eco-citoyen pour la connaissance des pollutions :

**- le mercredi 20 mars 2013 à 18 heures,**
**salle du Conseil municipal, Hôtel de ville de Fos-sur-Mer**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de parfaite considération.

Le maire,
Président de l'Ouest Provence
René Raimondi

MAIRIE DE FOS-SUR-MER (Bouches-du-Rhône)

VILLE DE FOS-SUR-MER
www.fos-sur-mer.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE - ARRONDISSEMENT D'ISTRES
HÔTEL DE VILLE - AVENUE RENÉ CASSIN - BP 5 - 13771 FOS-SUR-MER CEDEX
tél : 04 42 47 70 00 - FAX : 04 42 05 52 15

# VOCE

## Volontaires pour l'Observation Citoyenne de l'Environnement

Dans un contexte de fortes tensions environnementales, sociales et économiques qui caractérisent les territoires proches des zones industrielles, la participation des citoyens aux décisions d'aménagement, donc l'acceptation de certains choix, est conditionnée à la connaissance qu'ils ont des menaces qui pèsent sur leurs conditions de vie.

Projet originel à la création de l'institut, les « volontaires pour l'Observation Citoyenne de l'Environnement » seront lancés dès le premier semestre 2013. L'objectif de l'Institut est de créer, par la voie du volontariat d'observation de l'environnement, une relation directe et réciproque entre les citoyens et le monde de la recherche. Il s'agit de disposer, en tant que données scientifiques, des observations profanes mais permanentes des habitants sur leur environnement et leur santé, et de permettre aux citoyens d'accéder à la connaissance issue de l'activité scientifique afin de participer à la gouvernance de leur territoire. Dans un premier temps, le projet sera soumis à validation par une consultation publique des futurs volontaires, afin de se nourrir de leurs attentes et de leurs idées. Puis un groupe exécutif dédié à la mise en place des actions des volontaires sera créé. Enfin, une opération pilote sera menée pour tester le fonctionnement et l'échange d'informations entre volontaires et scientifiques.
A mi-chemin entre l'institutionnel et le tissu associatif, le groupe de volontaires joue le rôle d'une courroie de transmission de la connaissance, du terrain vers les scientifiques et du scientifique vers les citoyens.
Le projet se servira des retours d'expériences nationaux sur le volontariat pour la constitution et l'organisation du groupe.

- Missions des volontaires

Le groupe de volontaires vise ainsi à créer un triptyque science – société – territoire qui se veut être le lien permanent entre les organismes de recherche et les paramètres environnementaux, mais également un vecteur nouveau de la transmission des connaissances.
Ce groupe aura pour mission principale d'observer l'environnement et son évolution, selon des critères quantifiables et définis au préalable. Ceci permettra la mise en place d'une structure de vigilance et de développement de la connaissance. Les jeux de données recueillis seront transmis aux organismes de recherche qui les interpréteront sur la base des connaissances existantes ou qui initieront de nouveaux projets pour les expliquer. Par exemple :

- évaluation de la qualité de l'air et notamment de la concentration en particules par la mesure de la visibilité ; identification de panaches de pollution (situation, ampleur, couleur), caractérisation de la composition chimique de l'air par l'odeur.
- observation du milieu aquatique (mer et eaux de surface) : aspect de l'eau, présence de corps étrangers (solides, huiles…), goût, variation de la salinité.
- aspect des sols, indicateurs de sécheresse, de dégradation.
- observation de la faune et de la flore par les groupements d'acteurs sur les espaces naturels (randonneurs, sportifs, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs…) : comptage, évolution de l'état de santé des animaux, développement et disparition d'espèces.
- réactions cutanées, pathologies respiratoires, insomnies…

D'une façon générale : les volontaires rapporteront l'ensemble des informations dont ils pourraient disposer sur l'occurrence d'une pollution, si celle-ci est avérée.

Afin de réaliser leurs missions et d'homogénéiser les informations recueillies, les volontaires bénéficieront de formations établies en lien avec les membres du Conseil scientifique de l'Institut Ecocitoyen et dispensées par les scientifiques ou tous autres acteurs du territoire ou organismes compétents.
La formation devra permettre l'échange de connaissances entre volontaires et éviter la spécialisation du savoir.
Les volontaires seront issus d'organisations telles que les associations d'usagers de l'environnement (défense de l'environnement, sport, randonnée, pêche, chasse…), les acteurs économiques (comités d'entreprise…), les agents des collectivités… Le projet établira, par la consultation publique, un diagnostic portant sur les indicateurs environnementaux des milieux naturels pouvant être traités par l'analyse scientifique, et sur les organisations de la société civile constituées localement, afin de définir les missions, l'organisation et les moyens nécessaires à un tel groupe de volontaires. Puis nous établirons le groupe exécutif dédié à la mise en place des actions des volontaires. Enfin, une opération pilote sera menée pour tester le fonctionnement et l'échange d'informations entre volontaires et scientifiques.

Le groupe de volontaires VOCE vise à créer un triptyque science – société – territoire qui se veut être le lien permanent entre les organismes de recherche et les paramètres environnementaux, mais également un vecteur nouveau de la transmission des connaissances.
Pour cela, l'approche VOCE repose sur deux points fondamentaux :

- Adresser au monde scientifique des questions en liaison directe avec la réalité du territoire en faisant remonter vers les universitaires les observations quotidiennes concernant l'état de l'environnement.
- Assurer le débat public permanent sur les questions de développement durable en s'appuyant sur une démarche scientifique utilisée comme l'axe central du débat. Le projet aura ainsi pour conséquence de démultiplier l'action du dispositif de co-pilotage de la recherche par l'effet d'un engagement citoyen direct dans les questions d'expertise et de connaissance.

Ce projet a bénéficié d'un financement du Ministère de l'écologie dans le cadre de l'appel à projet « Repère ».

Ministère de l'écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Programme REPERE

Réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et l'expertise

Annexe 2/ Affiche d'information pour la réunion de recrutement à Grans

# Questionnaire biodiversité

Nom :

Prénom :

*Merci de souligner votre choix :*

Faune Flore

Quel type d'espèce préféreriez-vous observer ?

*(par grande famille ou plus précisément)*

Auriez-vous une forme d'expertise particulière dans un domaine ?

*(par exemple : vous observez et connaissez déjà bien certaines espèces, vous cueillez ou récoltez certaines plantes sauvages… )*